

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION : LE CAS DES RÉFUGIÉS
COLOMBIENS INSTALLÉS DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
ELSA LAMBERT

DÉCEMBRE 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

RÉSUMÉ

Dans les dernières années, le Québec a accueilli entre 52 000 et 55 000 immigrants chaque année. De ce nombre, 4 800 à 5 000 personnes sont des réfugiés (MICC, 2011) et près de la moitié d'entre eux ont été sélectionnés à l'étranger et parrainés par l'État canadien pour être installés dans les communautés locales du Québec. Cette stratégie québécoise a pour effet de décentraliser l'immigration dans la région métropolitaine de Montréal (RMM) où se concentrent près de 80 % des nouveaux arrivants. Cette politique vise principalement à répartir l'immigration dans l'intention de permettre aux régions à l'extérieur de la RMM de profiter de l'apport économique et culturel de l'immigration. Il est donc important pour les communautés locales du Québec de retenir ces personnes pour prospérer économiquement et culturellement.

Des structures d'accueil et d'aide à l'intégration se sont donc consolidées dans plusieurs localités du Québec pour que les réfugiés puissent s'y établir à long terme. Bien que de nombreuses ressources sont disponibles et qu'un accompagnement est entrepris dès leur départ dans leur pays d'origine, les défis d'intégration de ces familles sont souvent complexes et multiples.

Ce mémoire nous propose d'en apprendre davantage sur les facteurs d'intégration qui déterminent la rétention des réfugiés colombiens installés dans les communautés locales du Québec. Pour ce faire, cette recherche met en lumière les facteurs qui favorisent l'intégration des personnes réfugiées dans la ville d'accueil ainsi que ceux qui nuisent au processus d'intégration. Ces éléments peuvent être de l'ordre économique (emploi, équivalence des diplômes), culturel et linguistique (apprentissage de la langue et des codes culturels), social et politique (implication dans le milieu, noyau culturel), et l'ouverture de la communauté d'accueil. De plus,

ce mémoire étudie les stratégies identitaires adoptées par les personnes réfugiées afin de mieux s'intégrer dans la nouvelle société. Nous concluons que les principaux facteurs qui favorisent l'intégration des réfugiés colombiens dans la RMM sont de l'ordre économique dans un premier temps et que les besoins de sécurité et de reconnaissance sont corrélatifs aux stratégies identitaires adoptées.

Mots clés : Réfugiés colombiens, immigration, intégration, communauté, stratégies identitaires.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de recherche, Marie-Nathalie LeBlanc, pour son encadrement rigoureux dans ce projet de maîtrise ainsi que sa patience.

Je dois aussi remercier les CADFEL à Trois-Pistoles, Accueil et Intégration Bas-Saint-Laurent à Rimouski et le Comité d'accueil international des Bois-Francs pour m'avoir mis en contact avec des personnes réfugiées colombiennes.

Je tiens également à remercier les personnes qui m'ont aidé et soutenu dans ce projet : Raymond Beaudry, Jean-François Girard, Suzelle Lambert et Émmanuelle Tremblay.

Et enfin, toutes les personnes colombiennes qui ont voulu participer à cette recherche en me confiant leur récit de vie. Ces courtes heures passées auprès d'elles ont été très touchantes et seront inoubliables.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1.1

Région de résidence en 2013 des immigrants admis au Québec entre 2002 à 2011 selon la catégorie (en %) 7

Tableau 2.1.2.5

Synthèse des éléments favorables et défavorables à la rétention des personnes immigrantes et réfugiées qui ont résidé hors RRM, selon les quatre dimensions de l'intégration 34

Tableau 5.2.1.1

Tableau des compétences scolaires et professionnelles au moment de l'arrivée et au moment de l'enquête selon le sexe et l'âge 108

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
MISE EN CONTEXTE DE LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION ...	5
1.1 Problématique et question de recherche	5
1.2 La régionalisation de l'immigration	11
1.2.1 L'historique	11
1.2.2 La politique	13
1.2.3 Le réfugié parrainé par l'État	14
1.2.4 Les programmes d'accueil et d'établissement	16
1.3 Conclusion	17
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	19
2.1 Recension des écrits : l'immigration en région	19
2.1.1 Identité et stratégies identitaires	20
2.1.2 L'intégration des personnes immigrantes et réfugiées hors RMM	23
2.2 Hypothèse de recherche	35
2.3 Cadre conceptuel	37
2.3.1 Le concept d'intégration	38
2.3.2 Le concept de communauté	44
2.3.3 Le concept d'identité et les stratégies identitaires	53
2.3.4 Synthèse du cadre théorique	57
CHAPITRE III	
CADRE MÉTHODOLOGIQUE	59
3.1 Les récits de vie	59

3.2 Description de l'échantillon	60
3.3 Méthode de cueillette de données	62
3.4 Terrains de recherche	64
3.4.1 Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles et Rimouski	65
3.4.2 Centre-du-Québec : Victoriaville	69
3.5 Univers d'analyse : liance-déliance-reliance	72
CHAPITRE IV	
IDENTITÉ ET STRATÉGIES IDENTITAIRES	75
4.1 Introduction	75
4.2 Contexte de l'immigration colombienne : l'origine du conflit et les causes du départ.....	76
4.2.1 Historique du conflit colombien	76
4.2.2 Situation actuelle de la Colombie	78
4.2.3 Immigration colombienne	80
4.3 Présentation des réfugiés	81
4.3.1 Ce qu'ils ont en commun	88
4.4 La trajectoire	90
4.4.1 L'expérience antérieure : l'insécurité	91
4.5 Procédure et temps de transit : Le choc identitaire	94
4.6 L'expérience de l'arrivée et de l'accueil : écueil de l'identité	98
4.7 Stratégies identitaires : de l'ouverture et du repli	101
4.8 Synthèse de la discussion	103
CHAPITRE V	
L'INTÉGRATION	105
5.1 Introduction	105
5.2 L'intégration économique	106
5.2.1 La reconnaissance des diplômes et des acquis	107
5.2.2 La proximité des institutions scolaires	113
5.2.3 Le manque d'emplois et la sensibilisation des employeurs	114

5.2.4 La langue comme obstacle à l'intégration professionnelle	116
5.2.5 Synthèse de la discussion	118
5.3 L'intégration culturelle et linguistique	120
5.3.1 La francisation	120
5.3.2 Le jumelage interculturel	122
5.3.3 Les pratiques culturelles	125
5.3.4 Le noyau culturel	128
5.3.5 Synthèse de la discussion	130
5.4 L'intégration sociale et politique	130
5.4.1 La situation de pauvreté	131
5.4.2 La contribution et l'implication	132
5.5 L'intégration de la communauté	136
5.5.1 Présence de la famille	137
5.5.2 Les amis et les contacts	138
5.5.3 L'implication de la communauté vue par les réfugiés	140
5.5.4 Les préjugés vécus par les réfugiés	143
5.5.5 Sentiment d'appartenance à la communauté	144
5.6 Les stratégies identitaires	146
5.6.1 Stratégies de l'attente et de la résilience	147
5.6.2 Stratégie de la mobilité et de contournement	148
5.6.3 Le partage culturel	150
5.6.4 La visibilité de l'identité	150
CHAPITRE VI	
CONCLUSION	152
ANNEXE A	
Tableau selon le sexe, l'âge, l'état marital, le nombre d'enfants, le statut professionnel au moment de l'arrivée au Canada et le lieu d'installation.	162
ANNEXE B	
Tableau selon le sexe, l'âge, l'état marital, le nombre d'enfants, le statut professionnel et lieu d'installation au moment de l'entrevue.	163

ANNEXE C	
Cadre d'entrevues	164
ANNEXE D	
Formulaire de consentement à l'intention des personnes réfugiées	165
BIBLIOGRAPHIE	167

INTRODUCTION

Dans le monde, des millions de personnes sont persécutées en raison de leur race, leur religion, leur nationalité, leur opinion politique ou leur appartenance à un groupe social. Ces personnes se retrouvent dans une situation où fuir leur foyer et demander refuge dans un autre territoire reste la seule solution. Plusieurs pays, dont le Canada, participent à la réinstallation de ces personnes afin qu'ils puissent reconstruire leur vie. Dans le cadre du *Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire* du gouvernement canadien, les réfugiés sont dirigés vers les régions qui se trouvent à l'extérieur des métropoles telles que Montréal, Toronto et Vancouver. Au Québec, 9 085 réfugiés ont été sélectionnés à l'étranger et pris en charge par l'État et 1 963 réfugiés visés par un parrainage collectif sont venus s'établir dans la province entre 2005 et 2009 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2009). Québec et Sherbrooke sont les principales villes accueillant ces nouveaux arrivants. D'autres municipalités situées à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMM) ont également contribué au rétablissement de ces personnes, notamment les villes de Trois-Rivières, Drummondville, St-Jérôme, Victoriaville, Rimouski et dans le cadre d'un projet pilote, Trois-Pistoles dont la population ne dépasse pas les 5 000 habitants.

L'immigration permet d'accroître la population et la main d'œuvre au Canada. Selon Statistique Canada (2009), l'équilibre naturel de la population deviendra négatif d'ici 2026. C'est-à-dire que le nombre de décès sera plus important que le nombre de naissances. Dans les régions rurales, le déséquilibre de la population semble encore plus important, car non seulement les municipalités doivent faire face aux problèmes de dénatalité et de vieillissement de la population, mais aussi à l'exode des jeunes vers les métropoles (Roy, Belkhodja et Gallant, 2007) et à la centralisation de l'immigration dans les grandes villes (Yorn et Ouellet, 2007).

Comme dans plusieurs provinces canadiennes, pour freiner ce déclin démographique et pour contribuer au développement économique, social et culturel, le gouvernement du Québec a mis en place, en 1990, une politique de régionalisation de l'immigration pour encourager les nouveaux arrivants à s'établir à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMM). Cette politique a pour objectif de redonner aux régions un pouvoir économique provenant de l'immigration ainsi que de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants à la population francophone (ICC, 2007). En 1996, le Conseil des relations interculturelles (CRI) a mené une consultation sur la capacité des régions hors Montréal à accueillir des réfugiés et des immigrants. Ce qui a fait émerger plusieurs plans d'action et d'ententes avec les régions et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, l'année suivante (CIC, 2001). L'une des principales stratégies gouvernementales étant d'installer des réfugiés à titre humanitaire dans des petites localités à l'extérieur de la métropole.

Ainsi, depuis l'application de cette politique, les régions à l'extérieur de la RRM doivent s'adapter et développer de nouveaux outils afin de satisfaire les exigences de cette nouvelle population. Plusieurs programmes d'accueil, d'accompagnement, de jumelage et de parrainage ont été mis en place par le gouvernement québécois en partenariat avec les régions. Les institutions sociales (santé, éducation, justice) ont dû se réorienter pour offrir des services à ces nouveaux arrivants. Plusieurs organisations sans buts lucratifs et non gouvernementales ont vu le jour afin de soutenir les immigrants et plus particulièrement les réfugiés dans leur démarche d'intégration en région rurale.

Ce mémoire vise donc à réfléchir sur la question de l'intégration des personnes réfugiées dans les régions hors métropole, particulièrement dans les régions à faible densité d'immigration. Dans un premier temps, nous exposons la problématique sur la question des personnes réfugiées qui ont été installées dans les régions hors RRM. Par la suite, nous définissons ce qu'est la régionalisation de l'immigration, par son

histoire, ses politiques, ses programmes, ainsi que les personnes visées par ces politiques.

Dans le deuxième chapitre, nous traitons de la dimension théorique de notre recherche. Nous tentons de comprendre ce que la littérature nous dit au sujet de l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées dans les régions hors RMM, nous posons nos hypothèses de recherche et nous développons les trois concepts qui sont au cœur de notre étude : l'intégration, la communauté et l'identité. Dans le chapitre suivant, le cadre méthodologique est exposé afin de bien comprendre la démarche de la recherche.

Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'analyse des entretiens que nous avons faits auprès des réfugiés colombiens qui ont été installés, notamment à Trois-Pistoles, à Rimouski et à Victoriaville. Nous y étudierons tout le processus de migration pour tenter de comprendre les facteurs d'intégration qui les retiennent dans les régions ainsi que les stratégies identitaires qu'ils utilisent pour se faire une place dans leur nouvelle société.

Pour ce faire, nous avons recueilli des récits de vie auprès des réfugiés colombiens qui ont été parrainés par l'État canadien et installés directement dans une communauté locale du Québec. Nous leur avons demandé de nous raconter leur histoire de vie depuis les événements qui les ont contraints à venir s'établir au Québec jusqu'à aujourd'hui. Cette méthode de recherche nous a permis de faire une analyse centrée sur l'expérience de l'individu et de sa représentation du monde qui l'entoure. Donc, nous avons recueilli plusieurs narrations qui évoquent le social événementiel à travers différents récits et nous avons tenté de construire du sens sur l'ensemble des personnes qui ont vécu une situation semblable.

Enfin, nous identifions, dans la conclusion, les facteurs d'intégrations qui favorisent le plus la rétention des réfugiés colombiens dans les communautés locales de Québec.

CHAPITRE I

MISE EN CONTEXTE DE LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

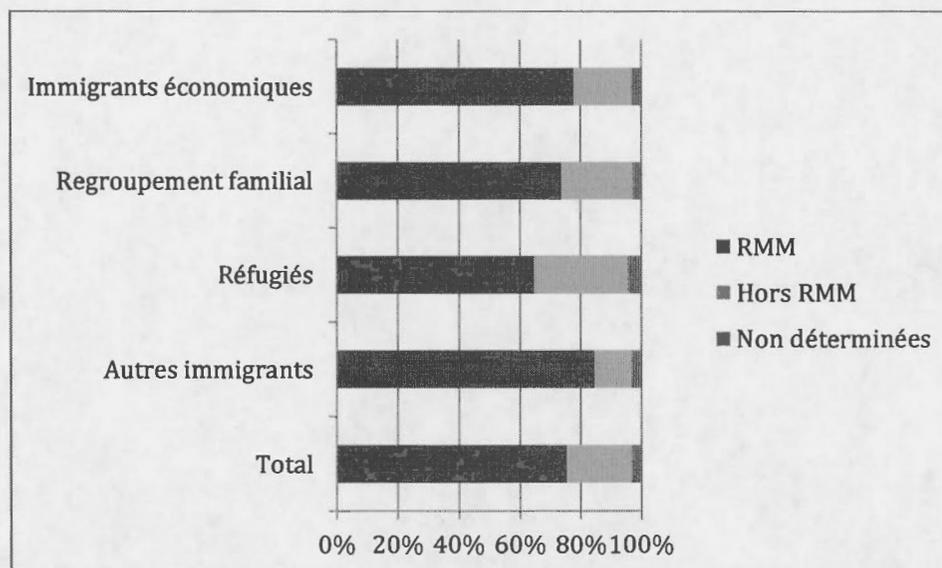
1.1 Problématique et question de recherche

La destination géographique des réfugiés et des immigrants préoccupe le gouvernement du Québec depuis plus d'un demi-siècle. Manifestement, selon Citoyenneté et Immigration Canada (CIC, 2010), 83 % des personnes nées à l'étranger s'établissent sur le territoire des conférences régionales des élus de Montréal, de Laval et de Longueuil (RMM), en 2010. Alors qu'une centralisation des pouvoirs économiques dus à l'augmentation de la population se crée dans la RMM, les changements démographiques tels que le vieillissement de la population et l'exode des jeunes vers les milieux urbains, entraînent une pénurie de main-d'œuvre et rendent certaines régions du Québec très vulnérables. C'est pourquoi le gouvernement québécois tente de « démétropoliser » son immigration en choisissant de relocaliser à l'extérieur de la RMM, les réfugiés qu'il sélectionne à l'étranger et qui sont parrainés par le gouvernement canadien.

En 1991, le gouvernement met donc en place une politique de régionalisation de l'immigration, *l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, afin d'assurer une meilleure répartition régionale des personnes immigrantes pour contribuer au développement social, culturel et économique ainsi qu'à la vitalité démographique du Québec tout entier. Par la suite, deux programmes importants sont créés pour accompagner les personnes immigrantes et réfugiées dans leur intégration dans les régions hors de la RMM; le programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) et le programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR). Ces programmes ont permis d'augmenter le nombre d'immigrants dans les régions à l'extérieur de la RRM, en particulier les réfugiés qui ont été sélectionnés à l'étranger et parrainés par l'État canadien.

Effectivement, d'après le recensement de 2013 (MICC, 2013), la population immigrante admise entre 2002 et 2011 et présente au Québec en janvier 2013, constitue les trois quarts (75,2%) des personnes qui résidaient dans la région métropolitaine de Montréal, tandis que 21,5 % habitaient une région hors de la RRM. La répartition de la population immigrante qui habite à l'extérieur de la RMM représentait, proportionnellement à leur catégorie, un pourcentage plus important chez les réfugiés que chez les immigrants économiques ou chez les personnes qui ont migré par le regroupement familial. Le tableau ci-dessous fait état de la présence marquée des réfugiés dans les régions hors de la RRM.

Tableau 1.1.1
Région de résidence en 2013 des immigrants admis au Québec entre 2002 à 2011
selon la catégorie (en %)



Source : Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles,
Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Banque de données sur la présence.

Cette forte population de réfugiés dans les régions hors RMM est due au fait que les réfugiés parrainés par l'État sont directement réinstallés, dès leur arrivée, dans une localité régionale du Québec. Mais, comme le démontre la figure 1, nous observons que 64,7 % d'entre eux habitent, en janvier 2013, dans la région métropolitaine de Montréal. Il semble donc y avoir une forte proportion de réfugiés qui quittent la région d'installation pour rejoindre la RMM.¹

Bien qu'une attention particulière soit portée sur l'accueil et l'intégration des réfugiés, les programmes d'accompagnement ainsi que le soutien offert par les

¹ Ces données correspondent au nombre d'immigrants présents au Québec en 2013. Sur l'ensemble des 455 057 immigrants admis de 2002 à 2011, 345 358 étaient présents au Québec en janvier 2013, ce qui correspond à un taux de présence de 75,9%. Plusieurs d'entre eux se sont donc établis dans une autre province canadienne. (MICC, 2013).

organismes communautaires et les communautés d'accueil ne semblent pas toujours tenir compte du contexte dans lequel le réfugié se trouve avant d'atterrir sur le territoire québécois. Par exemple, les institutions québécoises, particulièrement dans le secteur de la santé et des services sociaux ainsi que dans le secteur de l'éducation, ne semblent pas toujours offrir un environnement propice à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Bertot et Jacob, 1991; TRCI, 2007). Le passé lourd et difficile de la personne réfugiée peut générer des problèmes post-traumatiques. Elle ira donc obtenir le support nécessaire dans sa communauté d'origine établie dans la province ou à l'intérieur des organismes communautaires spécialisés en immigration. Très peu iront dans les services sociaux qui ont été mis en place pour desservir la majorité québécoise tels que les Centres locaux de services communautaires (CLSC) (Bertot et Jacob, 1991).

La Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes (TRCI, 2010), affirme qu'il n'y aurait eu jusqu'à maintenant que très peu de résultats positifs concernant l'installation des réfugiés dans les régions à l'extérieur de la RMM. Les ressources sont insuffisantes : il n'y a pas de prise en charge dans le domaine de la santé, de l'intégration scolaire, de la francisation et, dans plusieurs régions, de l'accès aux interprètes. La plupart d'entre eux quittent donc la région d'accueil pour se réinstaller dans la métropole (TRCI, 2008-2009). Pourtant, la TRCI (2008-2009) a offert plusieurs formations aux intervenants régionaux pour venir en aide et soutenir les réfugiés. En 2006, elle a mis sur pied *Le comité mixte sur l'accueil et l'établissement des réfugiés* qui comprend plusieurs ministères provinciaux : le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Ministère des Loisirs et des Sports (MELS) ainsi que le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Ce comité a permis d'établir un arrimage interministériel en région pour répondre aux besoins des réfugiés. Mais jusqu'à maintenant, la TRCI, semble conclure que les progrès en matière de régionalisation de l'immigration sont

peu convaincants. De plus, selon Lebel-Racine (2008), l'arrivée « forcée » dans les régions non métropolitaines aurait des effets négatifs sur la rétention de ces populations.

À titre d'exemple, en 2004, sept familles de réfugiés colombiens ont été choisies pour aller s'installer à Trois-Pistoles, une petite ville de 3 500 habitants située au Bas-Saint-Laurent où la densité d'immigrants est faible. Cette possibilité de devenir une communauté d'accueil est due au fait que Trois-Pistoles est une ville qui maintient, depuis plus de 75 ans, une école de langue française dirigée par l'Université Western en Ontario. Chaque année, cette école accueille plus de 500 étudiants provenant du Canada, des États-Unis, du Mexique et de la Chine pour venir apprendre le français chaque année. Logiquement, l'endroit était parfait pour la francisation des nouveaux arrivants et de leur intégration. Malgré le soutien continu de la population pour intégrer les nouveaux membres ainsi que l'expertise du *Centre d'accueil, de développement et de formation en langue* (CADFEL) qui finançait le programme de francisation et d'intégration pour ces réfugiés, le projet n'a pu retenir ces personnes qu'à très court terme. Trois ans plus tard, les dix familles, sans exception, avaient déjà quitté la ville pour une autre destination.

Le Québec semble définitivement avoir certains défis à surmonter pour intégrer les nouveaux arrivants à leur communauté d'accueil afin de les retenir dans les régions à l'extérieur de Montréal. La rétention des réfugiés dans les régions hors RMM ne semble pas être un grand succès, particulièrement dans les zones à faible densité d'immigrants. Malgré la volonté des organisations communautaires et des institutions locales et provinciales qui accueillent et accompagnent ces personnes, les métropoles semblent exercer une forte attraction auprès d'eux.

Ce que nous voulons comprendre dans ce mémoire c'est pourquoi certains réfugiés vont s'établir définitivement dans les régions contrairement à d'autres qui rejoindront

les grands centres urbains peu de temps après à leur installation. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux facteurs d'intégration économique, sociale, politique, culturelle et linguistique déterminés par une diversité d'indicateurs tels que l'apprentissage du français, les emplois occupés, les relations de travail, les réseaux sociaux, l'implication sociale et politique. C'est à travers ces indicateurs que nous pourrons observer les éléments qui favorisent l'intégration et la rétention des réfugiés dans une communauté locale du Québec. Par la suite, nous allons nous intéresser à la question identitaire. Considérant que « les phénomènes identitaires constituent un aspect important permettant de comprendre les processus d'intégration et les relations entre les groupes ethniques en présence » (Leonetti, 1989, p.95), nous étudierons les transformations identitaires construites par les réfugiés afin de mieux s'intégrer à la communauté locale. Autrement dit, nous envisageons de mieux comprendre les moyens que prennent les réfugiés afin d'interagir avec les membres de la communauté d'accueil, de se faire une place et d'y développer un sentiment d'appartenance.

Notre question générale est donc la suivante : **Quels sont les facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels qui déterminent l'intégration et la rétention des réfugiés dans les communautés locales du Québec?** Dans un deuxième temps : **Quelles sont les stratégies identitaires adoptées par les réfugiés afin de s'intégrer à la communauté?**

Pour bien appréhender les enjeux de l'intégration des réfugiés en région, il est important de définir, en premier lieu, ce qu'on entend par la régionalisation de l'immigration.

1.2 La régionalisation de l'immigration

La régionalisation de l'immigration est une politique qui vise à redéfinir la structure politico-administrative sur le territoire en matière d'immigration (Poirier-Grenier, 2007). L'idée est de transférer une partie du pouvoir politique à d'autres régions plus petites que les grands centres urbains et corollairement, appliquer un nouveau mode de gouvernance. C'est ainsi que le gouvernement du Québec, par sa politique de régionalisation de l'immigration, tente d'organiser et d'aménager son territoire afin que les régions à l'extérieur de la RMM puissent obtenir les ressources nécessaires pour accueillir les immigrants internationaux.

1.2.1 L'historique

Dès 1950, l'État québécois fait des efforts pour tenter de « démétropoliser » l'immigration. Mais c'est dans les années 70 que le gouvernement entreprend d'importantes démarches afin de promouvoir l'établissement des réfugiés en région sous l'opération « *Accueil des petites villes aux réfugiés* » (1979) par l'arrivée massive de réfugiés indochinois. L'objectif était d'établir 50% de ces nouveaux arrivants à l'extérieur de Montréal. Mais après quelques années, la plupart des réfugiés se sont relocalisés dans l'une des trois grandes métropoles du Canada, c'est-à-dire Montréal, Toronto ou Vancouver (Simard, 2002).

Il faudra donc attendre une bonne décennie avant que le gouvernement québécois s'intéresse de nouveau aux politiques de régionalisation. C'est en 1990 que l'État québécois dépose, *l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, dont l'objectif était de répartir plus également l'immigration sur son territoire. L'ensemble de la communauté immigrante est convoité par cette politique, mais les réfugiés semblent constituer le principal groupe cible des stratégies gouvernementales (Lebel-Racine, 2008, p. 12). Ces personnes sont sélectionnées lors de missions canadiennes à l'étranger et suite à des arrangements provinciaux et régionaux, leur

lieu de destination leur est d'une certaine manière « imposé » (Lebel-Racine, 2008, p. 12). En 1999, le Québec a accueilli une forte population de Kosovars qui s'est installée un peu partout dans la province et plus récemment des ressortissants algériens sont venus s'y établir grâce à un programme spécial mis en place avec le gouvernement canadien (TRCI, 2007, 7).

Cette stratégie de régionalisation de l'immigration du gouvernement canadien se présente sous forme d'un plan annuel, que l'on nomme plan préapprouvé, qui « indique combien de réfugiés parrainés par le gouvernement canadien doivent être envoyés, venant de chaque mission importante de traitement des réfugiés à l'étranger vers des destinations établies » (CIC, 2001, p. 34). Ce plan combine à la fois la provenance des personnes réfugiées et leur destination. Depuis l'Accord Canada-Québec² de 1990, la compétence en ce qui concerne cette immigration humanitaire à l'étranger est partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Ainsi, la question des réfugiés demeure sous la juridiction fédérale, mais le Québec est responsable de sa sélection, car c'est lui qui s'occupera ultérieurement de l'accueil et de l'intégration économique, sociale, culturelle et linguistique de ces personnes.

Le Québec se retrouve actuellement, quant au nombre de réfugiés réinstallés, au cinquième rang mondial derrière les États-Unis, le reste du Canada, l'Australie et la Suède (UNHCR, 2008). Ainsi, 9 085 réfugiés ont été sélectionnés à l'étranger et pris en charge par l'État canadien entre 2005 et 2009 pour être réinstallés dans l'une des localités d'accueil du Québec. Durant cette période, les réfugiés colombiens représentaient 41 % de cette population et constituaient donc le groupe le plus important en nombre (CIC, 2010).

² À cet effet, l'énoncé de l'Accord Canada-Québec se lit comme suit : « De manière à assumer pleinement sa part de responsabilité d'accueil humanitaire, le Québec s'engage à accueillir un pourcentage du nombre total de réfugiés et de personnes en situation semblable accueillis par le Canada au moins égal à son pourcentage de la population canadienne » Art.1 (8)

1.2.2 La politique

L'Énoncé politique *Au Québec, pour bâtir ensemble*, adopté en 1990, a pour objectif de « favoriser la régionalisation de l'immigration dans une perspective de développement régional » (MICC, 2007, p. 2). Plusieurs bureaux régionaux sont alors implantés afin d'accueillir les nouveaux arrivants et de les accompagner dans leur intégration. Par la suite, *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, ratifié en 1991, reconnaît le caractère distinct du Québec concernant l'immigration et « insiste sur la volonté de fournir au Québec de nouveaux moyens de préserver son poids démographique au sein du Canada » (MICC, 2007, p. 2). L'année suivante, le gouvernement du Québec met en place la politique de régionalisation de l'immigration : *Une richesse à partager – Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration*, qui consiste à faire profiter aux régions de l'apport économique, social et culturel de l'immigration et de favoriser l'apprentissage du français.

En 2004, le gouvernement québécois lance un nouveau plan d'action, *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, qui souligne l'importance de l'immigration et qui a pour objectif de « favoriser, par l'établissement de plans d'action adaptés aux spécificités régionales, la prise en compte de l'immigration comme enjeu de développement » (MICC, 2007, 4). Les principales mesures mises en place pour répondre à cet objectif sont : 1- « organiser des activités visant à sensibiliser la population en région à l'apport de l'immigration et à la contribution potentielle des personnes immigrantes » (MICC, 2007, p. 4); 2- « élaborer et [de] mettre en œuvre des plans d'action régionaux, en collaboration avec les acteurs socioéconomiques concernés des régions, incluant les organismes des communautés culturelles » (MICC, 2007, p. 4). Pour que les personnes immigrantes s'installent dans les régions

de façon durable, le gouvernement s'engage à offrir des perspectives d'emploi intéressantes, des services d'accueil et d'établissement accessibles et adaptés, un accès à l'éducation et à la formation professionnelle et enfin, un climat d'ouverture des communautés régionales (MICC, 2007, p. 5). C'est grâce à cette politique que les réfugiés disposent de services d'accueil et d'établissement financés par l'État québécois.

Dans notre étude, ce sont les réfugiés parrainés par l'État fédéral et directement installés dans les régions à l'extérieur de la RMM qui nous intéressent.

1.2.3 Le réfugié parrainé par l'État

Les personnes réfugiées sont liées au domaine politique, car c'est la communauté internationale qui les prend à charge. Donc, pour des raisons humanitaires, ces individus quittent leur pays d'origine pour se mettre sous la protection d'un autre État. Pour qu'un pays accepte d'accueillir un réfugié, celui-ci doit correspondre à la définition du « réfugié politique » telle que définie par la communauté internationale. Ainsi, selon la Convention de Genève de 1952 :

Un réfugié est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte (Chapitre 1. Dispositions générales, article premier, p.2)

Ce type de réfugié de nature « politique » est reconnu par la communauté internationale et peut ainsi avoir accès à un minimum de ressources qui lui permettent de s'intégrer à la société d'accueil.

Par la suite, pour qu'une personne reconnue comme réfugiée puisse être parrainée par l'État canadien et installée dans une localité d'accueil, elle doit répondre à plusieurs critères. D'abord, elle doit faire sa demande à l'étranger. Si la demande est faite sur le territoire canadien, cette personne est considérée comme une demanderesse d'asile et sera parrainée par l'État que lorsqu'elle aura acquis le statut de réfugié. Le processus est donc très différent et ces migrants ne sont pas installés dans les régions hors RMM. Par la suite, il faut que le ressortissant fasse l'objet d'une recommandation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou d'un engagement de parrainage collectif. Dans le deuxième cas, le réfugié n'est pas pris en charge par l'État, mais par une collectivité. Donc, le réfugié parrainé par l'État canadien doit correspondre à la définition internationale de réfugié et doit être sélectionné à l'étranger pour appliquer au *Programme de réétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire*.

Par ailleurs, il est important de mentionner que les réfugiés sont sélectionnés sur des critères semblables aux immigrants économiques. C'est-à-dire que les qualités personnelles (l'âge, la scolarité, la santé), la connaissance de la langue, la présence d'enfants et de lien familial au Québec, l'expérience de travail et l'engagement d'un garant sont pris en compte. Évidemment, plus la situation de détresse est menaçante pour l'intégrité de la personne, moins on accorde de l'importance à ces critères de sélections. Ces réfugiés sont donc pris en charge par l'État pendant cinq années à partir de leur première journée d'arrivée. Pendant ces années, ils ont accès aux programmes d'accueil et d'établissement financés par le gouvernement du Québec.

1.2.4 Les programmes d'accueil et d'établissement

Dès leur arrivée, les réfugiés parrainés par l'État canadien bénéficient des programmes d'accueil et de réétablissement assurés par des représentants du

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) ainsi que par des membres des organismes d'accueil afin de faciliter leur intégration. Le programme destiné aux réfugiés sélectionnés à l'étranger et pris en charge par l'État permet au gouvernement québécois d'installer des groupes de personnes dans les régions à l'extérieur de la RMM. Pour encadrer ces personnes dans leur établissement sur le territoire, deux programmes d'intégration ont été mis en place par le gouvernement du Québec : le programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) et le programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR). Le PANA fournit une aide financière destinée aux organismes communautaires qui contribuent à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants à la société québécoise (MICC, 2010, p. 6). Le PAIR, lui, est un programme qui vise à assurer l'accueil des réfugiés pris en charge par l'État et de leur fournir les biens essentiels à leur établissement pendant leur première année d'installation au Canada.

Ces programmes permettent aux réfugiés d'obtenir l'accompagnement dès leur arrivée. Par exemple, le transport jusqu'à leur ville de destination et un lieu d'hébergement temporaire. Par la suite, tout ce qui concerne l'établissement dans la région d'accueil, tels les services d'un interprète, l'aide à la recherche d'un logement, l'ouverture d'un compte bancaire, l'inscription au régime public d'assurance maladie, l'aide matérielle, l'argent de poche, l'accompagnement à l'inscription des enfants à l'école et aux cours de francisation, sont tous des services à la disposition de chaque personne réfugiée. Grâce au financement des organismes communautaires, les réfugiés peuvent également bénéficier de l'aide à l'intégration (francisation, aide à la recherche d'emploi, support psychologique) pendant les cinq années suivant leur arrivée.

1.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que la régionalisation de l'immigration est issue du désir de « démétropoliser » l'immigration. Par la mise en place de politiques, le gouvernement du Québec tente d'installer les personnes réfugiées, qui ont été sélectionnées à l'étranger et parrainées par l'État canadien, dans les régions à l'extérieur de la RRM. Or, il semble que les ressources soient insuffisantes et que les services dans les régions éloignées des grands centres urbains n'ont pas les outils nécessaires pour bien les intégrer à long terme (TRCI, 2007). Bien que les programmes mis en place offrent des services qui répondent, essentiellement, aux besoins d'accueil et d'installation des réfugiés, les politiques de régionalisation qui visent le soutien à l'intégration et l'aide à l'établissement à long terme, semblent faire défaut. Ce qui a pour conséquence de limiter la rétention des réfugiés qui quittent alors leur milieu d'accueil pour s'installer dans les métropoles canadiennes ou d'autres grandes villes (TRCI, 2008-2009; Lebel-Racine, 2008).

Nous avons vu que la politique de régionalisation permet aussi de s'attaquer à deux problématiques régionales : les difficultés économiques dues au manque de main-d'œuvre et aux manques d'investisseurs ainsi que les problèmes démographiques. L'aspect socioéconomique semble donc être un élément important de la politique sur la régionalisation de l'immigration. Selon Vatz Laaroussi (2007), ce sont des investisseurs économiques qu'on espérait voir s'installer dans les régions et non des réfugiés. La difficulté d'attirer les indépendants vers l'extérieur des grands centres urbains « a appelé le gouvernement du Québec à réunir des groupes d'individus qui sont plus faciles à diriger d'office, mais qui ne sont pas toujours bien perçus par la communauté qui les accueille » (Vatz Laaroussi, 2002, p. 99).

C'est donc, dans ce contexte que nous analyserons les éléments économiques, sociaux, politiques et culturels qui encouragent ou qui contraignent les individus à s'établir à long terme dans la communauté qui les reçoit et que nous chercherons à

comprendre les stratégies identitaires que vont adopter les réfugiés pour tenter de s'intégrer à leur nouveau monde.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

2.1 Recension des écrits: l'immigration en région

La question de l'intégration et de la rétention des réfugiés pris en charge par l'État et qui sont installés dans une localité d'accueil à l'extérieur de Montréal reste encore peu étudiée au sein de la communauté universitaire et des institutions gouvernementales. Les recherches étudient généralement la régionalisation de l'immigration en considérant l'ensemble de la population immigrante en incluant les réfugiés, comme ayant des besoins différents, mais sans nécessairement en faire un cas d'étude distinct. Pourtant, depuis 1990, dans le cadre de la politique sur la régionalisation de l'immigration, un pourcentage important de réfugiés est dirigé vers les régions et les villes moyennes à faible densité d'immigrants (TRCI, 2007), mais on constate un faible taux de rétention de ces personnes (TRCI, 2007-2008; Guilbert, 2006).

La littérature relative à la régionalisation de l'immigration au Québec et au Canada nous apporte certains éléments de compréhension importants concernant les facteurs d'attraction, d'intégration et de rétention des personnes réfugiées et immigrantes dans les régions hors métropoles. Dans notre cas, nous retiendrons plus particulièrement les facteurs d'intégration et de rétention puisque les réfugiés sont directement installés dans des villes moyennes ou dans des petites localités. Dans une moindre mesure, les facteurs attractifs nous aideront à nous éclairer sur les motivations qui influencent la mobilité des individus.

Avant tout, il est d'abord intéressant de s'arrêter sur la question identitaire. Selon les changements qui surviennent au cours d'une vie, certains éléments identitaires se transforment avec l'âge ou la mobilité. On intègre un statut comme celui d'adulte, selon la profession choisie, ou le statut de mère ou de père suite à la naissance d'un enfant. Ces transformations de l'identité s'installent dans une continuité et selon les changements de situation en interrelation (Leonetti, 1989, p.95). Selon Vatz Laaroussi (2002), certaines stratégies identitaires, telles que de nouveaux comportements ou de manières de faire, seront donc adoptées afin de mieux s'intégrer à la communauté tant d'un point de vue économique, social, politique, culturel que linguistique.

2.1.1 Identité et stratégies identitaires

Dans la littérature scientifique, on constate une classification politique des raisons de la migration que l'on peut observer en deux grandes catégories identitaires. Celui du migrant « volontaire » ou « spontané » et celui du migrant « involontaire » ou « forcé ». Comme le souligne Bocco : « le migrant "volontaire" serait essentiellement un migrant "économique" qui opère rationnellement et librement des choix de départ et de retour, alors que le migrant "involontaire" agirait dans un contexte contraignant qui empêche ou réduit fortement toute possibilité de choix » (1993, p.13). Bien qu'il est difficile d'établir un seuil de contrainte, et qu'actuellement les mobiles de l'exode se sont complexifiés (Lassaily-Jacob et al, 1999, p.30), il reste que les réfugiés sont des exilés involontaires « qui craignent avec raison d'être persécutés » (Déclaration de Genève, 1952, Chapitre 1, Article 1). On peut ainsi constater que la trajectoire migratoire est souvent pénible et combien les situations d'accueil et d'installation peuvent être difficiles (Gilbert, 2004). Il est donc important d'être « conscient du besoin qu'ils ont d'être sécurisé et rassuré et d'être traité avec attention et déférence » (Bertot et Jacob, 1991, p.118).

Le réfugié est un individu avec un passé lourd et troublant, qui se retrouve malgré sa volonté devant un abîme qu'il devra surmonter. Ainsi, Guilbert constate que : « les manques matériels, l'angoisse liée à la situation familiale au Québec et dans le pays d'origine, les séquelles psychologiques liées aux atrocités vécues et les blessures identitaires profondes s'expriment souvent à travers l'affirmation et la demande de reconnaissance de son identité » (Guilbert, 2004, p.214). Selon l'auteur, les réfugiés auraient besoin de deux choses afin de s'adapter et de s'intégrer à leur nouvelle société. Dans un premier temps, il s'agit du besoin de reconnaissance. Il consiste à faire en sorte que l'identité personnelle de l'individu soit reconnue dans ses multiples composantes. L'auteur mentionne à cet effet l'âge, le genre, la langue, l'ethnie, la nationalité (champ culturel), la profession et l'expérience (champ économique), ainsi que la trajectoire migratrice (champ social et politique). La reconnaissance est un besoin vital qui nous est donné par autrui (Shnapper, 1994). Donc, le fait d'être reconnu par la société est aussi un droit fondamental qui permet une meilleure maîtrise de son environnement. Autrement dit, la reconnaissance augmente les chances de retrouver une continuité afin de surmonter la rupture d'exil. Ainsi, « le fait de vivre en continuité ou en rupture par rapport au pays d'origine facilitera ou entravera le sentiment d'appartenance et la responsabilité de citoyen de l'adulte immigrant dans une nouvelle société » (Guilbert, 2004, p.217).

Dans un deuxième temps, ce besoin de reconnaissance est lié au « besoin de sécurité ontologique », expression empruntée à Anthony Giddens pour définir le besoin d'une confiance de base dans les relations avec les autres et avec son environnement. Cette confiance peut être déterminée autant par la perception de la communauté envers les personnes réfugiées, l'accompagnement et le support offert par celle-ci par les ressources disponibles afin de bien les accueillir et les soutenir tout au long de leur intégration à tous les niveaux (économique, culturel, politique et sociale). Donc, pour permettre une intégration économique, culturelle, sociale et politique, les besoins de

reconnaissance et de sécurité se conçoivent comme le définit Guilbert dans : « un espace de médiation dans lequel se développe un sentiment d'appartenance à la collectivité » (2004, p.219). Cet espace de médiation est une démarche qui vise à susciter entre des personnes ou des groupes des liens qui, soient n'existaient pas, soient sont renforcés ou renouvelés. Par cette démarche, on sollicite le dialogue avec l'autre afin de briser les barrières existantes entre les différents groupes culturels eux-mêmes et la communauté d'accueil. Et c'est à l'intérieur de cet espace que le migrant va développer des stratégies pour s'intégrer à son nouveau milieu.

Penser ainsi, les stratégies identitaires visent la construction de l'identité, mais sont aussi des stratégies d'insertion dans les nouveaux milieux (Vatz Laaroussi, 1999, p. 21). Cette reconstruction de l'identité dans les régions éloignées se retrouve au cœur de plusieurs études entreprises par Vatz Laaroussi (2007, 2001, 1999, 2009) et nous aide à mieux comprendre les stratégies identitaires employées par les familles immigrantes et les réfugiées. Selon l'auteure, les familles adoptent des stratégies d'insertion-acculturation qui ne sont pas connues des intervenants sociaux qui travaillent auprès de la population immigrante (Vatz Laaroussi, 2001). Par exemple, dans l'une de ses recherches (2001) l'auteure démontre que les femmes immigrantes sont très actives au sein de certains réseaux alors ignorés des intervenants et qui, par cette méconnaissance, perçoivent ces femmes comme étant très peu actives socialement.

De plus, il semble qu'il n'y a pas de compréhension du vécu de la personne. On ne prend pas nécessairement le temps de connaître l'histoire de l'immigrant ou du réfugié ainsi que sa trajectoire afin de mieux intervenir. Pour Vatz Laaroussi, Tremblay, Corriveau et Duplain « négliger cet aspect par rapport à une personne immigrante c'est nier la réalité présente de cette personne étant donné l'impact que peut avoir eu l'immigration sur celle-ci » (1999, p. 66). Ainsi, on voit les problématiques comme étant culturelles et non dues à l'expérience migratoire (Vatz-

Laarousi, Tremblay, Corriveau, Duplain, 1999). Par exemple, la famille est pour les immigrants le groupe qui est présent et qui les accompagne dans leur installation. C'est le lieu qui les protège contre les situations qui peuvent leur paraître menaçantes (Vatz Laaroussi, Tremblay, Corriveau, Duplain, 1999). Pour les intervenants, le « Nous familiale » qui est très présent, est perçu comme une caractéristique culturelle à la communauté immigrante plutôt qu'un processus lié à la trajectoire migratoire afin de s'intégrer à la nouvelle société (Vatz Laaroussi, Tremblay, Corriveau, Duplain, 1999). Cette vision culturaliste de l'immigration ne tient donc pas compte des stratégies identitaires des personnes immigrantes. Il est donc essentiel, dans un premier temps, de considérer les moyens que vont prendre les réfugiés afin de transformer leur identité pour mieux entrer en interrelation avec les autres et dans un deuxième temps de connaître leur identité profonde, c'est-à-dire leur histoire vécue. Cet exercice permettra de reconnaître ce groupe d'individus à tous les niveaux (culturelles, identitaires, politiques ou économique) pour ainsi identifier leurs besoins, que ce soit au niveau des soins de santé, des problèmes financiers ou de l'apprentissage de la langue.

Les stratégies identitaires que développent les personnes réfugiées apparaissent dans les diverses dimensions de l'intégration. Puisqu'il y a très peu de recherches qui ont été faites uniquement sur l'intégration des réfugiés dans les régions hors RMM, nous avons saisi l'ensemble des personnes immigrantes (économiques ou réfugiées) pour dresser un portrait des éléments de la littérature. Cette étape de la recherche servira de base à notre raisonnement pour ainsi nous aider à comprendre les facteurs d'intégration qui influencent la rétention ou la mobilité des individus, selon le cas, tant au niveau économique, social et politique, culturel et linguistique.

2.1.2 L'intégration des personnes immigrantes et réfugiées hors RMM

Plusieurs recherches menées (Vatz Laaroussi, 2005 et 2007 ; Vatz Laaroussi et Estelle Bernier, 2011 ; Quimper, 2005 ; Guilbert, 2006 ; Arsenault et Giroux, 2009 ; Routhier, 1999) depuis quelques années au Québec et au Canada nous apportent certains éléments de compréhension importants en regard de l'intégration et de la rétention des immigrants et des réfugiés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMM). Pour mieux saisir les facteurs de rétention et de mobilité des personnes immigrantes et réfugiées, nous avons donc établi quatre dimensions de l'intégration qui correspondent aux éléments de la littérature recueillie. Ce sont les dimensions économique, culturelle et linguistique ainsi que sociale et politique de l'intégration. La dernière correspond à l'ouverture de la communauté d'accueil. Mais, il est intéressant de souligner, avant tout, que les chercheurs n'accordent pas la même importance sur les différentes dimensions de l'intégration qui permettent la rétention des individus.

La littérature nous dit que les facteurs socioéconomiques sont indispensables à l'intégration de la personne qui migre dans une région (Quimper, 2005 ; Simard, 2007 ; Vatz Laaroussi, 2007 ; Guilbert, 2006). La question de l'emploi et la présence de personnes issues du même groupe culturel sont deux éléments essentiels qui sollicitent l'établissement à long terme. Par contre, l'importance de ces deux facteurs prend des dimensions différentes chez les chercheurs. Certains soulignent que l'emploi est le principal facteur qui retient les immigrants dans les régions, car il est une source économique importante ainsi qu'un moyen qui développe le sentiment d'appartenance à la région d'accueil (Alonso Coto, 1998 ; Boisclair, 1993). En deuxième lieu, la présence d'un conjoint est l'un des éléments essentiels à la rétention de ceux-ci. Le support d'une personne est une sorte de tremplin à l'intégration (Alonso Coto, 1998 ; Boisclair, 1993). Contrairement, d'autres études démontrent que la présence de la famille, d'amis ou des membres de la communauté serait le principal facteur (Métropolis, 2003 ; Arsenault et Giroux, 2009). Selon ces études, l'emploi viendrait en deuxième lieu et la qualité de vie en troisième. Selon Vatz

Laaroussi (2007), c'est la recherche d'emploi ainsi que les études postsecondaires qui seraient les motifs principaux qui pousseraient les immigrants à quitter la région d'établissement.

La question socioéconomique constitue l'aspect le plus important pour l'intégration des immigrants. Elle permet de faire le lien entre le travail et l'appartenance à sa propre communauté culturelle. Une fois que ces deux conditions sont présentes, les immigrants augmentent sensiblement leur capacité d'intégration. Par ailleurs, il semble que ces deux conditions ne se font pas nécessairement simultanément.

Ainsi, parmi les organismes communautaires qui accueillent les réfugiés et les immigrants en région, certains appliquent des stratégies d'intégration économique alors que d'autres favorisent des projets d'intégration sociale (Quimper, 2005). Cette dernière est importante pour les personnes qui ont besoin d'apprendre le français, de comprendre le fonctionnement de la société et de se familiariser avec les codes culturels. C'est un besoin imminent pour les réfugiés installés dans les régions du Québec et les immigrants qui sont récemment arrivés dans la province. En ce qui concerne ceux qui sont à leur deuxième destination ou plus, Quimper (2005) observe que l'intégration sociale se fait simultanément lorsque l'on favorise l'intégration économique. Par contre, une intégration sociale est nécessaire avant d'accompagner l'individu à la recherche d'emploi pour les réfugiés et les immigrants qui viennent juste d'arriver.

Pour Guilbert, que ce soit l'emploi ou les activités sociales, il est important d'assurer une routine chez la personne réfugiée afin de lutter contre l'angoisse et les inquiétudes. Par exemple, les cours de francisation assurent une routine, car ils entraînent une prévisibilité des journées. Mais lorsque les cours sont terminés, le réfugié se retrouve face à lui-même, et l'impression de régression refait surface

(Guilbert, 2006, p. 122). Il faut donc prévoir une continuité, par exemple, un suivi à la recherche d'emploi ou un soutien pour un retour aux études.

2.1.2.1 La dimension économique de l'intégration

Dans leur étude qui traite des dynamiques locales et des enjeux de l'immigration en région (2011), Vatz Laaroussi et Bernier définissent la dimension économique de l'intégration comme étant « le capital d'employabilité »¹. Elles se réfèrent ainsi à toute l'infrastructure qui permet d'accéder à l'emploi, que ce soit la présence d'établissement postsecondaire, de l'accès au logement et au service de santé, du transport en commun et de tous les programmes offerts par les organismes gouvernementaux. Ce sont aussi les possibilités d'emploi, le coût de la vie, le niveau de compétence qu'un individu possède par rapport au marché de l'emploi ainsi que l'ouverture des employeurs envers l'immigration.

Il existe de nombreux obstacles à l'intégration économique des immigrants dans les régions. Par exemple, le manque de sensibilisation de la part des employeurs envers les personnes immigrantes et le manque de concordance entre les capacités professionnelles des immigrants et la nature des emplois d'une région à l'autre (Quimper, 2005) semblent récurrents.

De plus, l'équivalence des diplômes et l'absence d'expérience dans la région d'accueil mettent un frein à l'insertion socio-économique des immigrants (TRCI, 2007) et entraîne une déclassification du statut. Guilbert (2006) affirme que la continuité concernant le statut professionnel est un facteur important. Le migrant doit, bien souvent, reprendre les études pour obtenir une équivalence et reprendre l'expérience en recommençant au bas de l'échelle. Cette rupture professionnelle est

¹ Le concept de capital, qui est utilisé ici par Vatz Laaroussi et Bernier, se réfère « aux ressources présentes dans une communauté, qu'elles soient politiques, sociales, économiques ou autres, leur accessibilité et leur possible mobilisation » (2011, p. 222).

un obstacle très important. À cet effet, Guilbert constate que « la non-reconnaissance du parcours professionnel est perçue par le réfugié comme un effritement de son identité » (2006, p.122).

Néanmoins, la question de l'équité salariale en région est très satisfaisante. Selon Statistique Canada (2009), l'intégration des immigrants dans les régions moins urbanisées est plus rapide et l'écart entre les salaires des natifs et les nouveaux arrivants est beaucoup plus faible. Chez les réfugiés, le contraste est très important. Ceux qui s'installent dans les petites villes et les régions rurales peuvent détenir la parité salariale dès la première année alors que dans les métropoles, aucun groupe n'atteint la parité avant 13 ans (Statistique Canada, 2009)². Dans un tout autre registre, Quimper (2005) observe que les immigrants et les réfugiés, au Québec, se retrouvent dans des types d'emplois physiquement difficiles et des salaires peu élevés. Les conditions de travail sont difficiles et de plus, les relations de travail avec les autres employés, dans ces endroits, ne sont pas non plus faciles. Les organismes communautaires peuvent difficilement faire quelque chose. Ce sont les entreprises elles-mêmes qui devront poser certaines réflexions afin de retenir nos personnes immigrantes et réfugiées (Quimper, 2005).

Par ailleurs, la régionalisation de l'immigration vise principalement à résoudre les problèmes économiques, comme la pénurie de main-d'œuvre qui affecte les petits centres, et les problèmes démographiques des régions du Québec. Du point de vue des acteurs gouvernementaux, l'intégration économique est donc plus importante que l'intégration sociale (Gagnon, Toro Lara, Rachédi et Angeneau, 2006). La croissance économique d'une région est une condition *sine qua non* (TRCI, 2007). Il est évident que les régions qui souhaitent connaître une croissance démographique doivent aussi

² Selon Statistique Canada, dans les très grandes régions urbaines, l'écart entre le revenu médian des immigrants et celui des Canadiens est fort important, se situant à 67 %. Dans les petites régions urbaines, l'écart chute à 32 %, tandis que dans les petites villes et les régions rurales, il n'est plus que de 20%.

pousser le moteur économique et créer de l'emploi. Dans cette perspective, Myriam Simard (1996) souligne l'importance d'arrimer un programme de régionalisation avec un plan de développement régional afin de retenir les nouveaux arrivants.

En dernier lieu, le sous-financement des organismes régionaux et des institutions provinciales qui offrent des services d'accueil et d'intégration aux réfugiés et aux immigrants est une grande problématique (Quimper, 2005 ; Gagnon, Toro Lara, Rachédi et Angeneau, 2006 ; Vatz Laaroussi, 2007). Dans les régions du Québec, il est fréquent de constater que les organismes communautaires ne fonctionnent qu'avec une seule personne responsable. Parfois, le budget donne la possibilité d'embaucher une autre personne pendant l'année et par la suite, les compressions budgétaires de l'année suivante remettent en question l'existence de ce poste. À cause du financement instable, les intervenants se retrouvent donc avec une surcharge de travail et ne peuvent assurer une qualité des services (Gagnon, Toro Lara, Rachédi et Angeneau, 2006). De plus, l'organisme communautaire qui dessert la population immigrante dans une région sera, la plupart du temps, le seul à offrir des services spécialisés, car le milieu institutionnel traditionnel n'est pas toujours préparé à répondre aux besoins de la population immigrante (TRCI, 2007, p. 14). Les structures établies sur le territoire (l'école, le CLSC, les organismes communautaires) tendent à se déresponsabiliser. Ce qui a pour effet de centraliser les services aux personnes réfugiées et immigrantes. On laisse ainsi le poids du changement à l'organisme et le travail est donc porté par une seule personne (Gagnon, Toro Lara, Rachédi et Angeneau, 2006)

2.1.2.2 La dimension culturelle et linguistique de l'intégration

Cette dimension de l'intégration représente pour Vatz Laaroussi et Bernier (2012) le capital culturel et linguistique. Ce sont les idées, les pratiques, les croyances et les

valeurs partagées, le patrimoine culturel ainsi que la langue parlée. C'est aussi la tenue d'événements culturels et artistiques.

L'apprentissage de la langue française est probablement l'un des facteurs d'intégration les plus importants. Les régions offrent un espace géographique et culturel qui favorise l'apprentissage de la langue française et du coup encourage l'intégration des personnes nouvellement arrivées (Alonso Coto, 1998). Effectivement, les petits milieux favorisent l'intégration, car l'interaction entre les natifs et les nouveaux arrivants est plus personnalisée et plus quotidienne (MRCl, 2003; Vatz Laaroussi, 2005). Les immigrants dans les milieux urbains semblent vivre en îlots ethniques et tendent à s'intégrer au milieu anglophone. Les régions se donnent ainsi une vocation de « sauvetage » (Fall, Gaye et Turgeon, 1998, p. 249). L'on compte sur les régions, qui sont majoritairement francophone et de souche canadienne-française pour franciser les nouveaux arrivants et les intégrer à la culture québécoise.

Par contre, il est important d'établir des structures de francisation dans les régions à l'extérieur de la RMM. Arsenault et Giroux mentionnent, dans leur recherche (2009), que les personnes immigrantes qui ont migré en Gaspésie dans les années 2007 et 2008, et qui ne parlaient pas français à leur arrivée, ont eu beaucoup de difficulté à se franciser due à l'absence d'un programme de francisation adapté au milieu rural. Par exemple, on retrouve des personnes scolarisées et d'autres analphabètes dans les mêmes classes de francisation, alors que l'apprentissage des deux groupes est fort différent.

L'expérience du jumelage entre les familles natives de la communauté d'accueil et les familles réfugiées et immigrantes est une stratégie d'intégration culturelle très valorisée par les chercheurs (Vatz Laaroussi, 2001; Drainville, 2006 ; Routhier, 1999). Elle permet aux nouveaux arrivants de mieux comprendre leur nouvelle

société, de briser l'isolement et les stéréotypes véhiculés autour d'eux. De plus, le jumelage développe le sentiment de sécurité chez les personnes réfugiées dans les premiers mois de leur arrivée (Routhier, 1999). Par contre, Vatz Laaroussi remarque que dans le jumelage, les familles s'intègrent aux réseaux immigrants, mais rarement le contraire (Vatz Laaroussi, 2005). Pour Vatz Laaroussi (2005), le jumelage ne peut donc être à lui seul un facteur de rétention.

2.1.2.3 La dimension sociale et politique de l'intégration

Le capital sociopolitique défini par Vatz Laaroussi et Bernier (2012) représente les ressources mobilisées par un individu pour faire valoir ses intérêts et influencer les acteurs locaux. Ce sont les personnes qui deviennent membres d'un conseil d'administration, d'une table de concertation ou de toute autre instance. Il s'agit d'être impliqué et d'avoir un réel pouvoir décisionnel dans la communauté.

Peu d'éléments de la littérature ont abordé cette dimension. Par contre, afin d'encourager l'établissement à long terme des nouveaux arrivants dans les régions éloignées, la politique de régionalisation dispose d'une stratégie qui consiste à former des noyaux culturels, particulièrement dans le cas des réfugiés (Routhier, 1999; Simard, 2002). Ces noyaux culturels sont de nature sociale et politique puisqu'ils se veulent un espace d'association, un lieu de rencontre ou tout simplement une communauté d'entraide et de convivialité pour les personnes réfugiées et immigrantes. Mais, c'est aussi un lieu où peut émerger une force sociale et politique qui aurait un pouvoir d'influence au sein de la communauté d'accueil.

En fait, la question de la présence de noyaux culturels est un sujet de controverse chez les chercheurs. D'abord, pour expliquer cette approche, le Centre de recherche international Métropolis (Série de conversation 9, février 2003) évoque le phénomène de l'insuffisance de personne issue du même groupe culturel par la « masse critique ».

C'est en fait l'absence d'un noyau culturel ou d'une « zone de confort ». Cette masse critique est nécessaire puisqu'elle souligne l'importance des liens familiaux qui sont à la base de la filière immigration. Certains groupes culturels portent beaucoup plus d'importance à la masse critique que d'autres. Certains vont vivre dans une zone de confort pour y travailler quitte à recevoir un salaire moins élevé, mais à payer des produits moins chers (comme chez les Asiatiques) et ne pas subir le stress linguistique (Métropolis, 2003). Au contraire, l'absence de groupe culturel ou de « zone de confort » dans les milieux ruraux, favoriserait pour certains chercheurs, l'intégration des nouveaux arrivants, car ils sont incités à développer leurs propres stratégies pour pouvoir y vivre et utiliser le français dans leur rapport au quotidien (Statistique Canada, 2009 ; Vatz Laaroussi, 2005).

Les projets d'établir un noyau culturel peuvent être un tremplin à l'intégration, car les gens issus d'un même groupe peuvent se supporter afin de mieux comprendre le milieu d'immigration. Malgré la pertinence de tels projets, Vatz Laaroussi souligne que : « cette intention de localiser le réseau immigrant ne tient pas compte de plusieurs de ses caractéristiques et tend en particulier à le transformer en mini communauté ethnique, culturelle et immigrante » (2008, 91). Il est donc nécessaire, selon l'auteure, d'avoir un meilleur arrimage entre les réseaux locaux et les réseaux immigrants.

2.1.2.4 L'ouverture de la communauté

Cette dimension, définie comme étant le capital d'ouverture de la région par Vatz Laaroussi et Bernier (2011), renvoie aux représentations des habitants de la communauté d'accueil en ce qui concerne l'immigration. Ce sont les images construites autour des réfugiés et des immigrants, particulièrement celles projetées par les médias. Ce sont aussi les relations entre les voisins, les collègues de travail, la possibilité de trouver un logement ou de s'intégrer dans un groupe social.

Selon les chercheurs (Vatz Laaroussi, 2007 ; Simard, 2007 ; Routhier, 1999), la perception de la communauté locale par rapport aux nouveaux arrivants est, effectivement, un autre facteur qui encourage l'intégration et la rétention des réfugiés et des immigrants dans les communautés hors RMM. Si les locaux stigmatisent les nouveaux venus, il sera difficile de contrer ce phénomène. Selon Métropolis (2003), le succès d'un programme de régionalisation de l'immigration est dû à l'opinion des citoyens canadiens. Si l'immigrant est perçu comme quelqu'un étant une menace à leur emploi ou à la cohésion sociale, sa présence peut créer des tensions.

La couverture médiatique peut avoir une grande influence sur la représentation des locaux face à l'immigration. Dans une autre étude réalisée en 2002, Vatz Laaroussi analyse l'impact des médias internationaux et nationaux qui ont couvert la guerre du Kosovo ainsi que les événements du 11 septembre sur les perceptions des natifs de la région de Sherbrooke envers les réfugiés serbes et afghans qui ont été installés sur le territoire par la politique de régionalisation du gouvernement québécois. Selon l'auteure, la stigmatisation est d'abord issue du monde médiatique. Les gens construisent leur interprétation de l'histoire à travers l'écran médiatique qui maintient une forme d'anthropocentrisme social, c'est-à-dire une vision occidentale. Ensuite, la stigmatisation de l'ignorance provient de la surinformation et de la désinformation. Vatz Laaroussi souligne qu'en région « cette ignorance entretenue se traduit par une forme de négation de l'histoire collective au profit d'une histoire individualisée, ou ce que je peux aussi appeler une forme d'"anthropocentrisme humaniste" » (2002, p. 102). Donc, on met de l'avant la personne en considérant ses repères individuels en rejetant son identité globale, ses repères collectifs. Enfin, la stigmatisation de l'histoire locale est une manière de demander aux personnes immigrantes de devenir le plus rapidement possible des « quasi-natifs » en laissant leurs différences. Ainsi, la question de la diversité devrait occuper une place prépondérante, au même titre que la

question de l'immigration, dans l'espace de discussion dans les régions (Arsenault et Giroux, 2008).

Pour résumer les éléments de la littérature, nous avons dressé un tableau synthèse qui rassemble les facteurs favorables et défavorables à la rétention des personnes immigrantes et réfugiées qui ont résidé à l'extérieure de la région métropolitaine de Montréal (RMM). Ces facteurs sont classifiés selon les quatre dimensions de l'intégration : économique, culturelle et linguistique, sociale et politique ainsi que l'ouverture de la communauté.

Tableau 2.1.2.5

Synthèse des éléments favorables et défavorables à la rétention des personnes immigrantes et réfugiées qui ont résidé hors RMM, selon les quatre dimensions de l'intégration

Dimensions de l'intégration	Définition	Facteurs favorables à la rétention des réfugiés hors RMM	Facteurs défavorables à la rétention des réfugiés hors RMM
Dimension économique de l'intégration	Ce sont les infrastructures qui permettent l'accès à l'emploi, la présence d'établissement postsecondaire, les possibilités d'emploi, l'accès au logement et au transport en commun. Ce sont aussi le coût de la vie, les compétences de l'individu et l'ouverture des employeurs	Parité salariale Coût de la vie	Absence d'établissement postsecondaire Manque de sensibilisation chez les employeurs Formation des individus ne correspond pas aux besoins de main d'œuvre de la région Déclassification du statut professionnel Conditions de travail difficiles Manque d'arrimage du programme de régionalisation de l'immigration avec le plan de développement régional. Sous-financement des organismes régionaux qui répond aux besoins des immigrants
Dimension culturelle et linguistique de l'intégration	Ce sont les idées, les pratiques, les croyances, les valeurs partagées, le patrimoine culturel et la langue parlée.	Espace géographique favorable à l'apprentissage de la langue et de la culture. Jumelage interculturel. Milieu qui favorise le sentiment de sécurité. L'interaction entre les natifs et les nouveaux arrivants est personnalisée et plus quotidienne qu'en milieu urbain	Absence d'un programme de francisation adaptée en milieu rural.
Dimension sociale et politique de l'intégration	Ce sont les ressources mobilisées par un individu pour faire valoir ses intérêts et influencer les acteurs locaux.	Présence d'un noyau culturel : tremplin à l'intégration et à l'organisation politique. Plus grand soutien afin de mieux comprendre le système.	Présence d'un noyau culturel : potentiel de conflits intra-groupes. et risque de ghettoïsation
L'ouverture de la communauté	Représentation des habitants de la communauté d'accueil envers l'immigration.	Proximité des gens	Stigmatisation des nouveaux arrivants. Impact des médias internationaux et nationaux sur l'opinion publique.

2.2 Hypothèse de recherche

Nous avons vu, à travers la littérature, que **l'intégration** concerne autant la personne qui migre que la communauté d'accueil. On parle donc d'une intégration réciproque. D'abord, celle-ci **dépend de l'immigrant selon sa capacité, ses compétences et ses stratégies d'adaptation à la société d'accueil**. Ensuite, **l'adaptation des structures à la population immigrante**, c'est-à-dire comment les services sociaux, les intervenants, les institutions locales vont transformer leur pratique afin de mieux répondre aux besoins des réfugiés.

On constate donc qu'il existe, à l'intérieur des institutions de la communauté d'accueil et chez les intervenants, certains éléments qui jouent un rôle prédominant dans l'intégration des réfugiés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. Que ce soit au niveau économique, social, politique ou culturel, il y a dans chacune des dimensions de l'intégration des facteurs qui déterminent la rétention des réfugiés. Dans le cas de Trois-Pistoles, les acteurs sociaux ont su s'adapter au cas par cas. Autrement dit, on tentait de trouver une solution ponctuelle à chaque fois qu'un problème particulier se manifestait. L'adaptation est restée à portée individuelle, sans être structurée ou soutenue par des mesures institutionnelles ou formalisées (Vatz Laaroussi, 2005, p. 105). De là, nous jugeons que cette intégration, plus personnalisée, nous donnera une autre perspective du processus d'intégration et des stratégies identitaires adoptées par les réfugiés parrainés par l'État et établis dans une communauté locale.

Effectivement, **nous remarquons que les moyens que vont prendre les réfugiés pour s'intégrer sont différents pour celui qui migre en région urbaine et celui qui migre en région rurale**. L'intégration sera aussi différente pour une famille, pour une personne en couple mixte, pour les femmes, ou pour une personne seule. À la ville, les personnes immigrantes vont utiliser la communauté culturelle pour

s'insérer dans la société. En région, l'absence de communauté culturelle demande aux immigrants de développer d'autres stratégies et d'avoir recours à d'autres personnes pour favoriser leur intégration. Les communautés ethniques sont moins nombreuses et moins organisées, et les organismes communautaires qui offrent de l'aide aux immigrants sont aussi moins nombreux et moins spécialisés. Par contre, les réseaux transnationaux semblent prendre une place de plus en plus importante. Ces communautés virtuelles sont des réseaux de solidarités qui peuvent servir de tremplin à l'immigration. Elles maintiennent les relations avec les communautés d'origine, transforment les mouvements migratoires et semblent construire de nouveaux projets identitaires. Il est peut-être donc plus facile de s'installer en région à l'extérieur de la RMM considérant la présence de nouveaux réseaux transnationaux (Mitropoliska, 2008).

Enfin, nous avons appris à travers la littérature que **les relations sociales sont très importantes pour tisser des liens d'appartenance**. Il n'est pas toujours évident pour les réfugiés qui arrivent avec une langue étrangère, une religion ou des traditions particulières, un mode de vie différent, un passé méconnu, de dépasser de simples relations superficielles avec les natifs et de développer des amitiés profondes et des liens de confiance solides. De plus, il semble y avoir une forme d'ethnocentrisme de la part de la population native et des intervenants du fait qu'on ne connaît que très peu le vécu des réfugiés afin de mieux comprendre leurs besoins. Leur histoire passée, les conditions de départ, la migration et l'arrivée dans le nouveau pays sont des expériences ignorées. On peut donc formuler l'hypothèse que **les réfugiés vont développer des stratégies identitaires qui sont méconnues des intervenants et des membres de la communauté d'accueil et qui se présentent différemment que dans les grandes villes**.

La recherche porte donc sur l'intégration ainsi que sur les stratégies identitaires adoptées par les réfugiés installés dans les communautés locales du Québec afin de

mieux comprendre les difficultés relatives à la rétention de ces personnes. Nous avons constaté, à travers la littérature, que les relations interculturelles dans les régions à l'extérieur de la RRM sont différentes et nous permettent de jeter un nouveau regard sur les questions reliées à l'intégration, et particulièrement le cas des réfugiés colombiens sélectionnés à l'étranger, car, comme nous allons le voir dans le chapitre quatre, ils représentent le groupe le plus important en nombre.

2.3 Cadre conceptuel

L'objectif général de la recherche est de saisir en premier lieu les facteurs économiques, sociaux et politiques, culturels et linguistiques, qui facilitent l'intégration et à rétention des réfugiés installés sur le territoire hors de la région métropolitaine de Montréal (RMM). Le concept d'intégration est donc au centre de notre recherche. C'est autour de cet axe que nous tenterons de comprendre les divers facteurs qui vont encourager les réfugiés à s'établir à long terme sur le territoire régional. Par la suite, comme le mentionne Jacob (1991b), l'intégration suppose une communauté dans laquelle les immigrants doivent s'intégrer. Effectivement, la communauté est une structure sociale qui permet aux individus de s'intégrer par le travail et par des services qui répondent aux besoins des individus tels que la santé et l'éducation, et par une participation active des citoyens à la vie sociale et politique. C'est aussi un lieu où les individus vont développer des contacts et des relations avec les autres membres. Selon Jacob, le réseau communautaire est la première condition de l'intégration. Il est donc important de donner un sens au concept de communauté. Par la suite, c'est à partir de ces interrelations dans la communauté que l'individu va reconstruire son identité afin de cultiver des relations harmonieuses avec les membres de la communauté, de s'intégrer au sein du groupe et de développer un sentiment d'appartenance (Jacob, 1991b). Ces reconstructions identitaires sont des moyens et des stratégies que vont mobiliser les individus pour atteindre un but (Leonetti, 1989).

Ainsi, le concept de « stratégie identitaire » est nécessaire afin de bien comprendre comment les réfugiés vont reconstruire leur identité à partir des ressources de la communauté, des interrelations et de leur bagage personnel afin de s'adapter à leur nouveau milieu et d'y participer pleinement.

2.3.1 Le concept d'intégration

Le concept d'intégration, en immigration, s'énonce parfois en termes d'adaptation, d'acculturation, d'assimilation ou d'insertion, et le choix du concept utilisé dépend de la discipline du chercheur (Beaud et Noiriel, 1989). Par exemple, les économistes vont utiliser le terme d'« insertion »; les psychologues vont préférer le vocable d'« adaptation » ou d'« acculturation ». Les anthropologues utiliseront aussi le terme d'« acculturation », et moins fréquemment celui d'« assimilation ». Dans le cas des sociologues et des politicologues, ceux-ci réfléchiront en termes d'« intégration » (Beaud et Noiriel, 1989).

Jusqu'en 1950, dans le domaine de la sociologie, on parlait en termes d'« assimilation », particulièrement, aux États-Unis. Au départ, l'assimilation est un « processus par lequel les nouveaux immigrants devenaient progressivement des membres de la société d'installation » (Schnapper, 2007, p. 13). Milton Gordon publie *Assimilation in American life* (1964) où il élabore une typologie de l'assimilation. Sa théorie comprend sept dimensions mesurables provenant du processus d'assimilation. L'immigrant suivrait la progression suivante : dès son arrivée, il y a l'assimilation culturelle (acculturation) qui débouche sur l'assimilation structurelle (les interactions) pour ensuite le conduire à être confronté aux rapports entre la question et les attitudes et comportements de la société d'accueil pour finalement arriver à l'assimilation civique. Cette théorie jugée ethnocentrique (Labelle, Field et Icart, 2007), impliquant des indicateurs et des valeurs de la culture

d'accueil afin de mesurer les possibilités d'assimilation, a inspiré plusieurs chercheurs et continue aujourd'hui de laisser sa trace à travers le concept d'intégration (Labelle, Field et Icart, 2007). Par exemple, le niveau d'intégration dans le modèle de Berry (1996) est calculé selon le degré d'implication des immigrants dans leur milieu. Ce qui entraîne, selon Laaroussi « un nivellement des immigrants sur un continuum allant des moins intégrés (ou moins intégrables) aux intégrés (ou bons immigrants) » (2005, p. 98). Cette manière d'analyse peut changer les perspectives que la société a envers les diverses cultures et conclure qu'il y a des cultures plus facilement intégrables. C'est pour cette raison que certains auteurs (Vatz Laaroussi, 2005 ; Bonneau, 1997) préfèrent utiliser le concept d'insertion puisqu'il évite des polémiques que nous pouvons retrouver autour de celui de l'intégration.

Pourtant, Abou (1988) définit le concept d'intégration comme étant une insertion des nouveaux venus dans les structures économiques, sociales et politiques du milieu d'accueil (1988). Selon l'auteur, l'intégration se distingue à trois niveaux : celui du fonctionnement (communiquer, gagner sa vie), de la participation (rôle actif dans la société), et de l'aspiration (comme membre à part entière de la société dans un projet d'avenir du milieu d'accueil). Dans ce cas-ci, l'insertion est plutôt un élément du concept d'intégration.

Selon Schnapper, l'utilisation du vocable « intégration » suggère la participation à la vie collective. C'est le « faire société », le « vivre ensemble », « le lien social ». Lorsqu'on parle d'intégration, on doit « insister sur le rôle actif des individus, sur les processus, les échanges et les négociations entre les individus et les divers groupes qui conduisent à élaborer de nouvelles règles » (Schnapper, 2007, p. 16). En fait, c'est comme un processus de régulation, car c'est à la fois l'intégration des individus et l'intégration de la société dans son ensemble.

D'ailleurs, Émile Durkheim utilise le terme « intégration » pour parler de la société en général. Dans son étude sur le suicide, l'auteur mentionne que l'intégration comprend des interactions sociales et des valeurs communes. (Durkheim, 1976). Bref, des propriétés morphologiques et une unité morale. À partir de la théorie de Durkheim, Pilippe Besnard (1987) nous dit qu'un groupe social est intégré lorsqu'il répond à trois conditions essentielles. D'abord, lorsque le groupe partage une conscience commune ainsi que des sentiments et des pratiques communes. Ensuite, les membres du groupe doivent être en interaction les uns avec les autres. Enfin, le groupe doit avoir un but commun, un projet de société. Cette définition reprend les principaux éléments identifiés par Abou (1986).

Cependant, lorsque l'on parle de l'intégration des personnes immigrantes dans un groupe majoritaire, l'intégration désigne :

Les processus par lesquels les individus participent à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels, les échanges avec les autres, la participation aux institutions communes (Schnapper, 2007, p. 68-69).

Par ailleurs, afin de bien circonscrire la question de l'intégration des immigrants dans une communauté, il est nécessaire de bien définir les dimensions de l'intégration.

2.3.1.1 Les dimensions de l'intégration

L'intégration est un processus qui comprend plusieurs dimensions qui sont aussi objectives que subjectives (Schnapper, 2007). Nous avons retenu quatre dimensions de l'intégration qui répondaient bien à une classification des éléments relevés dans notre revue de littérature, soit : économique, social et politique, culturel et

linguistique (Labelle, Field et Icart, 2007 ; Bernier et Vatz Laaroussi, 2011) ainsi que l'ouverture de la communauté (Bernier et Vatz Laaroussi, 2011).

D'abord, pour résumer ce que nous avons vu à la section 2.1.2, la dimension économique recèle principalement la question de l'insertion des personnes au marché du travail et la dimension sociale et politique qui constitue la contribution ou l'implication de la personne dans sa collectivité. Ces dimensions se réfèrent à l'ordre politique et économique qui sont, pour Dominique Schnapper, importantes en ce qui concerne l'intégration des membres dans une société. Pour l'auteure, la dignité humaine passe par l'accès à la citoyenneté qui est la source du sentiment d'appartenance. C'est le principe d'intégration qui interpelle chaque individu, peu importe leur statut social, leur pratique, leur religion, etc. Par exemple, le vote démocratique démontre que chaque individu appartient à une communauté politique nationale et qu'il a le pouvoir d'agir en son sein. Ensuite, l'État doit leur fournir un travail, car c'est le travail qui rend l'individu autonome et souverain évitant ainsi l'exclusion de la vie collective. Le travail est l'activité de l'homme qui lui permet d'être autonome et de se sentir inclus dans les échanges de la vie collective. Ainsi, « la dignité de l'homme moderne repose sur l'exercice de la citoyenneté et sur son activité de producteur » (Schnapper, 2007, p. 137).

Enfin, la dimension culturelle et linguistique concerne principalement l'apprentissage de la langue de la société d'accueil, le niveau d'appartenance à la communauté, aux pratiques culturelles, au statut d'immigration (capital scolaire, revenu) et aux croyances religieuses. Pour chaque individu, les moyens pour parvenir à une bonne intégration seront fort différents, particulièrement chez les réfugiés. André Jacob (1991) insiste sur le fait que ce groupe de personnes est souvent négligé. Les réfugiés ont un passé troublant (traumatisme, violence, torture) et se retrouvent donc avec des problèmes de santé importants (Jacob, 1991). L'intégration sera plus longue et les réfugiés exigeront davantage de ressources.

Les dimensions de l'intégration ne sont pas à sens unique, c'est-à-dire que l'intégration ne concerne pas seulement les immigrants, mais l'ensemble de la société (Schnapper, 2007, p. 204). Il faut donc voir l'ensemble des modalités de l'intégration sociale, car « la société d'installation n'est pas une entité établie, stable et définitive et les enfants de migrants ne lui sont pas extérieurs; ils en sont les membres et contribuent à la créer; comme tous ses membres, ils sont entraînés par la dynamique de l'intégration sociale avec les formes qu'elle prend dans la "démocratie providentielle" » (Schnapper, 2007, p. 129). Notons que pour l'auteure, l'État-Providence est lui-même un projet d'intégration important, car il assure la distribution de la richesse et vise la protection et l'égalité des chances (lutte contre le racisme et la discrimination, garanti l'égalité devant la loi, le logement, l'emploi, etc.). Ainsi, chacune des dimensions de l'intégration ne relève pas uniquement des capacités de chacun et ne passe pas uniquement par la communauté qui les accueille et les institutions qui offrent un support aux immigrants, mais concerne aussi l'ensemble des programmes et des politiques dont est constituée la société d'accueil.

2.3.1.2 L'intégration au Québec

Si les modalités individuelles de l'intégration des immigrants sont primordiales, il faut également s'interroger sur les modalités de l'intégration de la société québécoise. L'intégration au Québec suppose une intégration d'individus en reconstruction identitaire sur un territoire national, lui-même en quête d'identité culturelle (Mègre, 1998, p. 38). Effectivement, dans le contexte québécois, les débats culturels tels que la protection de la langue française, les droits statutaires du peuple québécois et la diminution du poids démographique de la population québécoise au sein du Canada sont des enjeux dans lesquels le nouvel arrivant est invité à participer (Mègre, 1998). Du fait de l'importance de cette lutte identitaire, le Québec a développé une politique d'« interculturelisme », que Rousseau (2006) situe entre deux pôles : celui du multiculturalisme canadien et celui du républicanisme français. D'un côté, on propose

aux nouveaux arrivants de conserver leur culture et leur identité à l'intérieur du cadre légal canadien. De l'autre, le modèle français demande une intégration absolue et une transformation de l'immigrant en citoyen français. (Rousseau, 2006, p. 15-16). Sous des politiques d'interculturalismes, le Québec cherche à articuler un axe identitaire commun (la langue et les valeurs libérales communes) tout en respectant les particularismes des groupes identitaires (Rousseau, 2006, p. 65).

Effectivement, en 1981, le plan d'action intitulé *Autant de façon d'être Québécois* reprend le concept de « convergence culturelle » qui stipule que :

On ne sera plus en présence d'une juxtaposition des traditions culturelles, mais devant une convergence des efforts vers la réalisation d'un projet culturel collectif. Et on aura évité l'assimilation des groupes minoritaires puisque chacun, bien relié à l'ensemble et capable de communiquer avec les autres, aura conscience de ce qu'il apporte d'original au développement culturel québécois et sera perçu comme plus enrichissant pour tous s'il est plus fidèle à ses traditions et son génie propre.

Le concept de convergence culturelle qui précède celui d'interculturalisme signifie donc que « les immigrants ne doivent pas couper les liens avec leur culture d'origine, puisqu'elle sert à enrichir la culture commune » (Mègre, 1998, p. 24). Cette idée se retrouvera aussi dans *l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990 où l'on précise que le Québec est une société pluraliste ouverte à la diversité dans les limites qu'imposent le respect des valeurs communes et l'importance d'échanges intercommunautaires.

Ce modèle québécois d'intégration culturelle est fondé sur la langue. Adoptée en 1977, la loi 101 qui stipule que le français est la langue officielle du Québec devient le cœur du modèle québécois d'intégration culturelle. Elle permet d'avoir un projet politique commun. Celui de la construction d'une société francophone, tout en reconnaissant son caractère multiethnique (Rousseau, 2006, p. 72). La langue est la

base de l'identité québécoise et la base d'un projet politique commun afin d'obtenir plus de pouvoir au sein de la nation canadienne. Selon Denise Helly « la connaissance du français par les immigrants joue un rôle de premier plan : elle leur ouvre la voie à la compréhension et à l'acceptation de l'héritage et du projet politique francophone » (Helly, 1992, p. 105).

Étudier le processus d'intégration des immigrants et des réfugiés c'est aussi tenir compte de la communauté, car les nouveaux arrivants doivent s'intégrer, se faire une place à l'intérieur d'un groupe social en obtenant un emploi, en se construisant un réseau de contacts, en participant à la vie sociale et politique de la communauté. C'est le lieu où les réfugiés devront créer des liens sociaux qui conduisent à un sentiment d'appartenance à la communauté. De plus, définir ce concept nous aidera à mieux observer notre terrain de recherche, c'est-à-dire Trois-Pistoles et Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent ainsi que Victoriaville dans la région du Centre-du-Québec. Des territoires à faible densité d'immigrant, fortement marqué par l'homogénéité culturelle, particulièrement sur le plan de la langue.

2.3.2 Le concept de communauté

L'intégration suggère donc une communauté dans laquelle la personne immigrante va trouver sa place afin de s'y installer de façon durable. Il y a la communauté locale dans laquelle la personne qui migre va s'installer physiquement et la communauté dite de réseaux ou diaspora qui soutiennent les personnes migrantes de manière virtuelle. Pour définir ce concept, qui est rempli de nuances et de variantes chez les sociologues, nous tenterons de présenter plusieurs définitions pour ensuite ressortir les éléments qui correspondent le plus à notre étude de cas.

2.3.2.1 La communauté locale

Ferdinand Tönnies est l'un des premiers chercheurs à penser la question de la communauté et de la société en science sociale. Pour cet auteur, la communauté (*Gemeinschaft*) se traduit par l'appartenance à une identité particulière. C'est l'entité qui rapproche les individus les uns des autres, c'est le monde de la famille, du village, du voisinage, dans un esprit de connivence et d'amitié. C'est une masse indistincte qui ne peut autrement que se déplacer ensemble (Durkheim, 1976).

Pour Durkheim, la composition de la *Gemeinschaft* (la communauté) est mécanique et celle de la *Gesellschaft* (la société) est organique. La dimension organique est le monde de la division du travail. Chaque individu a un rôle à jouer, une fonction afin de maintenir l'unité sociale. Lorsque les fonctions sont nombreuses, comme dans une société, et que les particularités des rôles augmentent, les éléments sont plus distants et difficiles à réunifier. Durkheim (1998) compare cette dimension aux sociétés modernes où la division du travail fait partie intégrante du corps social. Contrairement, la dimension mécanique rejoint le concept de communauté, car l'auteur la compare aux sociétés primitives où la division du travail est presque inexistante. Donc, le processus de socialisation de l'individu correspond au mode d'intégration. Lorsque la division du travail est inexistante, l'individu est fortement intégré au corps social.

Plus récemment, Vibert propose de définir la société (*Gesellschaft*) comme étant le monde de l'artificialisme rationnel et individualiste qui favorise l'économie marchande et les relations impersonnelles (Vibert, 2005, p. 62). Alors que la communauté est un accord spontané de plusieurs consciences et la société c'est, pour reprendre le terme de Vibert, « l'artificialisme ».

André Jacob donne une définition au concept de communauté qui nous semble très pertinente pour notre recherche :

La communauté réfère à un réseau de relations à partir du partage d'une identité (affinité, sentiment d'appartenance, etc.) et des rapports organisés dans un espace donné. En effet, toutes activités communautaires (éducation, loisirs, travail, culte, etc.) se déroulent dans un lieu donné, dans une aire géographique donnée, qui prend une signification, qui donne un sens à l'identité. Le milieu signifie appartenance et référence, et transcende le vécu immédiat pour constituer un tissu social significatif à partir duquel se tissent de nombreuses relations, aussi affectives que cognitives, qui assurent notre intégration à la société (Jacob, 1991b, p. 313).

Effectivement, dans notre mémoire, nous nous intéressons aux relations que vivent les réfugiés avec les membres de la communauté d'accueil ainsi que toutes les formes de liens sociaux vécus par le truchement d'institution communes. Nous cherchons à comprendre comment ces individus vont développer des stratégies identitaires pour s'intégrer à un milieu qui constitue non seulement un espace géographique, mais aussi un corps social.

Mais pour préciser davantage la notion de communauté et la rendre plus opérationnelle, nous avons retenu celle de Vibert et Potvin (2012). Pour les auteurs, la communauté peut être comprise en combinant quatre idéaux types : 1- un milieu de vie comprenant la parenté, voisinage et l'amitié ; 2- des associations offrant des services et de l'entraide, mais revendiquant des droits ; 3- une identité collective non nécessairement institutionnalisée qui se définit par la langue, la religion, l'orientation sexuelle ; 4- une communauté comprise comme englobante où l'ensemble des citoyens d'un territoire s'inscrit dans un cadre juridicopolitique.

La notion de communauté définie par Tonnïe, Durkheim, Jacob, Vibert et Potvin peut aussi prendre différentes formes. Ainsi, Médard (1969) distingue « la communauté au sens strict », et « la communauté locale ». La première désigne le côté intime des

individus qui s'articule dans les rapports interindividuels et qui construit le sentiment d'appartenance ainsi que l'aspect fonctionnel qui englobe la vie des individus (Médard, 1969, p. 16). La communauté locale représente tout d'abord les groupes de localité. C'est-à-dire que la communauté est à la fois un endroit où des gens partagent des sentiments issus des interactions sociales (amis, voisinage), un espace de vie qu'ils fréquentent (lieu de travail, loisirs) et des institutions communes qui les dirigent (éducation, santé).

Effectivement, au sein de la communauté, il y a inévitablement des interactions sociales qui interviennent par le truchement d'institutions communes. Ce sont des interactions qui forment les liens de solidarité et de partage. Selon Fortin (2005), il y a quatre types d'interactions sociales qui définissent la communauté. D'abord, le lieu de l'intersubjectivité ou de « face à face ». C'est le moment où des liens se forment dans la communication avec l'autre. C'est l'espace où se tissent les liens familiaux, de l'amitié et de l'amour. Ensuite, la place publique est le lieu où se rencontrent la presse d'information, les milieux artistiques et d'expressions. C'est le lieu où s'affrontent les différends et qu'on tente d'apprivoiser afin de maintenir une certaine cohésion sociale. Ces deux premiers types d'interactions sociales permettent aux identités individuelles de s'associer afin de former une identité collective. Par la suite, l'espace public est le lieu de discussion. C'est autant les mouvements sociaux, les commissions d'enquête que les réunions syndicales dans un café. Ce sont les tribunes à la radio, les forums de discussions sur le web, etc. Enfin, le dernier type d'interaction sociale est la démocratie. On la retrouve dans les assemblées délibérantes, les associations syndicales et dans l'État. C'est un lieu de débats et de prises de décision. Dans ces deux derniers types, c'est le moment où les identités collectives sont reconnues, car elle implique une normativité et une institution. (Fortin, 2005, p. 116).

Par la suite, s'inspirant de George Homans (1950), Médard défend la notion de « système social » comme instrument d'analyse pour rendre compte de ce qu'est la communauté. Le système social est selon l'auteur : « les activités, interactions et sentiments des membres du groupe, ainsi que le rapport de ces éléments entre eux pendant la période d'activité du groupe » (1969, p. 19). Médard distingue donc deux dimensions du système social : la dimension interne qui se réfère aux sentiments qui se manifeste au sein du groupe durant leur vie commune et la dimension externe qui évoque cette solidarité entre les membres du groupe qui permet de maintenir la survie du groupe face à son environnement. Cet instrument d'analyse peut se comparer au modèle vertical et horizontal de Warren (1972). Le modèle vertical est la relation structurelle et fonctionnelle entre les unités locales et les systèmes extracommunautaires. Ce qui veut dire qu'il y a des éléments externes qui transcendent des unités locales et qui les transforment. Le modèle horizontal se réfère à la relation structurelle et fonctionnelle qui unit les diverses unités de la communauté.

Actuellement, plusieurs auteurs (Médard, 1969 ; Vipert, 2005 ; Busino, 1996; Touraine, 1997) annoncent le déclin de la communauté. Selon Médard, il y a trois facteurs qui menacent la cohésion de la communauté locale. La première est la division du travail. La multiplication et la spécialisation des fonctions entraînent une différenciation structurelle de plus en plus importante au sein de la communauté. De ce fait, la division du travail est la conséquence directe de la différenciation des intérêts qui se trouve être la deuxième menace de la cohésion de la communauté. Celle-ci entraîne la multiplication des associations dont le but est de poursuivre des intérêts spécialisés propres à certaines catégories de personnes (Médard, 1969, p. 28). Ainsi, le déclin de la communauté et la prolifération des associations sont liés, car la communauté n'englobe pas la quasi-totalité des gens (Médard, 1969, p. 29). Enfin, la bureaucratisation participe au morcellement de la communauté. Son but est d'obtenir une organisation efficace par l'utilisation de méthodes rationnelles. Elle solidifie donc

la structure déjà fragmentée de la communauté. Puisqu'elle est orientée vers un modèle vertical avant d'être horizontal, elle participe à réduire l'autonomie de la communauté locale (Médard, 1969, p. 30). Le modèle vertical se renforce aux dépens de l'affaiblissement du modèle horizontal tout en facilitant le transfert des fonctions au profit des systèmes extracommunautaires. Il y a donc un renforcement des liens systémiques entre les unités communautaires et les systèmes extracommunautaires (Médard, 1969, p. 30). Ainsi, la société globale est de plus en plus présente à l'intérieur de la communauté. Par exemple, les banques, les industries, même les écoles sont dirigées par des instances qui existent à l'extérieur de la communauté qui les dessert. La communauté n'a pas beaucoup de contrôle sur ces institutions extracommunautaires. L'aide mutuel tel que la famille et le voisinage jouent un grand rôle, mais le système national d'assistance constitue un rôle davantage plus important et la communauté locale « n'est plus qu'un relais administratif dans l'organisation nationale de l'assistance » (Ménard, 1969, p. 31).

Pour faire l'étude de l'intégration des personnes réfugiées dans une communauté donnée, il nous semble important de retenir l'idée du modèle vertical et horizontal de Warren (1972). Il y a, dans la communauté des éléments qui unissent les unités entre elles. Que l'on parle de la dimension interne du système social ou de la communauté au sens strict (Médard, 1969), il y a dans la communauté cette prémisse où les gens créés des liens sociaux, où les rapports interindividuels fortifient les unités entre elles et sollicitent des liens d'appartenance. Cette prémisse de la communauté, on la retrouvera d'abord à travers les interactions sociales que vivent les réfugiés avec les membres de la société d'accueil : les relations d'entraide et d'accueil, les liens d'amitié qui se tissent entre eux ou avec les membres de la communauté d'accueil, les relations de voisinage, les relations professionnelles. On peut aussi la retrouver de manière plus fonctionnelle, telle que définie par Warren dans son modèle horizontal. Par exemple, lorsqu'une communauté d'accueil décide de mettre en place un réseau

de jumelage ou d'interpeller des bénévoles afin d'aider les réfugiés à s'installer par souci de créer des liens sociaux et faciliter leur intégration.

Ainsi, la communauté locale ou la ville d'accueil est le lieu de socialisation de l'individu, l'endroit où les réfugiés apprendront à vivre avec les membres de la société québécoise par l'entremise d'institutions communes. C'est aussi dans cet espace géographique que l'on retrouve des institutions qui inviteront le nouvel arrivant à se trouver un emploi, à apprendre la langue française, à utiliser les points de services (santé, financier, alimentaire), à participer à la vie sociale et politique. Les institutions communes représentent ce que Médard définit comme étant la « communauté locale » ou la dimension externe du système social. Mais, comme le souligne le modèle vertical, ces institutions ne sont pas toujours régies par la communauté locale, elles font partie d'un système extracommunautaire que l'on peut référer à l'État québécois ou canadien. Par exemple, la présence d'institution scolaire, les possibilités d'emploi ou les politiques de développement régional sont autant d'éléments qui relèvent d'un système plus grand et qui transcende les unités locales.

Cette idée de communauté traditionnelle en déclin est donc à considérer. Le processus migratoire des personnes réfugiées se retrouve davantage dans le modèle vertical, où les systèmes extracommunautaires, c'est-à-dire l'État canadien et québécois, mettent en place une organisation efficace et rationnelle afin d'accueillir et d'installer les réfugiés. Dans ce processus de migration, il y a divers éléments dont la communauté d'accueil n'a aucun droit de regard tel que la sélection des réfugiés à l'étranger, l'aide apportée par les organisations internationales, le processus d'accompagnement des individus jusqu'à l'arrivée dans leur ville d'installation, les politiques de régionalisation, les programmes d'aide à l'intégration des personnes immigrantes et réfugiés, les critères de sélection pour devenir une communauté d'accueil. Le système d'assistance national dans le processus migratoire des réfugiés joue un rôle très important qu'il faut aussi considérer.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'avec la mondialisation, le « transnationalisme », que le nomme parfois diaspora ou communauté virtuelle, prend de plus en plus d'importance. Le transnationalisme est un processus par lequel les immigrants (et minorités) créent des champs sociaux qui traversent les frontières nationales, en raison de leurs activités quotidiennes économiques, sociales, politiques et culturelles (Labelle, Yield et Icart, p. 2007). Tout comme le système extracommunautaire, les réseaux transnationaux transcendent les unités locales, changent la dynamique entre les individus d'une même communauté et influencent les interrelations.

2.3.2.1 La communauté virtuelle (diaspora)

Effectivement, les immigrants et les réfugiés ont accès à plusieurs réseaux d'information et de soutien qui se créent à l'intérieur d'une diaspora. Les familles immigrantes représentent des groupes dont les frontières sont perméables. Leur culture, leur histoire, leur rapport au temps et à l'espace sont des vecteurs qui diffèrent des communautés locales ou d'intérêt (Vatz Laaroussi, 2008). Il existe donc une « communauté ethnique virtuelle » (Mitropoliska, 2008) dont la concentration des membres peut être spatial ou territorial, et qui permet l'échange d'information et d'offrir un soutien moral à travers des moyens de communication comme internet par exemple. Cette communauté ethnique virtuelle est, selon Nevena Mitropoliska (2008), émancipée puisqu'elle n'a pas de frontières, elle n'est pas limitée à un territoire local. Par-delà les frontières, les personnes qui désirent immigrer peuvent recevoir de l'aide. C'est une communauté qui est spatiale et globale, mais qui peut aussi devenir territorialisé, dans le sens où les acteurs déploient leur intervention dans un espace délimité (Simard, C. 20, p. 108), car les participants organisent des rencontres, met en place des centres d'accueil et de soutien dans leur lieu d'origine et aussi dans leur lieu de destination. Selon Guilbert (2004), à travers les réseaux sociaux se transmettent de l'information, des idées, des valeurs. Pour l'auteur, les

réseaux sociaux sont des espaces culturels où le processus de mise en commun d'une information ou d'une valeur entre plusieurs acteurs devient des endroits où la médiation peut se produire.

Sous un autre angle, ces réseaux transnationaux sont aussi des réseaux de « territoire », car il traverse des espaces nationaux et régionaux (Vatz Laaroussi, 2008, p. 92). Le concept de territoire est ici vu comme un enjeu, car : « il met en scène des classements à partir desquels se structurent les réalités sociales et politiques » (Simard, C., 2008, p. 108). Lorsque ces immigrants s'installent dans les petites localités, ces réseaux transgressent le territoire local qui tente de les enfermer et peut remettre en question la participation citoyenne des immigrants dans leur nouvelle localité (Vatz Laaroussi, 2008, p. 92). Il est donc important que les institutions gouvernementales et régionales ainsi que les organismes communautaires s'intéressent à ces réseaux et qu'ils s'en servent comme outil d'intégration. Comme le souligne Mitropoliska (2008), cette communauté virtuelle peut devenir un tremplin qui permettrait aux personnes immigrantes de mieux s'adapter à la nouvelle culture. Mais, ces réseaux déjà constitués par les immigrants ne sont pas considérés par les projets régionaux concernant l'intégration des nouveaux arrivants, car l'important, selon les communautés d'accueil, c'est qu'ils puissent se créer de nouveaux réseaux au sein de la communauté régionale (Vatz Laaroussi, 2008) ou territoriale.

Donc, il y a dans le modèle vertical de la communauté des éléments extracommunautaires, c'est-à-dire des réseaux transnationaux dans lesquelles les personnes réfugiées s'inscrivent. Les liens avec la famille, les amis, les contacts avec le pays d'origine ainsi que tous les liens qui existent avec l'ensemble des Colombiens qui résident un peu partout sur le territoire canadien sont des éléments importants pour notre étude. Ces réseaux de contacts peuvent avoir une influence considérable sur les choix que vont faire les personnes réfugiées dans leur intégration.

2.3.3 Le concept d'identité et les stratégies identitaires

Selon Taboada Leonetti, dans les études en immigration « les phénomènes identitaires constituent un aspect important permettant de comprendre les processus d'intégration et les relations entre les groupes ethniques en présence » (1989, p. 95). L'identité relève d'abord du champ de la psychologie, car elle évoque le « sentiment d'être ». C'est la prise de conscience d'un « moi » qui n'est pas cet Autre. Mais cette construction du « moi » qui se situe dans le rapport à l'autre avec les autres est un mouvement interactif concernant le champ de la sociologie (Leonetti, 1990). C'est donc dans le rapport à l'autre que se définit le soi. Ainsi, Leonetti considère l'identité comme étant un « ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une interaction et d'agir en tant qu'acteur social » (Leonetti, 1990, p.94).

Chaque individu intègre des éléments identitaires : sexe, profession, qualités, nationalité, âge, références idéologiques, religion, etc. La construction identitaire est généralement stable dans le temps et « les individus ont généralement un sentiment de continuité identitaire » (Leonetti, 1989). Selon les changements, certains éléments se transforment avec l'âge ou la mobilité, ils intègrent différents statuts comme celui d'adulte, selon la profession, le statut de mère ou de père, etc., mais toujours dans une continuité. Les changements identitaires se créent selon le changement de situation en interrelation (Leonetti, 1989, p. 95). La question de l'identité est donc un élément essentiel en matière d'immigration puisque les personnes se retrouvent brusquement dans un autre contexte social et où les éléments identitaires devront être interrogés.

Par ailleurs, Castells définit l'identité comme : « le processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoit priorité sur toutes les autres sources » (1999, p. 17). Pour bien saisir le sens du concept « d'identité », Castells le distingue du « rôle social ». Dans une société, il y a

des institutions et des organisations qui définissent des rôles qui ont une fonction sociale. Par exemple, être une mère, une avocate et une militante environnementale sont des rôles sociaux qui peuvent être exercés simultanément par une personne. Ces rôles peuvent devenir des identités lorsque les acteurs sociaux intériorisent et construisent leur propre sens autour de cette intériorisation. Ainsi, être écologiste peut construire l'identité au moment où la question écologique organise *le sens*, la dimension symbolique de l'individu. C'est-à-dire que l'acteur va identifier l'écologie comme l'objectif de son action. D'ailleurs, les écologistes, pour lutter contre l'appropriation de la science, de l'espace et du temps, « sont à l'origine d'une identité nouvelle, une identité biologique, une culture de l'espèce humaine en tant que composante de la nature » (Castells, 1999, p. 159). Le mouvement écologiste devient éminemment culturel dans la mesure où il entraîne d'autres modes de vie et de consommation. Dans notre recherche, il sera donc pertinent de voir comment les personnes réfugiées se définissent à travers les différents statuts assignés par la population d'accueil et à travers ceux qui seront adoptés tout au long du processus d'intégration.

Alain Touraine (1997) explique qu'aujourd'hui, les identités se définissent de moins en moins par leur relation sociale. Puisque le monde instrumental (l'économie) et le monde symbolique (les cultures) sont complètement séparés, il y aurait donc un déplacement des regroupements de « classe » vers des regroupements « identitaires ». Nous vivons ensemble dans la mesure où nous utilisons les mêmes objets où nous faisons les mêmes gestes, mais sans nécessairement communiquer ensemble. L'activité instrumentale est prise en charge par le monde globalisé. Ce monde pénètre les territoires, les petites civilisations, les pays, mais sans que les cultures n'aient de véritable emprise sur leurs activités instrumentales. Les sociétés se referment donc sur elles-mêmes et se donnent plus d'importance. Alors qu'à l'ère de l'industrialisation l'identité devenait de plus en plus globale, aujourd'hui, le regroupement identitaire à travers les sectes, les cultes, les appartenances communes

devient plus présent. (Touraine, 1997, p. 12). L'économie et les cultures ainsi dissociées amènent la culture globale à se détacher des institutions. Il y a donc, d'un côté le marché mondial à partir duquel les dirigeants sont orientés, et de l'autre côté, nous, qui défendons le privé. Ainsi s'affaiblit la définition des individus et des groupes par leurs relations sociales (Touraine, 1997, p. 19). Donc, l'acteur se détache de son environnement social et se définit par ce qu'il est et non plus par ce qu'il fait. Selon Touraine, « la culture de masse pénètre dans l'espace privé, en occupant une grande partie et, par contrecoup, renforce la volonté politique et sociale de défendre une identité culturelle » (1997, p. 15). Les gens reconstruisent ainsi leur identité autour de traits culturels tels que l'ethnie, la religion, les croyances, les genres ou les mœurs plutôt que des Êtres sociaux, c'est-à-dire des citoyens ou des travailleurs. Nous sommes donc en présence d'une intensification de la communauté : la communauté culturelle qui nous définit.

Néanmoins, il est important de mentionner que les identités sont des constructions sociales et individuelles qui se manifestent par la présence des rapports de forces. La construction de l'identité semble ainsi provenir du résultat de situation d'interaction. Ce qui nous intéresse donc, c'est le concept de stratégie identitaire. Ce sont les moyens que va prendre la personne pour arriver à un but. Tel un jeu d'échecs, la « stratégie » est « un ensemble de décisions prises en fonction d'hypothèses faites sur les comportements des partenaires en jeu » (Leonetti, 1989). Ainsi, selon Leonetti, la production de l'identité est caractérisée par « une part importante de choix et donc d'indétermination quant aux formes et issues des processus stratégiques » (1989, p. 96). Ce concept soutient que les individus sont capables d'agir à partir de leur propre définition de soi. Par contre, il faut, bien entendu, considérer la capacité de choix de chacun des individus.

Les stratégies identitaires se transforment selon les situations données, les divers enjeux, la mouvance des acteurs. La migration est une situation qui demande des

changements de références brusques et rapides, où les rôles sociaux sont différents (Leonetti, 1989). Les immigrants et les réfugiés feront face à un changement d'identité puisque la communauté dans laquelle ils seront établis leur assignera un nouveau « moi ». D'abord, par ce nouveau regard de l'autre et plus particulièrement à partir de nouvelles situations d'interactions. Les identités sont définies à la base par des statuts sociaux parfois très contraignants qui empêchent la personne, à un niveau individuel, de s'intégrer à la société. Par exemple, on ne peut pas devenir une personne de souche si l'on est immigrant. Ainsi, dans les situations de racisme ou de rejet culturel, la personne immigrante va mettre en place des stratégies de contournement identitaire.

Les acteurs portent leurs actions soit dans le domaine culturel, institutionnel ou politique. Par exemple, une personne peut se replier sur sa communauté culturelle ou religieuse, s'assimiler au majoritaire ou utiliser des techniques de déni. Leonetti parle ainsi de « tactiques » pour expliquer la manière dont s'expriment les diverses formes de stratégies identitaires que nous allons décoder à partir des personnes réfugiées rencontrées. L'auteure relève sept types de stratégies identitaires : l'intériorisation, la surenchère, le contournement, le retournement sémantique, l'instrumentalisation de l'identité assignée, la recomposition identitaire et le déni. Les catégories identitaires telles que définies par Leonetti représentent des groupes culturels bien définis et nous permettent difficilement de faire des liens directs avec les personnes réfugiées que nous avons interviewées. Par contre, certains éléments qui découlent de ces catégories nous semblent pertinents. Par exemple, la question de l'identité colombienne vue comme une contrainte à l'intégration ou au contraire un élément favorable (surenchère, intériorisation), l'identité instrumentalisée afin d'obtenir des avantages (instrumentalisation de l'identité assignée), ou l'identité d'origine reniée au profit de l'identité du groupe majoritaire, ou au contraire le renforcement de l'identité première (déni, assimilation au majoritaire).

De même, l'identité nécessite une conscience de groupe. Selon Leonetti, il y a un mouvement dialectique entre la conscience individuelle et la conscience collective (1989, p. 106). Car si l'identité collective est victime de racisme ou de discrimination il est fort probable que l'identité individuelle en subira le coup même si la personne prend une attitude valorisante.

La question identitaire est donc importante pour la construction et le maintien de réseaux à l'intérieur de la communauté, car elle sert à l'intégration des nouveaux arrivants. De plus, pour que les réseaux d'une même communauté fonctionnent bien il doit être basé sur le sentiment d'appartenance (Leonetti, 1989, p. 99).

2.3.4 Synthèse du cadre théorique

À travers la littérature concernant l'intégration et la rétention des personnes réfugiées et immigrantes, qui se sont établies sur le territoire québécois à l'extérieur de la RMM, nous avons retenu quatre dimensions de l'intégration qui incitent les personnes à rester ou à quitter l'endroit d'installation. La dimension économique semble la plus troublante, puisque la question de l'emploi ou la poursuite des études en vue d'un emploi semblent prioritaires pour les réfugiés et les immigrants. Par ailleurs, la dimension culturelle et linguistique ainsi que la dimension sociale et politique dans lesquelles se dégagent plusieurs indicateurs tels que la présence d'un noyau culturelle, le jumelage, l'apprentissage de la langue semblent aussi jouer un rôle déterminant au processus d'intégration et de rétention. Le milieu d'accueil est également une dimension très importante puisque l'intégration ne concerne pas uniquement les personnes réfugiées et immigrantes, mais l'ensemble de la société.

L'intégration est un processus qui implique une dimension personnelle et une dimension structurelle. Chaque personne possède des champs identitaires (Guilbert, 2007) qui sont culturels (âge, langue, nationalité), économiques (parcours

professionnel, expérience), sociaux et politiques (trajectoire migratoire), et qui favorisent ou défavorisent l'intégration. À partir de ces champs identitaires, les personnes immigrantes vont déconstruire et reconstruire leur identité à la lumière du nouveau contexte social, des diverses interactions avec les membres de leur nouvelle communauté et de l'accessibilité aux institutions de la communauté. Ces changements identitaires, causés par le contexte social et politique, entraînent les personnes réfugiées et immigrantes à développer des stratégies identitaires qui vont contribuer ou compromettre leur intégration dans la communauté qui les accueille. Ainsi, l'intégration suppose une communauté dans laquelle le nouvel arrivant doit se faire une place. Cette communauté suppose donc un corps social où il y a des interactions, où se développent des liens d'appartenances et où s'établissent des institutions communes qui sont régies par la communauté elle-même ou par des organismes extracommunautaires (l'État, les ministères, les organisations internationales, les réseaux transnationaux).

Enfin, pour expliquer comment nous allons tenter de comprendre la question de l'intégration dans les communautés locales du Québec, nous avons utilisé une démarche qui consiste à faire des récits de vie auprès des réfugiés colombiens. Nous allons donc aborder, dans le prochain chapitre, le cadre méthodologie.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Notre recherche s'appuie, au départ, sur l'analyse de récits de vie de personnes réfugiées colombiennes qui ont été parrainées par le gouvernement fédéral pour s'établir au Canada et installées dans une ville d'accueil, dans le cadre des programmes d'accueil et d'intégration du gouvernement du Québec. Par la suite, ces résultats seront analysés en dégagant les tendances lourdes du cadre conceptuel, dans le but de mieux comprendre les éléments qui facilitent ou qui nuisent spécifiquement à l'intégration et à la rétention des réfugiés colombiens dans une communauté locale du Québec. Dans ce chapitre, nous allons, dans un premier temps, expliquer la méthode de collecte des récits de vie, ensuite nous ferons la description de notre échantillon et expliquer, en détail, comment nous avons fait nos entrevues avec les réfugiés. Par la suite, une description exhaustive du terrain de recherche sera présentée. Enfin, nous préciserons l'univers d'analyse dans lequel la recherche s'inscrit et nous expliquerons comment nous avons analysé les entrevues faites auprès des personnes colombiennes.

3.1 Les récits de vie

La démarche méthodologie utilisée dans notre recherche est de nature qualitative en utilisant comme moyen de collecte de données les récits de vie. Cette méthode de recherche défendue par Ferraroti (1983) nous permettra de réfléchir sur les stratégies identitaires développées par les réfugiés installés dans les communautés locales du Québec afin de mieux comprendre les défis de l'intégration dans le milieu régional. Pour l'auteur, la connaissance que nous procurent les récits de vie « n'est pas uniquement un récit d'expériences vécues, c'est également une microrelation sociale » (Ferrarotti, 1983, p. 53). C'est-à-dire que ce n'est pas un registre de faits

vécus, mais un monde où le vécu de celui qui raconte s'inscrit dans une structure sociale rapprochée. La valeur heuristique de cette méthode est de considérer la praxis non pas comme un acte passif, mais comme une intervention sur soi et sur la société, une totalité relationnelle où « la raison dialectique, seule, nous permet de rejoindre l'universel et le général (la société) en nous appuyant sur l'individu et le singulier (l'homme) » (Beaudry, 2001, p.10).

Le récit de vie a acquis une place importante dans l'étude des migrations forcées, car raconter les événements passés est une obligation incontournable pour le réfugié, puisqu'elle est une nécessité administrative (Guilbert, 2006). C'est-à-dire que lorsque l'individu fait une demande en vue d'obtenir le statut de réfugié, il doit prouver, par son récit de vie, qu'il correspond à la définition internationale du réfugié. Donc, pour se faire reconnaître, le réfugié doit se raconter. Ainsi, se raconter c'est aussi développer des solidarités avec d'autres personnes qui ont traversé des expériences semblables et qui, ensemble, vont développer une identité au sein du groupe d'accueil. De plus, se raconter permet de donner un sens à sa nouvelle existence et développer des outils nécessaires afin de faire face aux situations présentes, passées et futures (Guilbert, 2006).

Dans notre recherche, le récit de vie a un double objectif, celui de recueillir des données et celui d'apporter une réflexion chez le réfugié. Cette démarche permet à l'interlocuteur d'engager un dialogue et une réflexion personnelle dans le but d'apporter son point de vue subjectif à la question de l'intégration.

3.2 Description de l'échantillon

La matière première de ma recherche contient des récits de vie de réfugiés qui ont été parrainés par le gouvernement fédéral et installés dans la région du Bas-Saint-Laurent (Trois-Pistoles et Rimouski) et du Centre-du-Québec (Victoriaville) par le Ministère

de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Cet échantillon comprend dix personnes adultes dont les profils sont représentatifs (voir annexe 1). C'est-à-dire qu'ils répondent aux objectifs de la recherche qui est de comprendre pourquoi certains décident de s'établir à long terme dans la ville d'accueil, alors que d'autres ont préféré quitter leur premier lieu d'établissement. Nous avons rejoint les participants à la recherche par l'intermédiaire d'intervenants auprès des personnes immigrantes et réfugiées travaillant dans l'un des organismes d'accueil et d'intégration de chacune des trois villes ciblées dans notre recherche, c'est-à-dire le *Centre d'accueil et de développement et de formation en langues (CADFEL)* à Trois-Pistoles, *Accueil et Intégration Bas-Saint-Laurent* à Rimouski, ainsi le *Comité d'accueil international des Bois-Francs* à Victoriaville. Ces intervenants ont approché plusieurs Colombiens qui correspondent au profil de la recherche et m'ont mis en contact avec ceux et celles qui voulaient vivre l'expérience.

Au début de la recherche, nous voulions obtenir un échantillon d'environ dix Colombiens et Colombiennes qui ont été directement installés à Trois-Pistoles avec leur famille en 2004 dans le cadre d'un projet pilote. Pour plusieurs facteurs, toutes ces familles colombiennes ont quitté la ville. Malgré les difficultés rencontrées afin de repérer ces personnes, il a été possible de rejoindre sept d'entre elles et quatre ont accepté de faire l'entrevue. Nous avons donc complété notre échantillon en réalisant trois entretiens auprès de réfugiés colombiens qui sont venus s'établir à Rimouski et trois autres avec des Colombiens installés à Victoriaville.

Les personnes rencontrées dans le cadre de notre projet de recherche sont arrivées au Québec entre les années 2003 et 2006. Ils ont leur citoyenneté canadienne et ont tous décidé d'adopter le pays pour y poursuivre leur vie. Ce sont des personnes qui ont demandé le statut de réfugié à l'ambassade canadienne en Colombie et ont été accueillis dans le cadre du *Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire*. La moitié des personnes rencontrées

habitent présentement le même lieu d'installation. C'est-à-dire qu'ils ont adopté leur première ville d'accueil, ce qui nous permet de saisir les éléments de leur intégration qui ont été favorables à leur rétention. L'autre moitié habite une ville plus grande, mais nul ne s'est retrouvé dans la région métropolitaine de Montréal. Par contre, une personne sur les dix a déménagé dans une autre province. Ce qui nous permettra de saisir les éléments qui influencent la mobilité des individus.

Tous les réfugiés rencontrés proviennent de divers départements de la Colombie, en milieu urbain ou semi-urbain. Aucun ne provient de la grande métropole qu'est Bogota. Il y a autant de femmes que d'hommes. La répartition selon l'âge est très diversifiée : une personne est âgée de plus de 60 ans, deux personnes sont dans la vingtaine, trois autres dans la trentaine et les quatre autres sont respectivement dans la fin quarantaine ou le début de la cinquantaine. La moitié des participants détient actuellement un diplôme d'études supérieures et une expérience de travail pertinente. Seulement deux personnes n'ont qu'un diplôme d'études secondaires. La plupart sont venus en couple avec ou sans enfant. Parfois, les grands-parents sont aussi parrainés par la famille. C'est le cas d'une personne dans notre échantillon. Par ailleurs, trois personnes sont venues avec leurs parents et les six autres étaient mariés à leur arrivée et parmi eux, cinq personnes avaient déjà un ou deux enfants. Actuellement, deux personnes sont divorcées et deux autres ont un enfant né au Québec (voir Annexe A).

C'est un échantillon par cas unique qui s'inscrit dans une structure ouverte de recherche (Pirès, 1997), car l'ensemble des unités sera considéré pour étudier les facteurs qui font obstacle à la rétention de ce groupe de personnes.

3.3 Méthode de cueillette de données

Ce mémoire est une étude exploratoire autour de récits de vie réalisés auprès de réfugiés colombiens. Cette approche nous permet de reconnaître le lourd vécu des

personnes réfugiées et son impact sur leur identité et leur intégration dans les régions à faible densité d'immigrants. L'intention est de s'appuyer sur le parcours de vie depuis l'avant-migration jusqu'au moment des enquêtes afin de cerner les traces de leur reconstruction identitaire sur leur nouvelle terre d'accueil, depuis la rupture identitaire liée à la migration.

La question de départ que nous avons posée est celle-ci : « Racontez-moi votre histoire de vie à partir des événements qui vous ont contraints à vous établir au Québec jusqu'à aujourd'hui ». L'entrevue est donc ouverte, c'est-à-dire qu'elle repose sur une question ouverte. Nous nous sommes toutefois fixé quelques références séquentielles qui façonnent l'identité des acteurs telles que le milieu familial, scolaire et de travail, les réseaux sociaux, ainsi que la quête de sens qui constituent quelques paramètres qui vont amener l'interviewé à tenter de comprendre son intégration et de saisir les facteurs de rétention ou de non-rétention, selon le cas. Dans la plupart des cas, durant l'entrevue, les participants ont enchaîné aisément chacune des étapes de leur parcours migratoire et de leur intégration. Deux entrevues ont été plus complexes et nous avons dû offrir des questions davantage fermées pour poursuivre la discussion, particulièrement celle qui a été faite à distance avec le logiciel Internet, « Skype ». Les difficultés de compréhension et le manque de contact direct nous ont demandé énormément de questions fermées et de questions pour reprendre certaines affirmations mal comprises. Les entrevues ont été faites individuellement, excepté un cas où le couple a manifesté le désir de le faire ensemble. Au plan linguistique, la majorité des entrevues a été menée en français, sauf l'une où l'anglais a été considérablement utilisé puisque cette personne habite, depuis plusieurs années, dans une ville anglophone. Malgré le fait que les entrevues se sont faites dans une deuxième langue, il reste que le français est généralement bien maîtrisé par les Colombiens puisqu'ils parlent couramment cette langue depuis au moins 10 ans.

Le temps alloué aux entretiens était d'au moins 3 heures, parfois plus de 4 heures. Les personnes interrogées se sont senties soulagées après l'entrevue. Même si parfois, raconter son récit de vie est une expérience émouvante, les participants auraient voulu poursuivre encore plus longtemps. Tous ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits à l'ordinateur.

3.4 Terrains de recherche

Les entrevues obtenues ont été recueillies auprès des personnes réfugiées qui ont été installées à Trois-Pistoles et à Rimouski, deux villes situées dans la région du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'à Victoriaville dans la région du Centre-du-Québec. Ces trois villes, localisées dans des régions à faible densité d'immigration, ont reçu un nombre important de réfugiés colombiens dans la dernière décennie. Alors que Trois-Pistoles était un projet pilote du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) visant à établir un noyau culturel dans une petite localité en vue de régionaliser l'immigration, le projet s'est poursuivi à Rimouski pour une courte période de temps, mais l'expérience d'accueil n'a pas été concluante. La région du Bas-Saint-Laurent reçoit actuellement très peu de réfugiés. D'autre part, quelques entrevues ont aussi été réalisées à Victoriaville avec les tout premiers réfugiés colombiens qui se sont installés dans cette ville. Aujourd'hui, Victoriaville reçoit encore, un nombre important de personnes réfugiées, dont 60 % d'entre eux sont d'origine colombienne (MICC, 2013).

Une description de chacune des trois villes et de leur région respective nous permettra d'avoir un portrait général de la communauté dans laquelle les réfugiés colombiens sont accueillis. Ce portrait des différents milieux d'accueil nous permettra de saisir certains éléments d'intégration que nous analyserons dans le chapitre suivant.

Il est important de considérer avant tout que l'identité régionale au Québec est très homogène (Vatz Laaroussi, 2007). Cette homogénéité sociale peut, dans certains cas, faire obstacle à l'inclusion des nouveaux arrivants, car les membres de la communauté ne laissent pas beaucoup d'ouverture à l'altérité (Vatz Laaroussi, 2007). Dans d'autres cas, cette homogénéité peut devenir un tremplin à l'intégration puisqu'il n'y a pas de groupe culturel sur lequel la personne immigrante risque de se replier (Routhier, 1999). Il y a actuellement très peu de recherches, concernant l'ouverture à l'immigration en milieu rural, qui nous permettent de préciser la question. Mais puisque la langue française est un élément important de l'identité québécoise et que la langue, selon Castells, est « un attribut fondamental de la conscience de soi : elle établit une frontière nationale invisible, moins arbitraire que celle du territoire et moins exclusive que celle de l'ethnie » (1999, p. 70), les communautés locales du Québec semblent pouvoir offrir une ouverture intéressante aux nouveaux arrivants. De plus, la préservation de la langue française est un projet collectif qui invite chaque personne immigrante à s'y rallier et par lequel va s'ouvrir une porte à l'intégration.

3.4.1 Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles et Rimouski

Tout d'abord, la région du Bas-Saint-Laurent se situe dans l'est du Québec à 500 kilomètres de la métropole. Sa population est de 201 565 habitants en 2013, c'est-à-dire 2,6 % de la population totale du Québec sur un territoire de 28 401 km². Ce qui représente une densité de 9 habitants/kilomètre² (Institut de la Statistique du Québec, 2013). Les immigrants représentent 0,3 %, de la population régionale (MICC, 2013), ce qui veut dire que les réfugiés établis dans le Bas-Saint-Laurent se retrouvent dans une communauté très homogène.

Sur le plan démographique, le Bas-Saint-Laurent est fortement marqué par l'exode des jeunes et le vieillissement de la population. Depuis le début des années 90, le nombre de naissances diminue considérablement. Cette tendance lourde au dépeuplement a entraîné des difficultés économiques. Dans la dernière décennie, le taux de chômage a été plus élevé que la moyenne québécoise. Le revenu annuel par habitant demeure également inférieur à la moyenne provinciale. Par contre, le prix pour une résidence unifamiliale demeure peu élevé (MDEIE, 2011).

Les trois quarts des emplois se retrouvent dans le secteur qui produit des services comme les soins de santé, l'éducation et le commerce en détail. Il y a aussi plus de 200 entreprises d'économie sociale (soins à domicile, récupération et recyclage, culture) qui jouent un rôle important dans le développement des services de proximité, dans l'amélioration de la qualité de vie et de l'occupation du territoire. De plus, l'exploitation des ressources naturelles, l'industrie de la tourbe et l'agriculture participent au développement économique de la région. Le secteur maritime est aussi un agent économique important dans le Bas-Saint-Laurent (MDEIE, 2011).

Sur le plan culturel, la région se caractérise par une population d'origine canadienne-française. Ainsi, le français est la langue couramment parlée et la religion catholique fait partie d'une longue tradition. Les mouvements communautaires sont très solides. Plusieurs coalitions et regroupements (Coalition Urgence rurale, Opérations dignités) ont vu le jour afin de mener des luttes intensives contre leur fermeture des villages et d'autres (Moratoire d'une génération) pour empêcher l'appropriation du territoire pour l'exploitation excessive des ressources naturelles. De plus, les familles sont très solidaires et un climat de confiance est particulièrement présent.

Avec une population de 47 687 habitants en 2013, la ville de Rimouski est le principal centre urbain du Bas-Saint-Laurent. On y retrouve les institutions régionales majeures, dont l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Institut maritime du

Québec, le conservatoire de musique de Rimouski, le Cégep de Rimouski, le palais de justice, l'archidiocèse catholique, le siège social de plusieurs entreprises, les bureaux gouvernementaux et le Centre hospitalier régional. À Rimouski, on y voit des gens de plusieurs horizons puisque l'UQAR a signé plus de 50 ententes avec 24 pays à travers le monde. Ces ententes assurent des liens entre ces pays et l'Université, et permettent l'accueil des étudiants qui proviennent d'un peu partout dans le monde. C'est grâce à cette diversité que la ville de Rimouski a vu naître quelques marchés publics dont les produits proviennent d'Afrique ou d'Amérique latine. Des institutions religieuses ont même vu le jour, telles qu'un centre islamique et un centre bouddhiste. Il y a aussi un festival interculturel qui a lieu chaque année.

Situé entre Rimouski et Rivière-du-Loup (deuxième ville en importance), Trois-Pistoles se trouve au cœur du Bas-Saint-Laurent, sur le bord du fleuve. Malgré la beauté de son paysage, la ville est en déclin démographique depuis plusieurs années. Actuellement, 3 500 personnes habitent la ville. Beaucoup d'entreprises ont fermé leurs portes dans les années 80 et 90. Depuis, la ville cherche à se repositionner sur le plan économique. Beaucoup d'effort de développement a été fait. La traverse maritime de Trois-Pistoles, *Les Escoumins*, est maintenue tant bien que mal afin d'attirer le tourisme, plusieurs festivals ont vu le jour tels qu'ÉchoFête qui est le premier festival environnemental au Québec, le Festival des Grandes Gueules, où des conteurs de tous les pays de la francophonie y participent, et enfin le Festival « Trois-Pistoles en chanson ». Il y a aussi un musée et un théâtre d'été dirigé par le grand écrivain québécois Victor Lévy-Beaulieu, le musée de l'Aventure basque qui organise les tournois de pelote basque, ainsi qu'une multitude d'activités récréotouristiques.

Depuis 1992, l'organisme *Accueil et Intégration Bas-Saint-Laurent*, situé à Rimouski, offre des services aux personnes immigrantes en survivant sur un budget très limité. En 1996, Bas-Saint-Laurent - Le Monde voit le jour suite à une rencontre de sensibilisation regroupant des intervenants et des personnes immigrantes. L'objectif de cet organisme était de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes en milieu rural. Malheureusement, l'expérience ne semble pas avoir été très concluante, principalement à cause du manque d'emploi (Quimper, 2006). En 2002, la région a obtenu un projet d'entente spécifique qui a été signée par le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) via le ministère des Régions, le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) et Emploi-Québec, qui a permis de retenir une somme importante afin de favoriser l'accueil et l'établissement durable d'une centaine de nouvelles personnes dans le Bas-Saint-Laurent. En 2006, une nouvelle entente spécifique a été réitérée par la Conférence régionale des élus (CRÉ).

Actuellement, il y a deux organismes qui travaillent à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants dans la région. D'abord, la Conférence régionale des élus (CRÉ), à Rimouski, soutient les initiatives du milieu en étant un partenaire financier. Son rôle est d'établir un plan quinquennal de développement et de conclure avec les ministères ou organismes des ententes spécifiques. Par la suite, *Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent*, à Rimouski également, qui existe depuis 1992, accueille et accompagne les nouveaux arrivants dans leur installation et amorce une première intégration socio-économique. Il offre aussi un service de promotion qui vise à attirer les immigrants selon les besoins en main-d'œuvre et à encourager les investisseurs économiques à s'établir dans la région. Ces organismes reçoivent de l'aide financière provenant du gouvernement provincial afin de développer des moyens pour accueillir et intégrer les personnes immigrantes et réfugiées au sein de la communauté.

À Trois-Pistoles, le Centre d'accueil et de développement et de formation en langues

(CADFEL) est un organisme à but non lucratif qui offre des cours d'immersion en langue française. Né en 1968, le CADFEL collabore étroitement avec l'École de langue française de Trois-Pistoles, qui existe depuis plus de 75 ans et qui a été fondée par l'Université Western en Ontario. Le CADFEL est réputé pour la qualité de sa formule en immersion en langue française et détient une expérience en matière d'hébergement en famille d'accueil. Des étudiants provenant du Canada, des États-Unis, du Mexique, de la Chine, sont venus étudier à Trois-Pistoles pour apprendre le français tout en habitant dans une famille pistoloise. La population a donc une longue tradition d'accueil et d'immersion puisque chaque année, une centaine de familles logent et préparent des repas pour des étudiants étrangers. En 2004, le CADFEL obtient le mandat du MICC afin d'accueillir, d'intégrer et de franciser les familles colombiennes qui s'établiront à Trois-Pistoles (Quimper, 2006).

3.4.2 Centre-du-Québec : Victoriaville

La région du Centre-du-Québec est située dans les plaines du Saint-Laurent entre Québec et Montréal près de la frontière américaine et elle couvre un territoire de 6 921 km². Avec une population de 235 000 habitants en 2013, cette région demeure importante pour ses activités entrepreneuriales, notamment dans les PME. Le secteur industriel est très développé grâce à l'industrie de l'alimentation, du papier, des produits métalliques, de la machinerie et du matériel de transport. Le PIB par habitant est plus élevé que dans le Bas-Saint-Laurent, ce qui confirme que le marché de l'emploi est plus attrayant. Ses principales villes sont Drummondville, Nicolet et Victoriaville (Institut de la statistique du Québec, 2013).

Victoriaville est située au cœur de la région du Centre-du-Québec (nommé aussi région des Bois-Francs) et se démarque par ses nombreuses attractions touristiques, dont une école de parachutisme et une piste cyclable de 77 kilomètres faisant partie de la Route Verte et du Sentier transcanadien. Victoriaville compte deux institutions

scolaires de niveau collégial : le Cégep de Victoriaville et l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie. La ville est aussi considérée comme étant le berceau du développement durable, car depuis la fin des années 1970 elle a acquis une importante expertise dans la gestion des matières résiduelles. À cet effet, un Centre de formation en entreprise et en récupération a été mis en place pour offrir un diplôme professionnel. Enfin, des dizaines de festivals et d'événements culturels se déroulent à Victoriaville dont le célèbre Festival international de Musique actuelle qui a lieu tous les ans, au mois de mai.

Les immigrants qui habitent la région du Centre-du-Québec représentent 0,6 % de la population totale (MICC, 2013). On la considère donc comme une région à faible densité d'immigration. On y retrouve, principalement, des gens venus de la Colombie, de l'Irak, de la République Démocratique du Congo et du Togo (www.caibf.ca).

3.4.2.1 Contexte d'accueil

Le Centre-du-Québec a une expérience notable en matière d'accueil et d'intégration des personnes réfugiées puisque deux organismes, dont l'un siège à Drummondville et l'autre à Victoriaville, sont financés dans le cadre du *programme d'accompagnement des nouveaux arrivants* (PANA) et du *programme d'accueil et d'installation des réfugiés* (PAIR), tous deux mis en place par le gouvernement provincial. Depuis 2000, Victoriaville fait partie des 14 villes québécoises de destination pour les personnes réfugiées qui ont été sélectionnées à l'étranger. La ville a été choisie comme ville de destination en raison de son potentiel de développement ainsi que pour son historique d'immigration et sa capacité d'accueil.

C'est en 1957 que la ville accueille ses premiers réfugiés ; une cinquantaine de Hongrois qui ont fui leur pays suite à la révolution hongroise de 1956. Par la suite,

dans l'idée de briser l'isolement des gens venus d'ailleurs, un groupe de citoyens a créé le Comité d'accueil international des Bois-Francis (CAIBF) en 1972. Dans les années 1980, Victoriaville sera l'une des villes à accueillir les *boats peoples* du Viêt Nam et en 1990, des familles de l'Ex-Yougoslavie. Depuis les années 2000, ce sont principalement des réfugiés sélectionnés par l'État canadien qui viennent s'établir dans la ville. Les gens venus de la Colombie sont le groupe de réfugiés le plus nombreux. Entre 2000 et 2010 environ 25 familles colombiennes débarquent à Victoriaville chaque année, et 75 % de ces personnes y habitent toujours. De plus, plusieurs projets, tels que celui de « jeunes immigrants », ont été mis en place avec l'aide de partenaires municipaux et provinciaux afin de faciliter l'échange et le dialogue entre les nouveaux arrivants et les membres de la communauté d'accueil (www.caibf.ca). Le CAIBF aide à l'installation et l'établissement des nouveaux réfugiés (85 personnes par années). De plus, il offre une diversité de services à tous les immigrants de catégorie économique, parrainé ou autre, tels que des services d'accompagnement, de l'aide technique, de l'information, traduction, jumelage, orientation, etc. (www.caibf.ca).

En 2006, l'*Association colombienne des Bois-Francis* a été créée par des réfugiés colombiens et contribue au développement économique, culturel, social et politique de la région. Cette association organise des conférences, des ateliers éducatifs sur l'Amérique du Sud, offre des cours d'espagnol et publie des chroniques sur l'immigration dans le journal local. L'association siège aussi sur la Table des partenaires en immigration de Victoriaville aux côtés de la commission scolaire, de la Ville de Victoriaville et du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Bref, l'association anime la fibre collective de la région en matière d'immigration (www.lanouvelle.net).

3.5 Univers d'analyse : liance-déliance-reliance

Par les récits de vie, nous tenterons de promouvoir une sociologie existentielle, humaniste et personnaliste tout en accordant une place importante au monde vécu des acteurs sociaux. Comme l'affirme Bolle De Bal : « En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une même situation sociale par exemple, on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation » (Bolle De Bal, 2004, p. 37).

Dans l'esprit d'une sociologie existentielle et de l'analyse des récits de vie, Bolle De Bal s'appuie sur les trois concepts suivants : « liance », « déliance » et « reliance » afin de comprendre les dynamiques sociales. D'abord, le concept de « liance » est, selon l'auteur, le premier moment de l'existence. C'est le lien physique et psychique du fœtus avec la mère. Dans le ventre de sa mère, l'Être est dans un rapport qui le fusionne avec la mère sans qu'il y ait de contraintes extérieures, sans conscience de « médiations extérieures ». L'individu va donc faire face, au moment de l'accouchement, à une « dé-liance ». La naissance sera donc une première rupture avec les liens biologiques et psychiques fondamentaux et nécessaires à sa survie pour se délier de sa « liance » qui est le lieu de son origine propre. Selon Bolle De Bal, dans chacun des parcours de vie, la notion de « déliance » est multidimensionnelle. Ces « dé-liances » peuvent être sociales (ex. : la perte d'un emploi), psychologiques (ex. : la dépression), ergologiques (ex. : difficultés dues aux changements dans le monde du travail), culturelles (ex. : l'immigration) et politiques (ex. : le repli sur soi, l'individualisme). Dans ce processus de « dé-liance », l'individu va continuellement chercher à se « re-liaisonner » tout au long de son existence afin de maintenir le lien social. Ce troisième concept, qui est celui de la « re-liance » se manifeste par la recherche, le désir fondamental de se relier au monde qui peut se réaliser par toute forme d'intégration dans les milieux associatifs de toute nature, les réseaux communautaires, les groupes de travail ainsi qu'à la recherche d'une nouvelle

identité. C'est dans cette perspective que nous tenterons, à travers les récits de vie des réfugiés, de comprendre les stratégies identitaires.

Dans l'analyse de nos entrevues, nous nous sommes d'abord intéressés à l'identité originale des réfugiés colombiens, ou plus précisément, à cette « liance » pour reprendre l'univers méthodologique de Marcel Bolle De Bal. C'est-à-dire que nous avons brossé un portrait de la situation sociale, économique et identitaire de chacune des personnes rencontrées. Nous avons cherché à comprendre qui sont ces individus avant le début des événements qui les ont contraints à quitter leur pays.

Ensuite, nous avons tenté de repérer les éléments de rupture qui ont « délier » certains aspects de l'identité originelle. C'est-à-dire les événements qui ont bousculé le quotidien dans lequel l'individu s'inscrivait avant d'être arraché à sa routine et à sa quiétude. Ce moment de « dé-liance » où les événements se manifestent de sorte à retirer l'individu de son milieu d'origine. Nous avons donc recoupé les histoires entre elles pour comprendre ce qu'on vécues ces personnes avant de prendre la décision de quitter leur pays. Par la suite, nous avons poursuivi ce recoupage entre les récits de vie à partir de la situation de départ jusqu'à l'arrivée au Canada et lors de l'accueil par les petites communautés du Québec. Ceci nous a permis d'identifier les éléments de « re-liance » qui servent à reconstruire l'identité de l'individu afin de mieux s'intégrer à la communauté.

Dans un troisième temps, nous avons exploré les quatre dimensions de l'intégration (économique, culturelle et linguistique, social et politique, ouverture de la communauté) à partir des premiers temps d'installation des personnes réfugiées jusqu'au moment des enquêtes de terrain. À travers leur récit de vie, nous avons relevé quelques stratégies identitaires utilisées par ce groupe de personne pour mieux s'intégrer dans la communauté.

Bref, tout au long de l'analyse, nous nous sommes contraints à répondre à nos deux questions de recherche, à savoir : 1. quels sont les facteurs économiques, sociaux et politiques, culturels et linguistiques qui déterminent l'intégration et la rétention des réfugiés dans les communautés locales du Québec ? 2. Quelles sont les stratégies identitaires adoptées par les réfugiés afin de s'intégrer à la communauté?

CHAPITRE IV

IDENTITÉ ET STRATÉGIES IDENTITAIRES

4.1 Introduction

Les réfugiés colombiens rencontrés partagent une histoire et une identité communes. Comme nous allons le voir dans ce chapitre, chacune des personnes interviewées a dû quitter le pays, suite aux menaces de mort de groupes armés. Ce passé bouleversant et ces conditions de départ éprouvantes ne sont pas toujours connus des institutions publiques, de la communauté qui les accueille ou des organismes qui les accompagnent dans leur intégration (Guilbert, 2004). Chercher à comprendre la souffrance vécue à travers le récit de vie des réfugiés dans la trajectoire de l'exil, les obligeant à quitter leur pays pour une autre terre dont ils ignorent presque tout, nous aidera à réfléchir sur la question identitaire. Dans ce chapitre, nous présenterons ce passé commun afin de mettre en lien les expériences plutôt tragiques de l'exil et comprendre comment ces transformations peuvent agir sur les stratégies identitaires adoptées par les personnes réfugiées que nous avons rencontrées.

Dans un premier temps, nous présenterons l'historique du conflit colombien afin de comprendre les causes du départ. Par la suite, nous ferons une brève présentation de chacune des personnes rencontrées pour ainsi dresser un portrait du chemin parcouru par nos participants. Nous étudierons, ensuite, la trajectoire de l'exil à partir de l'expérience antérieure, en passant par la procédure et le temps de transit, jusqu'à l'arrivée et l'accueil dans le pays hôte. Enfin, à la lumière des transformations identitaires survenues lors de la trajectoire migratrice des réfugiés nous tenterons d'analyser les stratégies identitaires adoptées par nos participants pour s'intégrer dans la communauté d'installation, à cette étape du parcours.

4.2 Contexte de l'immigration colombienne : l'origine du conflit et les causes du départ

Dans cette première partie, nous allons tenter de comprendre les causes du départ et les raisons pour lesquelles les participants à la recherche ont quitté leur pays dans des conditions éprouvantes. Nous allons, d'abord, faire un bref survol historique du conflit colombien, ensuite nous présenterons la situation actuelle de la Colombie et enfin nous dresserons un portrait de l'immigration colombienne au Canada.

4.2.1 Historique du conflit colombien

Historiquement, la Colombie est gouvernée par deux partis politiques rivaux qui s'échangent les sièges du pouvoir : les libéraux et les conservateurs. Le premier obtient l'appui de la classe populaire alors que le deuxième est majoritairement soutenu par l'oligarchie financière et la classe dominante, ce qui engendre d'importantes tensions sociales. Aussi, à partir des années 1930, le pays vit un important essor économique au détriment d'une détérioration des conditions de vie, particulièrement dans les régions rurales, où les paysans perdent leurs terres sous l'emprise des producteurs capitalistes (Charland, 2006). C'est alors que les partisans du parti libéral se rallient au leader populaire : Jorge Eliener Gaitan qui sera assassiné en 1948 peu de temps après son arrivée au pouvoir. Cet attentat, perçu comme une atteinte à la démocratie, déclenche de violentes émeutes populaires. Le chef du parti conservateur alors en place, Laureano Gomez, en appelle donc à une purification par le feu et le sang (Charland, 2006). Ce qui entraîne le pays dans une terrible guerre civile où 200 000 personnes trouveront la mort et 2 millions de personnes seront déplacées (UNHCR, 1993). Cette période nommée *La Violencia* (Pécault, 1996) durera 10 ans et se terminera en 1958 avec un accord signé entre les deux partis pour mettre fin à cette guerre fratricide et ainsi prendre une entente pour se répartir les pouvoirs (Hallé, 2007). Mais, suite à cet accord, la situation de pauvreté des paysans

et le manque de terre dans les régions rurales seront des situations qui demeureront inchangées et la classe populaire y verra une trahison par le parti libéral pour servir ses propres intérêts (Hallé, 2007). C'est alors que des mouvements d'insurrection armée à tendance marxiste prendront naissance quelques années plus tard.

Il y aura deux principales guérillas libérales aux idéologies sensiblement différentes, qui existent encore aujourd'hui, et qui avaient, toutes deux pour objectif, de renverser l'État « contrôlé par l'oligarchie nationale » (Hallé, 2007). D'abord, les *Forces Armées Révolutionnaires de Colombie* (FARC), influencées par le Parti communiste soviétique, a été fondée, en outre, par des paysans en 1964. Dans la même année, l'*Armée de Libération nationale* (ELN) voit le jour et rassemble des personnes issues des milieux universitaires. Leur idéologie s'inspire davantage de la révolution cubaine et, par la suite, de la théologie de la libération. Bien que les deux mouvements prétendent vouloir remplacer le système capitaliste par un système de type socialiste, ils sont tous les deux devenus des forces terrorisantes pour la population (Hallé, 2007).

Pour contrer les mouvements d'insurrection, la stratégie paramilitaire de l'État colombien voit également le jour, en 1962, par l'entremise des *Manuels de contre-insurrection* de la CIA et de l'École des Amériques. Cette École, née aux États-Unis, a formé plusieurs dictateurs tels que Pinochet au Chili et Hugo Banzar en Bolivie. Elle a entraîné de hauts officiers afin de former des groupes de paramilitaires dans le but de contrer l'avancée communiste en Amérique (Charland, 2006). En collaboration, la CIA et l'École des Amériques ont produit des « *Manuels* », des textes d'études et d'entraînement militaire qui se retrouvent dans les bibliothèques des Forces Armées colombiennes. Selon Tania Hallé, si l'on fait l'analyse des six *Manuels* on retrouve une clarification non équivoque du rôle de la population civile dans la guerre : « soit elle s'implique aux côtés de l'État dans la guerre en étant reliée directement ou indirectement à la stratégie paramilitaire, soit elle devient l'objectif

principal de la guerre de contre insurrection » (Hallé, 2007, p. 15). Ainsi, la population civile ne peut demeurer neutre.

C'est alors que sous la doctrine de la « sécurité nationale », des forces irrégulières qui opèrent de manières clandestines voient le jour. Ce sont des milliers de civiles armées qui suivront les techniques de la stratégie paramilitaire et qui posséderont des supports juridiques légaux et d'exception (Hallé, 2007). Ces forces de combats et de répression mises en place par l'État feront le travail que l'Armée régulière ne peut pas faire tel que « tuer des gens et commettre des massacres » (Confession de Baquerro Agudelo, dans Hallé, 2007, p. 24). Effectivement, la stratégie paramilitaire a comme objectif « de soumettre la population à un contrôle social en commettant des crimes et en utilisant des moyens violents interdits par des lois » (Hallé, 2007).

Pour se financer, ces groupes armés, qu'ils soient d'insurrection ou de contre insurrection, ont recours à toutes sortes de modes de financement illégaux tels que l'extorsion, la contribution volontaire des compagnies privées, de riches propriétaires terriens et des narcotrafiquants. Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (1993), la Colombie est devenue le plus grand exportateur de cocaïne dans le monde. Cette situation entraîne donc le contrôle et la soumission de la population civile.

4.2.2 Situation actuelle de la Colombie

La Colombie souffre donc depuis plus de 50 ans d'une grande crise sociale et politique (Hallé, 2007). Des conflits armés perdurent entre les milices armées du régime conservateur et les guérillas. Nous avons donc deux principaux acteurs armés; d'un côté les groupes d'insurrection, les FARC et l'ELN et de l'autre l'État avec ses forces régulières (l'armée) et ses forces irrégulières (les paramilitaires). Les FARC avec ses 16 000 combattants se financent par la production de cocaïne en contraignant les paysans à cultiver la coca. Ils jouent un rôle d'intermédiaire entre les paysans qui

produisent la feuille de coca et les narcotrafiquants. L'ELN refuse toute participation avec les narcotrafiquants, mais possède une armée d'environ 7000 guerillos. Pour se financer, ils vont utiliser des méthodes d'extorsion comme des enlèvements contre rançon.

La transformation et l'exportation de la cocaïne sont sous le contrôle de l'*Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC), c'est-à-dire les groupes paramilitaires au service des narcotrafiquants. Les narcotrafiquants sont souvent des chefs paramilitaires qui travaillent avec la complicité de l'Armée officielle de l'État et des secteurs politiques officiels (Hallé, 2007). En plus de ces protagonistes que l'on retrouve particulièrement dans les zones d'élevage et d'agriculture intensive ainsi que dans les régions de production minière s'ajoutent les « milices urbaines » qui sont des bandes de délinquance qui ont surgi plus ou moins de manière autonome (Charland, 2006). Donc, il n'existe pas de territoire neutre, en ville comme à la campagne, la crainte et la méfiance sont au cœur des interactions sociales et individuelles. Les guérillas contrôlent et obligent la soumission de la population civile et l'État mène une forme de « nettoyage » dans la population en soutenant la thèse selon laquelle : « c'est dans la population civile que les groupes subversifs trouvent le fondement de leur existence » (Manuals de 1979, 32, cité dans Hallé, 2007, p.59). Il y a donc deux groupes menaçant aux yeux de l'État : la population civile et les groupes armés révolutionnaires. Ainsi, on considère les manifestations, les grèves, les syndicats, les associations étudiantes, les organismes de défenses des droits humains et toute forme de contestation comme faisant partie des stratégies de la lutte révolutionnaire de la guérilla. La position de neutralité est alors fragile, voire impossible, puisque si la population n'est pas du côté des paramilitaires ou de l'État, elle est une source de recrutement pour les groupes d'insurrections. Les déplacements forcés sont bien souvent le seul moyen pour les populations d'échapper aux menaces et aux harcèlements des groupes armés. C'est la logique du « si tu n'es pas avec moi, tu es

contre moi ». Car dans la perception de l'État, il n'existe pas de conflit armé interne à caractère politique, mais plutôt une « menace terroriste » qu'il faut anéantir.

4.2.3 Immigration colombienne

Entre 1994 et 1999, il y avait, annuellement, 2 500 demandeurs de statut de réfugiés en Colombie. Le « Plan Colombie », né sous l'égide du discours de la « guerre à la drogue » en 1999, et qui était, en fait, un plan pour mettre fin aux négociations politiques avec les FARC, et qui visait l'appropriation des richesses du pays, amena des conséquences encore plus dévastatrices pour la Colombie (Hallé, 2007, p. 71). C'est alors qu'à partir de l'année 2000, le nombre de demandeurs a presque quadruplé pour atteindre le nombre de 9 279 Colombiens en quête de protection pour des motifs humanitaires (Charland, 2006, p. 19). Les années suivantes, le nombre a continué de doubler et de tripler. Ce sont donc des milliers de Colombiens qui quittent le pays chaque année pour améliorer leurs conditions de vie.

Entre 2002 et 2011, le Canada accueille plus de 16 000 Colombiens dans le cadre de son *Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire* (CIC, 2011). Sur ce nombre, 10 400 Colombiens vont s'installer sur le territoire québécois à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. Plusieurs organismes financés par la PANA accueilleront ces personnes réfugiées dans une dizaine de villes principalement en Estrie, en Mauricie, dans la Capitale nationale et aussi dans le Bas-Saint-Laurent dans le cadre d'un projet pilote à Trois-Pistoles.

4.3 Présentation des réfugiés

Dans cette partie, nous présenterons chacune des personnes rencontrées afin de ressortir les principales caractéristiques identitaires qui les relient en tant que réfugiés. La reconnaissance de l'identité personnelle dans ses multiples composantes telles que le genre, l'âge, la langue, la nationalité, la profession ainsi que la trajectoire migratrice, est un besoin essentiel pour les personnes réfugiées. À cet effet, Charles Taylor affirme que « notre identité est partiellement formée par la reconnaissance ou par son absence, ou encore par la mauvaise perception qu'en ont les autres. [...] La reconnaissance n'est pas seulement une politesse que l'on fait aux gens : c'est un besoin vital » (Taylor, 1994, p.41-42). Dans ce sens, il nous semble important d'utiliser la dimension compréhensive de l'approche des récits de vie en présentant une brève description de leur identité, du contexte pré-migratoire ainsi que leur situation actuelle au Canada. Cette première étape nous permettra de mieux connaître les participants à la recherche.

Mariela¹

Mariela est née dans une petite ville dans le département de Tolima en Colombie. À 6 ans, son père quitte le foyer familial et sa mère se retrouve seule à élever deux jeunes enfants. Dépassée par la situation, elle place ses filles chez les Sœurs où elles pouvaient y être logées, nourries, et recevoir une éducation. Mariela passe donc une bonne partie de son enfance dans un couvent où on lui enseigne la religion catholique, une discipline religieuse qui lui donnera des repères importants tout au long de sa vie. À l'âge adulte, elle suit des cours universitaires à distance en administration tout en travaillant dans ce domaine. Elle trouve un emploi au gouvernement dans une direction régionale pour y produire les états financiers des municipalités sur le territoire. Le salaire qu'elle reçoit lui permet de mettre de l'argent de côté afin de

¹ Pour garder un certain anonymat, les réfugiés sont présentés sous un pseudonyme .

poursuivre ses études en administration. Malheureusement, après quelque temps, elle doit y renoncer, car les frais de scolarité sont trop dispendieux. Elle rencontre son mari, un fils de commerçant bien nanti de la région. Les frères de celui-ci, également commerçants, sont soupçonnés d'être de connivence avec la guérilla et reçoivent des menaces de mort des paramilitaires, alors qu'ils étaient forcés par les FARC de payer une taxe révolutionnaire. L'un fut mis en prison et l'autre kidnappé par la guérilla. Menacé à leur tour, le couple demande le refuge politique. Avant de quitter le pays, ils ont dû se cacher pendant plusieurs mois dans différentes villes. Ils arrivent au Québec au mois d'août 2004 et se rendent directement à Trois-Pistoles. Mariela se sépare peu de temps après son arrivée et accouche d'une fille. Elle est présentement en train de terminer son baccalauréat en comptabilité à l'Université du Québec à Rimouski.

Adelina

Née dans la région de Valle del Cauca en 1952 dans une famille de 9 enfants, Adelina apprend son rôle traditionnel de femme très jeune puisqu'elle était la plus âgée de la famille. Même si elle rêvait de faire des études, son père lui refuse non seulement par manque d'argent, mais aussi parce qu'il n'était pas coutume d'envoyer les filles à l'Université. Adelina quitte donc le foyer familial à l'âge de 18 ans pour s'installer dans une autre ville afin de vivre son indépendance. Sa tante lui offre l'hospitalité et la soutient financièrement pour terminer ses études secondaires. Quelques années plus tard, son père, fervent socialiste, est assassiné par les paramilitaires. Depuis, le nombre de victimes s'intensifie au sein de la famille; Adelina perd deux de ses frères, suite à des histoires tragiques avec la guérilla. Suivant les traces idéologiques de son père, elle s'engage auprès d'un organisme de défense de droit des personnes dont l'idéologie marxiste domine. On y fait principalement de l'éducation populaire sur les questions de justice sociale et de droit de la personne. Elle tombe enceinte d'un homme marié, faisant également partie de l'organisation, qui renie sa paternité. Elle doit donc élever seule sa fille. Par la suite, Adelina retombe enceinte d'un homme qui

deviendra son mari. Il lui assure sécurité financière et stabilité pour ses deux filles. Dans la ville où elle ouvre son propre salon de coiffure, les affrontements entre la guérilla et les paramilitaires sont incessants. Fréquemment, des fusillades éclatent entre les groupes armés dans leur propre zone d'habitation, même si son mari offrait de l'argent à la guérilla en échange de la paix et de la sécurité. Enfin, c'est lorsque sa fille, conseillère municipale, devient une cible pour les FARC, qu'Adelina décide de sortir du pays avec sa famille. Elle arrive au Québec le 22 novembre 2006 à Rimouski à l'âge de 52 ans. Aujourd'hui, Adelina n'a toujours pas d'emploi stable et sa santé est fragile. Elle occupe son temps à confectionner des bijoux avec des pierres et des noyaux de fruits de son pays et s'implique dans la communauté, particulièrement dans les groupes de femmes.

Santiago

Avant de quitter son pays, Santiago était sur le point de terminer ses études en médecine dentaire à *l'Universidad del Norte*, l'une des meilleures universités de Colombie. Travailleur dynamique et infatigable, il avait fait des mains et des pieds pour être accepté dans cette institution scolaire. Alors qu'il commence à se construire une clientèle, Santiago doit tout quitter pour suivre sa famille menacée de mort par la guérilla. Il part donc avec son frère, son père et sa mère à Bogota pour réclamer le statut de réfugié à l'Ambassade canadienne et reste caché pendant quelques mois avant de pouvoir sortir du pays. Informé par l'Ambassade qu'il pouvait poursuivre ses études au Canada, Santiago amène avec lui tout son matériel dentaire, en vue de terminer ses études et devenir dentiste. À son arrivée au Québec, à l'automne 2004, il se retrouve à Trois-Pistoles où il n'y a pas de cégep, ni université. Il décide donc d'y rester quelques mois afin d'apprendre le français, mais dans l'idée de quitter cet endroit le plus rapidement possible afin de reprendre ses études. À l'automne, Santiago s'installe dans la ville de Québec pour s'inscrire à l'Université Laval espérant trouver une place dans son domaine d'étude. Non seulement il doit tout recommencer puisque son dossier scolaire n'est pas reconnu, mais il est refusé par le

département de médecine dentaire. On le dirige en kinésiologie où il achève son baccalauréat quatre années plus tard. Actuellement, il termine un autre baccalauréat en administration et en ressources humaines tout en travaillant dans le secteur de la gestion dans une institution publique. Dernièrement, Santiago s'est présenté comme candidat dans l'un des paliers gouvernementaux et a été élu par la population de Drummondville.

Andres

Andres est né dans le département de Caqueta dans le sud de la Colombie. Lorsqu'il n'avait que 5 ans, son père entreprend son service militaire dans les forces armées de l'État. Menacée de mort par les FARC, la famille quitte la région pour Bogota. C'est donc dans la capitale qu'Andres fait ses études primaires et secondaires. À l'adolescence, il s'intéresse à la musique et s'inscrit à des cours de batterie. À cette époque, son père se rendait tous les mois, malgré les groupes armés, dans la province de Caqueta pour y faire du commerce. Il achetait des produits (accessoire de cuisine, vêtements, outils, etc.) dans la capitale et allait les revendre dans le sud du pays. Mais un jour, lors d'un voyage d'affaires, il est pris en otage par les FARC, séquestré pendant sept jours et finalement assassiné. C'est ainsi qu'à l'âge de 18 ans, Andrés devient le chef de la famille et décide de quitter ses études en électronique pour ouvrir un petit café internet afin de subvenir aux besoins de la famille. Comme plusieurs commerçants de la capitale, il vivait sous les menaces des milices urbaines et pouvait se faire dépouiller à tout moment. Quelques années plus tard, sa cousine doit, à son tour, quitter le sud du pays pour rejoindre Bogota. Toute la famille était maintenant menacée, autant par les FARC, les paramilitaires que les milices urbaines. Après avoir été accepté comme réfugié par l'Ambassade canadienne, Andrés s'établit, le 15 novembre de l'année 2006 à l'âge de 22 ans, à Rimouski avec sa sœur et sa mère. Il poursuit ses études en informatique et rejoint un groupe de musique rimouskois qui interprète des chansons québécoises. Aujourd'hui, il habite seul dans un appartement

du centre-ville de Rimouski et travail comme informaticien pour une compagnie de câble-distributeur.

Gabriella

Gabriella termine ses études secondaires peu de temps après la séparation de ses parents. Se retrouvant donc seule avec deux bouches à nourrir, sa mère, qui avait toujours été une femme à la maison, ouvre un petit commerce de traiteur. Avec les surplus de nourriture, Gabriella se rendait sous les ponts où campaient les sans-abri. Avant de quitter son pays, à l'âge de 25 ans, Gabriella habitait la région de Eje Cafetero dans le département de Caldas. Dans cette région occupée par les FARC, plusieurs hommes s'engageaient dans la guérilla et plusieurs moururent ou disparurent, laissant un nombre important de femmes veuves et monoparentales. C'est ainsi qu'une ONG, pour laquelle son mari travaillait, prend naissance afin d'apporter un soutien aux femmes de la région en les aidant à développer une expertise dans la culture du soya. Puisque l'intervention humanitaire était considérée par les paramilitaires comme étant une action pouvant s'associer aux groupes révolutionnaires, l'équipe de travail était donc considérée comme des complices potentiels. Ils recevaient des menaces de mort et ont dû faire face à plusieurs tentatives d'extorsion. Gabriella, son mari et sa fille quittent donc la région pour se réfugier à Bogota avant d'arriver à Victoriaville le 11 mars 2004. Peu de temps après, Gabriella donne naissance à une seconde fille et fait des études en éducation spécialisée. Aujourd'hui, elle habite toujours la même ville et travaille dans un organisme qui vient en aide aux femmes comme intervenante auprès des immigrantes.

Hernando

Hernando est arrivé à Victoriaville le 14 septembre 2006 à l'âge de 23 ans avec sa sœur et sa mère. Jeune, il rêvait d'être médecin comme son grand-père. Sa famille habitait sur une ferme dans une petite ville dans le département d'Atlantico. Son père

travaillait comme ingénieur dans une compagnie produisant de l'électricité et sa mère faisait du porte-à-porte pour vendre de la marchandise (bijoux, fournitures de cuisine, etc.). En 1996, son oncle, maire d'une municipalité et avocat, est tué par la guérilla. Quelques années plus tard, c'est son père qui est assassiné dans des circonstances mystérieuses. Après sa mort, Hernando prend la tête de la famille, vend la ferme et s'installe avec sa mère et sa sœur dans une autre ville pour commencer ses études en médecine. Il n'y reste pas très longtemps, car entêté à faire enquête sur le pourquoi et le comment de la mort de son père, les menaces des rebelles refont surface et il doit changer de ville. Au total, Hernando et sa famille ont dû se réfugier dans quatre villes différentes et subir plusieurs tentatives de meurtre avant de quitter le pays. Depuis qu'il est au Québec, Hernando a toujours habité Victoriaville. À 30 ans, il a sa propre maison et travaille pour une entreprise agroalimentaire locale. Il fait aussi du bénévolat pour aider les nouveaux arrivants à s'installer dans leur ville d'accueil.

Cathya et Fernando

Cathya et Fernando sont arrivés à Trois-Pistoles à la fin de l'hiver 2004 avec leurs deux enfants âgés respectivement de 17 ans et de 19 ans. En Colombie, le couple était économiquement aisé. Ils étaient propriétaires d'une maison et d'une petite ferme. Cathya travaillait comme professeur à l'école secondaire et Fernando enseignait au primaire et occupait un poste de conseiller municipal dans le département de Cauca. La famille vivait paisiblement jusqu'au moment où Fernando, alors impliqué politiquement, est séquestré pendant plus d'un mois avec le président du conseil par la guérilla. Ils sont finalement libérés grâce aux forces armées du gouvernement et fortement conseillés de quitter le pays par le Comité des Nations unies en Colombie. Quelques jours plus tard, ils ont plié bagage pour Bogota afin de revendiquer leur statut de réfugié. Pendant près de trois mois, la famille a vécu anonymement dans la capitale chez un membre de la famille. Ils sont partis pour le Canada le 10 mars 2004 et ont été conduits directement à Trois-Pistoles où ils sont restés pendant six mois. Hernando et Cathya vivent maintenant à Drummondville et se disent bien intégrés

dans la communauté. Lui est chef mécanicien dans un garage et Cathya s'occupe de l'accueil des nouveaux arrivants.

Veronica

Veronica est arrivée à Victoriaville à l'automne 2005 et habite, aujourd'hui, Calgary depuis mars 2008. Elle était ingénieure civile dans la région de Valle del Cauca. Son mari, comptable de profession, travaillait pour une entreprise de textile. Alors, menacés par les FARC et les paramilitaires à cause de leur implication syndicale dans le milieu, ils ont dû quitter rapidement leur village avec leurs deux enfants, qui avaient respectivement 2 ans et 4 ans. La famille a trouvé refuge chez un membre de la famille à Bogota pendant presque qu'un an avant de pouvoir quitter le pays. L'intégration à Victoriaville a été difficile. Après avoir étudié le français pendant quelques mois, Veronica et son mari se sont inscrits à l'Université de Sherbrooke pour tenter de faire des études dans leur domaine. Par la suite, des amis, qui habitaient en Alberta, les ont convaincus d'aller s'y installer. Actuellement, Veronica travaille comme technicienne en génie civil et son mari comme gestionnaire dans une entreprise de location de voiture. Ils ont dernièrement acheté une maison dans la banlieue de la ville. Veronica s'implique beaucoup dans un organisme culturel pour faire venir des produits d'Amérique du Sud : vêtements, bijoux, livres, etc. La famille se sent bien intégrée à la culture canadienne.

Antonio

Antonio est arrivé à Rimouski le 15 novembre 2006. Il est père de trois enfants dont la dernière est née au Québec. En Colombie, il était professeur à l'école secondaire dans une institution scolaire publique. Il était donc considéré comme un fonctionnaire de l'État. Dans la région de Caquetan, où il habitait avec sa famille, il avait mis en place un comité afin de lutter contre la délinquance chez les jeunes avec l'aide de sa cousine. À l'aube des élections municipales, il a travaillé pour la campagne de sa

cousine afin qu'elle incorpore le conseil de la Ville pour faire avancer leurs projets. Lorsque les candidats aux élections municipales de la ville voisine ont été victimes d'un bain de sang, Antonio, sa cousine et leurs familles ont fui pour se réfugier à Bogota. Par la suite, des connaissances leur ont proposé de déposer une demande de refuge. Pour Antonio, quitter son pays était un privilège. Il pouvait enfin offrir à ses enfants la chance de faire des études et de vivre dans un milieu de vie tranquille et sécuritaire. Antonio et sa famille devaient être installés à Trois-Pistoles, mais à cause de certaines complications survenues lors des premiers groupes de réfugiés, il a été installé à Rimouski. Depuis trois ans, il travaille à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) après avoir fait sa maîtrise en gestion de projet. Il est aussi membre du conseil exécutif pour un organisme qui offre des cours de langue.

4.3.1 Ce qu'ils ont en commun

La reconnaissance de la trajectoire spécifique du réfugié est importante. Dans sa recherche auprès des réfugiés politiques Irakiens et Colombiens, Guilbert (2004) identifie clairement leur fierté d'être acceptés comme « réfugié politique » et non comme « réfugié ordinaire ». Car les réfugiés épousent une cause qu'ils croyaient juste et équitable (Guilbert, 2004). Effectivement, dans notre échantillon, sept personnes ont participé directement ou indirectement (par l'entremise du conjoint, ou d'un membre de la famille) à des actions sociales, politiques ou humanitaires en Colombie. Les trois autres personnes étaient reliées au commerce interrégional. C'est-à-dire qu'ils devaient se déplacer sur un autre territoire pour vendre leur marchandise. Ainsi, Guilbert ajoute que la reconnaissance du statut de réfugié constitue pour eux une confirmation de la justice de la cause (2004). D'ailleurs, dans les récits réalisés auprès des Colombiens, la plupart mettent beaucoup de valeur sur leur action humanitaire et le désir d'aider son prochain. Antonio explique :

Nous voulions faire de l'intégration sociale et travailler pour la culture dans mon village. Un de nos projets était de trouver les ressources financières pour développer des projets culturels et de lutter contre la délinquance. C'était comme vouloir intégrer les jeunes à la culture pour faire des choses productives [...]. Nous, on était impartial dans la communauté, on faisait du bien à la communauté. Ce n'était pas pour défendre des intérêts personnels, c'était juste pour les jeunes, pour les aider (27 octobre 2013, Rimouski).

Nous pouvons aussi constater qu'ils ont tous, sans exception, fui leur pays parce qu'ils étaient la cible des groupes armés. C'est donc une migration forcée, ou involontaire. Comme l'affirment Jacob et Bertot (1991), le stress vécu avant le départ est plus important chez les réfugiés, car c'est un exil forcé : « le stress était tellement fort que j'avais maigri beaucoup » (Gabriella, 10 août 2013, Victoriaville). Il est donc fortement possible que le contexte pré-migratoire influence le processus d'intégration dans le pays d'accueil.

De plus, à travers ces présentations, nous observons que les participants à la recherche ont dû abandonner leur vie professionnelle ou leurs études, leur réseau familial et social, leur appartenance culturelle, afin de s'installer dans un pays encore inconnu. Pour certains, le processus migratoire s'inscrit davantage dans une continuité identitaire, alors que pour d'autres, ils se retrouvent en rupture identitaire par rapport au pays d'origine. Par exemple, pour les jeunes adultes, la migration leur a donné l'opportunité de poursuivre leurs études et de réaliser des projets de vie : « ici, j'avais les moyens d'avoir un ordinateur, donc j'ai pu terminer mes études en informatique » (Andres, 9 juin 2013, Rimouski). À travers ces récits, on peut constater que les personnes plus jeunes ont poursuivi leurs études sans trop de contraintes, ont trouvé un emploi stable et bien rémunéré et ont acquis une propriété. Au contraire, les adultes plus âgés, qui avaient un statut socioprofessionnel et qui n'est pas reconnu par le pays d'accueil, se retrouvent en rupture identitaire et le cheminement d'intégration est beaucoup plus lent. C'est le cas de Fernando :

Moi j'ai toujours voulu être professeur d'espagnol, parce que dans mon pays j'étais professeur. Mais, c'était trop difficile. Je devais passer un test en français que même les étudiants québécois avaient beaucoup de difficulté à réussir. On n'a jamais trouvé de moyens pour que je puisse devenir professeur. Et ç'a été long avant de trouver comment je pouvais me placer (Fernando, 10 août, 2013).

Selon Guilbert, « Le fait de vivre en continuité ou en rupture par rapport au pays d'origine facilitera ou entravera le sentiment d'appartenance et la responsabilité de citoyen de l'adulte immigrant dans une nouvelle société » (2004, p. 217). Donc, la reconnaissance de l'identité accroît la capacité de trouver une continuité et facilitera l'intégration des personnes. Comme dans le cas d'Andres, sa vie professionnelle s'est inscrite dans une continuité du fait qu'il a pu poursuivre ses études en informatique grâce à la migration. Ce qui a facilité son intégration puisqu'il a obtenu un emploi dans une entreprise de câble-distributeur immédiatement après la fin de ses études.

Ces courtes présentations des réfugiés dressent donc un portrait de ce qu'ils ont en commun, soit des personnes qui ont lutté pour des causes sociales, qui ont vécu l'exil forcé, laissant derrière eux un milieu de vie satisfaisant pour recommencer une autre vie. Ce sont aussi des individus, dont l'identité a été menacée et leur sécurité ontologique fragilisée. Nous entendons ici que « le quotidien n'est plus assuré, qu'il n'est plus possible d'être en sécurité, et que l'être en tant qu'humain n'est plus reconnu » (Guilbert, 2004, p. 215). Cette insécurité, vécue par les réfugiés, transformera leur identité originelle, c'est-à-dire leur identité de citoyen libre, qui a été anéantie en raison des menaces des groupes armés.

4.4 La trajectoire

La cause pour laquelle les personnes interrogées ont quitté leur pays pour venir s'installer au Québec est de nature politique. Ils craignaient tous pour leur vie et celle de leur famille, et bien souvent, pour des raisons d'engagement social et politique. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, pour obtenir le statut politique de réfugié, il faut que le demandeur « craigne avec raisons d'être persécuté ». Il y a donc une histoire vécue qui est souvent tragique et qui a une incidence importante sur l'ensemble du processus d'immigration (TRCI, 2011). Ce qu'on entend, ici, par trajectoire, est le moment où le conflit politique menace la vie à tel point que l'individu doit quitter sa famille, son réseau social et professionnel, ses conditions socioéconomiques ainsi que son identité, pour tenter de survivre et de sauver sa vie, jusqu'à son arrivée dans le pays d'accueil. Une trajectoire dans laquelle différentes transformations identitaires surviennent, suite aux manifestations troublantes vécues par les réfugiés.

4.4.1 L'expérience antérieure : l'insécurité

Effectivement, la cause du départ provient généralement d'événements violents tels que l'assassinat d'un membre de la famille et de menaces de mort persistantes. Cette insécurité vécue par les Colombiens, les obligent à se déplacer plusieurs fois dans leur pays afin de fuir les menaces des groupes armés avant de se rendre à Bogota, la capitale, pour demander la protection d'une ambassade. Voici le récit que nous livre Hernando à ce sujet. Dans un premier temps, il accorde beaucoup d'importance à la dégradation de la vie quotidienne où la routine n'a plus de repères :

Moi, je rêvais d'être médecin comme mon grand-père. Nous vivions dans une petite ville semblable à Victoriaville. Mon père travaillait pour une société d'État et ma mère s'occupait de nous à la maison. Nous étions une famille aisée, nous ne manquions de rien. C'est en 1999 qu'est arrivée la mort de mon père. Mais, trois ans auparavant, un événement de la sorte était arrivé à la famille : la mort de mon oncle, avocat. Il a été tué par la guérilla. C'était le

maire d'une petite ville. Ç'a bouleversé la famille. On a décidé de ne rien faire, car on ne pouvait pas lutter contre la guérilla. Et puis, arrive la mort de mon père, exactement le jour de sa fête qui se trouvait en même temps que la fête de l'Immaculée Conception. Il y avait du monde partout. Le soir, mon père en avait profité pour aller voir sa maîtresse. Plus tard, on cogne à la porte de la maison familiale et on nous annonce que mon père est gravement blessé. Quand on est arrivé sur les lieux, il était déjà décédé. Alors commence l'apocalypse. Pour la famille, c'était très dur parce que le père était le pilier de la maison. C'est lui qui menait, c'est lui qui s'occupait de tout. C'est lui qui amenait le pain à la maison. Le château de cartes s'est écroulé (4 août 2013, Victoriaville).

La routine permet la sécurité, car tu sais ce qui arrivera demain. Dans le cas des réfugiés, cette sécurité ontologique est détruite puisqu'il n'y a plus de certitude et il n'y a plus de confiance de base de l'individu dans ses relations avec les autres et avec son environnement (Guilbert, 2004). Hernando poursuit son histoire en exprimant cette idée d'insécurité :

Personne ne savait pourquoi, par qui, pour quelle raison. On ne connaissait pas l'ennemi. Moi, je voulais ouvrir une enquête, alors j'ai reçu des menaces. Je suis donc parti, au plus vite, pour l'université. Je devais changer de ville. Mais, je crois qu'ils n'ont pas aimé ça, car ils ont continué à me faire des menaces et à ma famille aussi. J'ai dû changer d'université et ma famille a dû changer de ville (4 août 2013, Victoriaville).

À la fin de son récit, après avoir raconté une tentative d'assassinat contre lui, Hernando souligne cette perte de confiance, cette crainte de l'autre :

[...] On a rouvert l'enquête sur la mort de mon père et on avait un garde du corps 24 heures sur 24. C'était sécuritaire, mais en même temps il fallait se méfier parce qu'il pouvait se faire payer par les ravisseurs pour nous assassiner. On ne pouvait pas vraiment faire confiance (4 août 2013, Victoriaville).

L'intérêt de ce récit réside particulièrement dans le fait qu'il existe une insécurité qui pousse la personne réfugiée vers différentes variabilités identitaires. Dans un premier temps, au moment où l'individu reçoit des menaces de mort, l'identité devient en

quelque sorte menaçante pour la personne elle-même et pour les autres. Selon Charland : « cette identité menacée porte en elle les stigmates de la violence dans la mesure où la personne menacée devient à son tour menaçante pour les autres » (Charland, 2006, p. 101). Le contact avec le réseau social et familial devient donc limité. Hernando qualifie cette situation ainsi :

C'était un gros périple. La famille était complètement dépaylée. Il a fallu vendre la ferme, le bétail, tout. Et on devait s'organiser seul parce que si on se réfugiait chez des membres de la famille, ils risquaient à leur tour de recevoir des menaces de mort (4 août 2013, Victoriaville).

Par la suite, afin d'assurer leur survie, les personnes menacées doivent entreprendre une série de déplacements pour fuir l'ennemi. Ainsi, Charland explique que (2006, p. 100) : « Cette série de déplacements internes implique la perte successive des lieux, l'impossibilité de s'y ancrer, le passage d'une identité de traqué ou de clandestin généralement honteuse ». Hernando poursuit son récit dans ce sens :

On a dû changer de villes quatre fois et les gens qui avaient tué mon père nous retrouvaient, peu importe où la famille s'établissait. Ils nous faisaient des menaces par téléphone. À chaque fois, on essayait de s'établir, d'effacer le passé. À Baranquilla, il n'y avait pas de faculté de médecine, alors j'ai décidé d'étudier en droit. C'était mon deuxième choix. On a décidé d'ouvrir un petit magasin de variétés. Mais, on se faisait voir et ça devenait dangereux. C'était plus une vie.

Le récit de Fernando démontre davantage ce sentiment d'humiliation :

Quand nous sommes arrivés à Bogota, quelqu'un de l'OIM nous avait laissé les clés d'un petit appartement. Il avait un lit sur le plancher, une petite table, quelques plats pour faire à manger. C'était vide. C'était comme une famille de sans-abri. On n'avait rien. Il faisait froid, parce qu'à Bogota il fait plus froid (10 août 2013, Drummondville).

L'insécurité que vivent les réfugiés entraîne cette double identité de menacée/déplacée et peut avoir des conséquences subséquentes sur le processus

d'immigration. Car il y a une perte de confiance, une perte du lien social. Cette transformation de l'identité entraîne une stratégie identitaire qui semble se traduire par la clandestinité. Ils se déplacent pour ne plus être repérés, ils se cachent pour fuir l'ennemi.

4.5 Procédure et temps de transit : Le choc identitaire

Le programme de rétablissement des réfugiés répond à une série de procédures qui engagent tout un réseau local et international, tel que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Croix-Rouge, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), ainsi que les ambassades canadiennes en Colombie. Ces réseaux accompagnent les personnes déplacées et réfugiées afin de leur offrir une relocalisation dans un nouveau pays. Le Canada participe à cette relocalisation par ses politiques de régionalisation et en reconnaissant l'apport économique, social et culturel à l'enrichissement de la société (MICC, 2004). Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, grâce à des ententes provinciales et fédérales, le Québec a un droit de regard sur la sélection des immigrants. Des représentants du gouvernement provincial sélectionnent donc, à l'étranger, des demandeurs du statut de réfugié selon les besoins de protection, mais aussi parce que ces personnes ont les caractéristiques nécessaires (âge, famille, scolarité) pour s'adapter à la société québécoise. De plus, pendant ces procédures, les personnes déplacées doivent vivre dans des conditions difficiles, isolées, sur une longue période de temps. Malgré le support des organisations communautaires et humanitaires, cette période est durement vécue par les demandeurs de protection.

Une première sélection est donc basée sur les caractéristiques des personnes. Par la suite, on les convoque à un entretien afin de valider le besoin de protection. On demande aux revendicateurs du statut de réfugié de raconter chacun des faits vécus,

étape par étape, de manière très précise. Habituellement, l'entrevue dure environ une à deux heures et se déroule en espagnol. Si l'agent ne parle pas la langue du pays, il y a un traducteur avec eux. Cet entretien semble être un moment très important pour les personnes réfugiées. Gabriella raconte ce passage très éprouvant :

À un moment donné, on a eu un rendez-vous à l'ambassade canadienne pour une entrevue. C'était très stressant. On arrive sur place, c'était comme des petites cabines. La personne ne souriait jamais. Il avait tous les dossiers dans ses mains et il nous a demandé de raconter notre histoire. Il fallait dire mot par mot ce que les paramilitaires nous avaient dit, avec le lieu, la date, la circonstance. Tout devait concorder avec ce qui avait d'inscrit à notre dossier. Et finalement, le monsieur a fermé le dossier et il a dit en espagnol : « Bienvenue dans mon pays, le Canada ! » Et c'était le seul moment où j'ai vu le monsieur faire un petit sourire (3 août 2013, Victoriaville).

Les agents d'immigration sont perçus comme étant des individus plutôt sympathiques. Parfois même, très empathiques envers les histoires vécues par les Colombiens. Hernando affirme même que l'agente d'immigration a versé une larme lorsqu'elle leur a confirmé leur admission au Canada :

Quand on a fait l'entrevue, c'était assez humain. À la fin, elle a dit « Bienvenue au Canada, votre cauchemar est fini ». On était tous là, mon frère, ma sœur, ma mère. On s'est embrassé. Et même l'agente a pleuré avec nous (4 août 2013, Victoriaville).

Lorsque les familles sont acceptées, le Canada reconnaît leur statut de réfugié politique et leur accorde la *résidence permanente*². On leur transmet de la documentation sur le Québec et le Canada et on leur assigne une ville de destination.

² « Un résident permanent est une personne qui a obtenu le statut de résident permanent en immigrant au Canada, mais qui n'a pas encore qualité de citoyen canadien. Les résidents permanents jouissent de certains droits et privilèges, et ce même s'ils demeurent des citoyens de leur pays d'origine. Afin de maintenir leur statut, ils doivent respecter certaines obligations de résidence (...) Les réfugiés réinstallés à partir de l'étranger arrivent au Canada à titre de résidents permanents par l'intermédiaire du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement ». (www.cic.gc.ca)

Parfois, on leur demande où ils aimeraient s'établir, mais leur connaissance du Québec est limitée et ils ne disposent d'aucune référence. Santiago explique que:

Nous, en Colombie, on pense qu'au Canada ça parle anglais. Et le Québec, on ne savait même pas que ça existait. Et quand on nous dit qu'on y parle français, c'est toute une surprise. Lorsque l'agente nous a demandé où l'on voulait s'établir, pour nous, ça ne voulait rien dire. Alors, elle a choisi pour nous (11 août 2013, Drummondville).

Le fait d'avoir peu de connaissance et d'orientation sur ce qui les attende au Québec et sur la ville d'arrivée peut avoir énormément de conséquences sur le niveau d'incertitude chez certaines personnes et entraîner du stress et de l'angoisse. Pour Mariela, il n'était pas question de quitter son pays :

Malgré le danger, je ne voulais pas partir. Parce que c'est de laisser toute notre vie, toute notre famille. Parce que, dans mon cas, j'étais la seule de ma famille qui devait partir pour suivre mon conjoint. Moi, je ne connaissais rien du Canada. Et je ne voulais pas connaître. Et qu'est-ce que je pouvais faire là-bas ? Je ne parle pas l'anglais, je ne parlais pas le français, je ne connaissais pas personne. Quand je pensais que je devais partir, je pleurais. Mais, nous devions partir, c'était trop dangereux, même si pour moi, ce n'était pas normal (8 mai 2013, Rimouski).

La plupart des personnes réfugiées ont fait des demandes de protection dans différentes ambassades telles que l'Espagne, la Suisse, l'Angleterre, la France, l'Australie, le Costa Rica et bien sûr, le Canada. Les raisons pour lesquelles les revendicateurs du statut de réfugiés ont choisi le Canada, c'est bien souvent parce que c'était le premier pays à leur donner une réponse affirmative. Les conditions dans lesquelles se retrouvent les réfugiés ne leur permettent tout simplement pas de faire un choix sur le pays de destination puisque leur principale préoccupation est avant tout de quitter le pays. Le temps d'attente entre le moment où on leur dit qu'ils sont acceptés au Canada et le départ peut varier entre 3 et 6 mois. Ce temps de transit

semble éternel et souvent très angoissant, particulièrement pour Gabriella qui raconte cette période d'attente comme suit :

On avait été accepté, mais on ne savait pas quelle date on quittait la Colombie. On devait avoir une date pour janvier, mais en janvier pas de nouvelles. Ni au mois de février. Mon mari appelait, appelait et il n'y avait toujours pas de date. On était dans la liste des gens qui devaient partir, mais on ne savait pas quand. On attendait. Et il fallait rester caché parce que mon mari avait reçu des menaces de mort dans la capitale. Pendant ce temps, on organisait nos documents avec l'OIM. C'était beaucoup de pression, beaucoup de stress. Et, finalement, ils nous ont donné une date pour quitter : le 11 mars 2004 (3 août 2013, Victoriaville).

Vivant clandestinement, sans argent, dans la peur et dans l'angoisse, les personnes déplacées perdent ainsi leur spécificité. Leur identité de menacée/déplacée les amène à vivre en marge de la société. Il y a donc une perte du lien social, une perte de la routine.

L'admissibilité à la résidence permanente par le pays hôte est la résultante de la reconnaissance de l'identité de menacée/déplacée. Lorsque l'agent d'immigration leur annonce la bienvenue au Canada, c'est un moment important puisqu'on reconnaît le statut de réfugié et on leur accorde une identité, qui n'est pas encore la citoyenneté, mais qui leur assurera la protection et qui leur permettra de reconstruire une nouvelle vie.

Comme nous pouvons le sous-entendre dans le récit d'Antonio, les réfugiés laissent derrière eux deux identités, soit l'identité initiale et celles du clandestin fuyant la guerre :

On a laissé nos têtes, nos âmes. On savait qu'on ne reviendrait jamais. On laissait derrière nous notre histoire, nos familles, nos réseaux sociaux, notre travail, notre statut. C'est un mixte d'émotion. Parce qu'en même temps on s'en allait faire une meilleure vie. On allait vers quelque chose qui allait faire

du bien. On allait élever nos enfants, faire un projet de vie, réaliser nos projets. On allait aussi s'éloigner de la guerre. On ne va plus entendre de bombes, on ne va plus voir mourir des gens et on aura plus besoin de se cacher (27 octobre 2013, Rimouski).

Il y a, à l'évidence, un déchirement dans le fait de quitter cette identité initiale qu'est le réseau familial et social, le statut professionnel, les amitiés, mais il y a aussi d'un autre côté, cette consolation de quitter ce monde insécurisant où les lendemains ne sont jamais assurés, pour aller vers un autre monde où les conditions de vie seront meilleures.

4.6 L'expérience de l'arrivée et de l'accueil : écueil de l'identité

Le parcours des réfugiés parrainés par l'État est un parcours organisé et sécuritaire puisqu'ils traversent les frontières avec des documents en règle. Avant de quitter la Colombie, ils obtiennent la *résidence permanente* et arrivent sur le territoire canadien comme « immigrants reçus ». Ils bénéficient donc d'un accueil, d'un accompagnement ainsi que différents services dès leur arrivée.

Les personnes réfugiées rencontrées trouvent, en général, que le système d'accueil est très bien organisé. Le voyage se passe bien, le transfert à l'aéroport de Toronto jusqu'à Montréal se déroule sans difficulté, des agents d'immigration les attendent à Montréal afin de remplir des formulaires. Il y a toujours des personnes qui parlent espagnol pour faire la traduction. Un hôtel est réservé pour eux, on leur donne des vêtements chauds ainsi qu'un peu d'argent de poche. Un repas est servi. Même que certains disent avoir été traités comme des rois. Antonio explique :

On est arrivé à Toronto, après on a pris un vol pour Montréal. Il y avait une autre délégation qui nous attendait et des traducteurs parce qu'on ne parlait pas du tout français. Puis, on est parti tout de suite en autocar pour Québec où on est resté dans un bon hôtel. C'était la plus belle chose. Jamais on n'était

dans un hôtel comme ça. Il y avait tous les gens qui travaillaient juste pour nous. On était comme des rois. Oh mon Dieu, jamais je n'ai été dans une suite avec ma famille. C'était spectaculaire, un vrai changement de vie. Avec notre interprète à côté, juste pour nous. On avait même des chèques du gouvernement. Tout était bien (27 octobre 2013, Rimouski).

Par contre, le trajet en autobus ou en wagonnet pour se rendre à la ville de destination est souvent inquiétant pour la plupart des réfugiés. Ce trajet semble troublant puisque le parcours est long, les chauffeurs ne parlent pas l'espagnol et les familles ne sont pas accompagnées jusqu'à leur ville d'accueil. La plupart disent avoir vécu énormément d'inquiétude parce qu'ils ne comprenaient pas où on les amenait. Le récit de Clara est d'autant plus particulier, car la ville de destination a été changée à la dernière minute :

En arrivant à l'hôtel (à Montréal) ils nous ont dit, ce soir vous allez coucher ici et demain vous allez aller à Québec. Et quand nous sommes arrivés à Québec, au moment même où nous étions prêts à débarquer, ils nous ont dit de rester dans l'autobus. En fait, ils ont nommé toutes les familles qui devaient débarquer. Il ne restait que nous. Alors, j'ai demandé ce qui se passait avec nous, « Ah! la famille Morales-Hurtua vous allez partir à Trois-Pistoles ». Pour moi, Trois-Pistoles, ça résonnait comme *Tres pistoles*. Et ça me faisait quelque chose. On vient de vivre la guérilla et on se retrouve ici. J'étais un peu choquée. J'ai dit, tout de suite : « NON, vous nous aviez dit qu'on venait à Québec, que je m'étais informée sur internet et que c'est ici que nous devons rester ». Ils m'ont répondu gentiment, que malheureusement, pour des raisons x-y il fallait se rendre là-bas (10 août 2013, Drummondville).

L'interprétation que se font les réfugiés d'une situation peut être déformée de la réalité en raison de leur passé bouleversant. Lorsque le parcours est dévié, la personne réfugiée peut développer des craintes et des angoisses, ce qui peut causer un état de panique. Clara poursuit le récit de son arrivée ainsi :

En arrivant là-bas je ne voulais pas débarquer de l'autobus. Quand j'ai regardé par la fenêtre, ça m'a créé un choc énorme. J'ai dit non, moi, je ne débarque pas. Je ne suis pas quelqu'un qui pleure facilement, mais ce jour-là toutes mes larmes sont tombées et j'ai commencé à pleurer. Mon mari et mon fils ont tenté de m'encourager : « écoute le bon Dieu nous a amené ici, probablement pour quelque chose de bon ». J'ai dit NON quand même. On nous a dit des mensonges parce qu'on était censé aller à Québec. Je me sentais comme trahie. Et je me sentais loin, loin, loin, de la vie, de la société. Ça, c'était un véritable choc. J'ai pleuré, pleuré. Je ne voulais pas débarquer. Finalement, la personne de l'immigration, une bénévole de l'association locale, est venue me voir toute gentille, tout aimable. Elle a dit, il y a 13 ou 14 Colombiens qui vous attendent. Ah! OK. J'ai essuyé mes larmes quand ils m'ont dit ça, j'ai réagi tout de suite et je me suis dit OK...je vais débarquer. Mais, j'avais mon corps qui ne voulait pas (10 août 2013, Drummondville).

À leur arrivée, les préoccupations sont grandes puisqu'ils arrivent dans un monde inconnu, ne connaissant personne. Leur premier souci était la communication. Tous, ont pu être en contact avec un traducteur pour compléter les papiers, mais il n'y avait pas d'interprète pour les accompagner dans la ville. Pour cette raison, les personnes réfugiées, comme dans le cas de Gabriella et sa famille, restent isolées dans leur chambre d'hôtel parce qu'il était impossible de communiquer avec qui que ce soit.

On a passé une semaine à l'hôtel. Le matin, quelqu'un venait nous faire remplir des papiers accompagnés d'une interprète, on allait à la caisse ou visiter des appartements. Quand les gens parlaient, on restait à l'hôtel et on prenait nos repas. Personne ne parlait espagnol. La télé c'était en français. On restait isolé dans la chambre. À un moment donné, on était tanné d'être isolé. On est sorti pour aller marcher dans le centre-ville. On avait des bottes et un manteau, mais ce n'était pas assez. On est vite retourné à l'hôtel (3 août 2013, Victoriaville).

Pour Hernando, les premiers contacts ont été plus faciles puisqu'ils ont habité dans une communauté religieuse à Victoriaville. Les hôtes parlaient espagnol et leur ont fait visiter la ville. Avoir un interprète est très important au moment de l'accueil, selon Guilbert : « l'interprète acquiert inévitablement une signification symbolique politique et peut être perçu comme un signe qualitatif de l'accueil du pays hôte, un

signe de reconnaissance de l'identité de chacun » (2004, p. 215). Hernando raconte son arrivée chez les frères du Sacré-Cœur :

Le lendemain de notre arrivée, les gens sont venus nous poser des questions pour savoir qui on était. Ils nous ont expliqué pleins de choses aussi. C'était sécurisant. L'endroit était beaucoup plus intime que le gros Hôtel Victorin où les gens arrivaient d'habitude. Le frère Michel était doué pour l'accueil. Il essayait d'offrir de la nourriture adaptée pour nous, pour ne pas trop nous dépayser. Il nous faisait visiter la ville. Il pouvait faire la traduction. Si quelqu'un était malade, il l'accompagnait à l'hôpital. C'était plus humain qu'à l'hôtel (4 août 2013, Victoriaville).

L'accueil reçu par les immigrants est une étape importante, car elle fait partie du processus d'intégration (Guilbert, 2007). Le fait d'avoir un interprète ou des personnes de la communauté d'origine pour les accueillir, d'être reçu dans un endroit plus intime avec un service qui tient compte de leurs spécificités culturelles, sont des méthodes qui invitent les personnes réfugiées à se sentir davantage en sécurité. Le fait d'avoir des gens qui peuvent communiquer avec eux, qui se montrent intéressés à leur parcours migratoire, à leur pays d'origine, et qui les invitent à partager leur table, ce sont des gestes de reconnaissance. Un bon accueil entraîne, sans aucun doute, la reconnaissance de l'identité et, comme nous l'avons dit plus tôt, accroît la capacité des réfugiés de trouver une continuité à travers les ruptures de l'exil.

4.7 Stratégies identitaires : de l'ouverture et du repli

Comme nous venons de le voir, et tel que le souligne Guilbert :

Les situations d'accueil et de première installation des réfugiés sont complexes et empreintes de vulnérabilité. Les manques matériels, l'angoisse liée à la situation familiale au Québec et dans le pays d'origine, les séquelles psychologiques liées aux atrocités vécues et les blessures identitaires profondes s'expriment souvent à travers l'affirmation identitaire et la demande de reconnaissance de son identité (2004, p. 215).

Dans cette partie, nous observerons les stratégies identitaires utilisées par les personnes réfugiées dans le passage de l'accueil et au début des tout premiers temps d'installation.

L'identité se construit en interrelation. Effectivement, Taboada Leonetti considère l'identité comme étant un « ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une interaction et d'agir en tant qu'acteur social » (199, p.94). Il faut donc s'interroger sur la nature de l'interrelation vécue dans les premiers temps de leur arrivée. Comme nous l'avons vu, avant de quitter leur pays d'origine, les réfugiés se retrouvaient dans une stratégie de survie ou plutôt de clandestinité puisqu'il devait s'enfuir pour sauver leur vie. L'interrelation était donc menaçante. À l'étape de l'accueil, deux types de stratégies seront adoptées par les uns et par les autres : la stratégie d'ouverture et la stratégie de repli, puisque les dynamiques interrelationnelles sont divergentes.

Tout d'abord, les réfugiés arrivent dans un milieu où l'interaction est positive. Ce qui permet de retrouver une certaine sécurité ainsi que la possibilité d'affirmer leur « moi », d'affirmer ce qu'ils sont. Il n'y a pas de négation de l'autre. Par contre, on peut observer deux dynamiques interrelationnelles. Les personnes qui sont accueillies dans une dynamique d'entraide et celles qui sont accueillies dans une dynamique d'efficacité.

Pour les familles colombiennes qui ont été accueillies par une communauté religieuse, par des familles québécoises via le jumelage ou par les membres de la communauté colombienne déjà établie, la stratégie d'ouverture nous semble plus apparente. Le fait d'avoir un rapport direct avec les membres de la société d'accueil ou d'avoir des gens de sa propre communauté déjà établie et qui favorise la rencontre, cela encourage une dynamique d'entraide dans les interrelations. Si la communauté

est rassurante et le rapport à l'autre manifeste de l'intérêt, le réfugié est donc porté à s'ouvrir à l'autre. Il est donc davantage dans une stratégie d'ouverture. Ce qui favorise l'intégration dès les premières semaines d'installation.

Pour les familles réfugiées qui ont été installées directement à l'hôtel, nous observons que l'accueil s'effectue dans une dynamique d'efficacité. On vient les retrouver pour les formalités, ouvrir un compte à la caisse, visiter des logements, etc. On ne venait pas pour discuter avec eux, pour leur faire visiter la ville, ou prendre un café. L'accueil ne vise pas nécessairement l'isolement, mais pour des raisons d'efficacité, la stratégie adoptée mène à l'isolement. Puisqu'ils se retrouvent seuls, sans repère, sans connaître la langue, ils se cloisonnent à l'intérieur de l'hôtel. On peut donc faire le constat que les réfugiés adoptent une stratégie de repli, ce qui peut nuire à leur intégration dès les premières semaines après leur arrivée.

Donc, dans le premier cas, il y a davantage de reconnaissance dans l'interrelation et, dans le deuxième cas, il y a sensiblement une certaine absence de reconnaissance puisque l'interrelation s'inscrit dans une dynamique d'efficacité. Et comme l'affirme Taylor (1994), « la reconnaissance est un besoin vital ». Cette reconnaissance de l'identité entraînera possiblement le réfugié vers une stratégie d'ouverture et favorisera le fait de vivre en continuité à travers les ruptures de l'exil.

4.8 Synthèse de la discussion

Comme nous l'avons expliqué dans ce chapitre, les conditions de départ vécues par les personnes réfugiées sont très éprouvantes. Tourmentées par la guerre, vivant dans la peur, le stress et l'anxiété, ces personnes doivent se déplacer régulièrement ou même se cacher pour fuir les groupes armés. Passant d'une identité de menacé et de déplacé à celle de clandestin, les réfugiés doivent quitter leur famille, leurs amis, leur vie professionnelle, leur maison afin de sauver leur vie ainsi que celle de leur famille.

Faire des demandes de protection dans une ambassade demeure, au final, la seule solution possible. L'acquisition du statut de réfugié est un second souffle, car on y reconnaît, dans un premier temps, la situation des requérants et on leur accorde la protection. Obtenir le refuge politique, permet aux personnes de reconstruire leur vie dans un autre pays et d'acquérir une nouvelle citoyenneté. Par contre, il reste des séquelles. Cette coupure avec le pays d'origine ainsi que les événements terrifiants vécus avec les groupes armés peuvent avoir des conséquences psychologiques qui peuvent nuire au processus d'intégration.

Comme le soulignent Jacob et Bertho (1991) les premiers mois suivants l'arrivée des personnes peut être une des phases critiques pour les réfugiés. L'isolement social est souvent un élément déclencheur où on y retrouve un risque élevé de dépression. L'étape de l'accueil et de l'installation est alors très importante, car le contexte pré-migratoire influence le processus d'intégration dans le pays d'accueil.

CHAPITRE V

L'INTÉGRATION

5.1 Introduction

Comme nous l'avons défini dans le chapitre 3, l'intégration est un processus de régulation qui renvoie à la fois à l'intégration des individus et à l'intégration de la société dans son ensemble. Nous nous intéressons donc à la capacité des réfugiés colombiens à s'intégrer dans une communauté locale du Québec. Lorsqu'on parle de l'intégration des personnes immigrantes dans un groupe majoritaire, on doit, par conséquent, observer les processus par lesquels les individus participent à la société globale (Schnapper, 2007). Par exemple, nous décrirons les manières dont les individus vont prendre part à la société par l'activité professionnelle ou l'implication sociale et politique, par l'apprentissage de la langue, par l'adaptation aux normes culturelles et par la participation aux institutions communes. La question de l'intégration de la société dans son ensemble, par les possibilités d'emploi, la présence de services nécessaires à l'intégration et l'ouverture de la communauté, nous apparaît tout aussi importante.

L'intégration est aussi un processus multidimensionnel. Afin de poursuivre notre analyse des récits de vie recueillis auprès des réfugiés colombiens, nous avons donc retenu quatre dimensions de l'intégration, qui correspondent à celles développées par Vatz Laaroussi et Bernier (2012) : la dimension économique de l'intégration qui se réfère principalement à l'emploi; la dimension culturelle et linguistique qui implique la francisation, les pratiques culturelles ainsi que le jumelage interculturel; la dimension sociale et politique où l'on va observer le niveau d'implication des réfugiés dans la société d'accueil. Puisque l'intégration n'est pas un processus à sens

unique, mais concerne l'ensemble de la société, une dernière dimension sera consacrée à la communauté, c'est-à-dire, que nous analyserons l'ouverture de la communauté d'accueil à travers la perception des réfugiés colombiens. Une dernière section sera consacrée à relever quelques stratégies identitaires adoptées par les réfugiés pendant leur processus d'intégration.

Bref, dans ce chapitre, nous cherchons, dans un premier temps, à identifier les facteurs économiques, culturels et linguistiques, sociaux et politiques, ainsi que le degré d'ouverture de la communauté qui déterminent l'intégration et la rétention des réfugiés colombiens dans les régions du Québec à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMM). Nos lieux de référence sont précisément les villes de Trois-Pistoles et de Rimouski, situées dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi que celle de Victoriaville, au Centre-du-Québec. Dans un deuxième temps, nous tenterons de comprendre qu'elles sont les stratégies identitaires adoptées par les réfugiés afin de mieux s'intégrer dans la communauté d'accueil.

5.2 L'intégration économique

La dimension économique de l'intégration relève principalement de l'insertion des personnes aux marchés du travail. Dans cette partie de notre analyse, nous avons observé plusieurs éléments qui pouvaient favoriser ou défavoriser l'intégration des personnes réfugiées. Ces éléments sont : la reconnaissance des diplômes et des acquis, la proximité des institutions scolaires, le manque d'emploi, la sensibilisation des employeurs et les problèmes d'apprentissage de la langue. Lorsqu'ils sont défavorables à l'intégration, ces éléments peuvent faire obstacle à la rétention des individus dans leur lieu d'installation.

5.2.1 La reconnaissance des diplômes et des acquis

Comme nous l'avons expliqué dans le deuxième chapitre, les personnes réfugiées sont sélectionnées parce qu'elles ont des raisons de craindre pour leur vie, de même que pour leur « capital humain », lequel facilite leur intégration dans la société d'accueil. Ce concept, tiré des recherches de Bernier et Vatz Laaroussi, fait référence « aux compétences, à la formation, aux connaissances ainsi qu'à la capacité d'adaptation des personnes » (2012, p.103). Donc, lorsque les réfugiés viennent au Canada, ils apportent un capital humain tout comme les immigrants économiques, mais ce dernier n'est malheureusement plus reconnu lorsqu'ils doivent affronter le marché du travail. Autrement dit, ils doivent faire face à une déclassification du statut qui, selon la TRCI, marque un frein important à l'intégration économique (TRCI, 2007). Cette non-reconnaissance des acquis et des compétences oblige les nouveaux arrivants à recommencer au bas de l'échelle, c'est-à-dire recommencer leurs études et accepter un travail déqualifié.

Nous avons constaté, à travers les récits de vie, que dans les questions relatives à l'intégration économique des personnes réfugiées, la reconnaissance des acquis et des compétences était, sans doute, la plus délicate. Voici un tableau représentant les acquis et les compétences selon le sexe et l'âge des participants et des participantes avant la migration.

Tableau 5.2.1.1

Tableau des compétences scolaires et professionnelles au moment de l'arrivée et au moment de l'enquête selon le sexe et l'âge							
Sexe	Noms	Âge au moment de l'arrivée	Années d'études supérieures	Profession en Colombie	Âge au moment de l'enquête	Années d'études supérieures au Québec	Profession au moment de l'enquête
F	Mariela	38	1(université)	Administratrice	48	3 (B.A.C.C.)	Étudiante B.A.C.C
	Adelina	52	0	Coiffeuse	59	0	À la maison
	Gabriella	25	0	Femme au foyer	34	3 (D.E.C)	Intervenante
	Veronica	26	4 (diplômée)	Ingénieure	35	2 (B.A.C.C)	Technicienne en génie civil
	Cathya	43	4 (diplômée)	Professeure au secondaire	53	0	Intervenante
M	Santiago	20	3 (université)	Étudiant	30	6 (B.A.C.C)	Gestionnaire
	Andres	22	1 (université)	Entrepreneur	29	3 (D.E.C.)	Informaticien
	Hernando	23	1 (université)	Étudiant	33	2 (D.E.P)	Superviseur de production
	Fernando	51	4 (diplômé)	Professeur au primaire	61	1 (D.E.P)	Mécanicien
	Antonio	34	3 (diplômé)	Professeur au secondaire	42	4 (Maîtrise)	Gestion des ressources humaines

Dans notre échantillon, les participants de sexe masculin qui sont davantage scolarisés à leur arrivée et qui avaient acquis un statut professionnel important dans leur pays d'origine, ont particulièrement été ébranlés par la non-reconnaissance des acquis et des compétences. Pour Santiago, qui terminait ses études en médecine dentaire et qui avait déjà commencé à se construire une clientèle au moment de

quitter son pays, cette non-reconnaissance de sa formation l'a secoué. Il avait durement travaillé pour pouvoir entrer dans cette université, considérée comme étant la mieux cotée en Colombie. Pourtant, on lui avait dit, à l'Ambassade, qu'il pouvait poursuivre ses études au Canada sans problème. Il avait même emporté son matériel de dentiste afin d'exercer sa profession au Québec. Toutefois, les cours suivis antérieurement dans son pays d'origine n'ont pu être reconnus par la faculté de médecine dentaire :

Moi, j'avais fait trois ans et demi de médecine dentaire. J'avais commencé à avoir des patients. J'étais à l'Université nationale, la meilleure université en Amérique du Sud. C'est très contingenté, c'est juste 0,5 % des gens qui entre dans cette université. [...] (Au Québec, à force de me faire dire non et de voir que c'était trop difficile de poursuivre en médecine dentaire, j'ai dit au directeur de la faculté de médecine à l'Université Laval : « je veux étudier, pouvez-vous me donner quelque chose en science de la santé ? C'est là qu'il m'a proposé la kinésiologie (11 août 2013, Drummondville).

Un autre cas, celui de Fernando, enseignant à l'école primaire. Celui-ci souhaitait poursuivre son travail dans ce secteur professionnel. Puisque sa force était la langue espagnole, il aurait voulu pouvoir l'enseigner aux membres de la société d'accueil. Mais, le système lui demandait de recommencer ses études universitaires. Il explique :

J'ai toujours voulu être professeur d'espagnol. Et quoi de mieux qu'une personne dont la langue maternelle est l'espagnol pour enseigner? Je n'ai jamais pu le faire parce que je devais passer un test de français que tous les universitaires doivent passer. Un test que même les Québécois échouent à plusieurs reprises. On n'a jamais trouvé de moyens pour que je puisse devenir professeur. Et ç'a été long avant de trouver comment je pouvais me placer (10 août 2013, Drummondville).

Fernando a donc choisi un autre métier qu'il pouvait apprendre sur une courte période de temps et dont l'ouverture du marché du travail était intéressante pour faciliter son

intégration économique. Il est donc passé d'un statut de professeur à celui de mécanicien. Même si cette étape a été difficile au début, il est aujourd'hui très fier puisqu'il a acquis une ancienneté qui lui permet de transmettre aux stagiaires, recrutés par l'entreprise, son précieux savoir :

Maintenant, je suis le plus ancien de tous les employés et c'est moi qui dois montrer le travail aux personnes qui commencent. Aye ! Je suis content. Un Colombien qui doit enseigner aux Québécois comment faire le travail. C'est drôle hein ? Mais, c'est comme ça la vie. On doit s'encourager, on doit continuer. Ça, c'est la vie. Et si nous sommes ici, on doit continuer, travailler fort pour s'intégrer, persévérer et montrer aux Québécois que nous sommes capables. Et, qu'on est venu ici pour s'intégrer, pour travailler (10 août 2013, Drummondville).

Fernando insiste sur la capacité d'assurer une continuité à travers la migration afin de s'intégrer dans la société. Effectivement, Guilbert (2006) affirme que la continuité concernant le statut professionnel est un facteur important. L'auteure constate que l'intégration chez les jeunes adultes est plus facile puisqu'ils n'ont pas encore abouti à un statut professionnel, c'est-à-dire qu'ils ne perdent pas d'acquis professionnels et scolaires lorsqu'ils viennent s'établir au Canada. C'est le cas pour Andres qui n'avait fait qu'une année d'études en électronique et qui a eu l'opportunité, au Québec, de recommencer sa formation en informatique puisque sa situation financière le lui permettait. Il raconte :

Moi, dans mon pays, j'étais étudiant en électronique. Et ici, j'ai décidé d'étudier en informatique parce que j'avais les moyens d'avoir un ordinateur [...]. J'aurais voulu être ingénieur, mais j'ai juste terminé ma technique. C'est drôle parce que tout de suite après mon DEC, j'ai eu mon emploi dans une entreprise de câble-distributeur. Et là, je commence ma troisième année et je vais avoir une promotion. J'aurai un poste égal à quelqu'un qui commence avec un BACC. C'est grâce à l'expérience (9 juin 2013, Rimouski).

Le désir d'avoir une famille, un bon emploi et d'avoir sa propre maison sont des rêves auxquels les jeunes colombiens se cramponnent afin d'assurer une continuité et

de passer par-dessus les difficultés de la migration. Hernando explique que les projets d'avenir qu'il avait en Colombie se sont poursuivis au Québec et se sont réalisés:

Moi, j'avais déjà tracé cette route-là avant même d'arriver ici. Je me disais que quand j'allais avoir 30 ans, j'allais avoir ma maison, mon chez-moi. C'est ce que j'ai fait. Aujourd'hui, j'ai un bon emploi qui me permet d'avoir ma propre maison. Et là, je vais commencer à chercher [pour fonder] une famille. Parce que je suis encore célibataire [...]. Moi, ici, je continue ce que je voulais réaliser dans mon pays (4 août 2013, Victoriaville).

Les femmes interviewées semblent touchées différemment par cette rupture professionnelle. Sur les cinq répondantes, deux détenaient un diplôme universitaire et avaient un emploi stable à leur arrivée au Canada. Pour Cathya, la reconstruction du statut social ressemble à un défi de vie, plutôt qu'à une rupture:

Je me suis dit, ce n'est pas facile, mais pas impossible. Je ne lâche pas. Je suis une femme très optimiste. Une chance, j'ai commencé tranquillement à monter, à trouver mon statut. J'ai travaillé pour un organisme en logements sociaux, pour les gens qui viennent habiter dans les maisons du gouvernement, en tant qu'interprète, mais aussi comme agente de bureau. J'ai travaillé là-bas de 2008 jusqu'à cette année. Et j'ai commencé en même temps à travailler pour le centre interculturel, en 2010. Et, je me suis donnée la tâche de me dire : « il faut que je montre que je suis bonne, que je suis capable de gérer un projet ». Maintenant, je suis heureuse, contente et fière de moi-même. Parce qu'ils m'ont donné un travail à temps plein avec des avantages sociaux (10 août 2013, Drummondville).

En ce qui concerne l'idée de la continuité chez les femmes, elle s'inscrit davantage à travers les enfants, au détriment de leur propre vie. En effet, les femmes vont se sacrifier pour que les enfants puissent poursuivre leur vie dans un monde où les opportunités professionnelles sont favorables. Veronica, qui détient un diplôme universitaire, exprime bien cette idée de l'importance du sacrifice, afin d'assurer une continuité stable et sécuritaire pour les enfants :

Moi, si je voulais aller à Calgary, c'est que je savais qu'on pouvait travailler plus facilement et donner une meilleure vie à nos enfants [...]. Mon mari était économiste en Colombie et il devait refaire toutes ses études parce que son diplôme n'était pas reconnu. C'était un gros deuil pour lui. Mais moi, je me disais qu'on était chanceux, car nos enfants allaient avoir une meilleure vie et qu'ils pourront continuer leur éducation et s'intégrer plus facilement (12 octobre 2013, Calgary).

Mariela va dans le même sens que Veronica. Alors que les difficultés d'intégration professionnelle ont été vécues péniblement, elle décide de poursuivre des études en administration au Québec pour assurer de meilleures conditions de vie à sa fille :

Moi, après ma séparation, si je n'avais pas été enceinte, ce n'était même pas un choix, c'était de retourner tout de suite dans mon pays. Mais ma fille est née. Maintenant, mon chemin se trace pour elle. Toutes les choses que je fais sont pour elle [...]. Car ici, il y a de la chance pour faire des études et de vivre en sécurité (8 mai 2013, Rimouski).

Dans notre échantillon, les femmes semblent avoir plus de difficultés à faire leur place sur le marché de l'emploi que les hommes. Quatre des cinq participantes interviewées n'ont toujours pas d'emploi stable ou à temps plein. La cinquième vient tout juste de décrocher un emploi à temps plein avec des conditions de travail intéressantes. Au contraire, les hommes interrogés ont actuellement tous un emploi stable et à temps plein. Ils sont d'ailleurs très fiers de leur nouveau statut économique, malgré les rudes épreuves qu'ils ont dû traverser.

Selon la sociologue Marie-Thérèse Chicha (2009), les rôles traditionnels que l'on retrouve à l'intérieur d'une union conjugale influencent le processus d'intégration. Des habitudes telles l'attribution de la priorité de carrière au mari ainsi que la présence d'enfants en bas âge peuvent avoir un impact négatif sur l'intégration économique des femmes immigrantes. L'auteur explique que dans un couple, la priorité de faire des études et de trouver un travail est accordée au mari. Par exemple,

le cas de Veronica semble typique. « Nous sommes partis pour Calgary, parce que mon mari ne trouvait pas d'emploi ici » (12 octobre 2013, Calgary). Le fait d'avoir de jeunes enfants peut aussi être un facteur qui rend l'intégration économique plus difficile. Par exemple, Gabriella est restée plusieurs mois à la maison après les cours de francisation pour s'occuper des enfants :

Mon conjoint avait commencé à travailler dans une ferme et moi je restais à la maison. En Colombie, quand j'ai rencontré mon conjoint, je m'étais dévouée à la famille à cent pour cent. Là-bas, j'étais sociale, je visitais mes amis pendant la journée. Ici, je me suis rendue compte que ce n'était pas possible, c'était l'hiver, je n'avais pas de voiture, j'étais isolée. (3 août 2013, Victoriaville).

Finalement, le couple a décidé d'envoyer leur enfant à la garderie pour que Gabriella puisse s'inscrire à l'école des adultes afin de rencontrer des gens, de mieux apprendre le français pour communiquer plus aisément avec les membres de la société d'accueil, bref de sortir de son isolement. C'est ainsi que Gabriella s'est retrouvée sur le marché du travail, mais dans un emploi contractuel et à temps partiel.

5.2.2 La proximité des institutions scolaires

Puisque les personnes devront recommencer ou poursuivre des études afin de mieux s'intégrer dans la société québécoise, la proximité des institutions scolaires sur le territoire d'accueil est un facteur qui favorise la rétention des réfugiés. Ce qui n'est pas le cas à Trois-Pistoles puisque l'université et les cégeps les plus proches se trouvent à plus de 70 kilomètres. Dans le cas de Santiago, qui envisageait de poursuivre des études en médecine dentaire, s'installer à long terme dans la ville de Trois-Pistoles était assurément impossible :

Là-bas, à Trois-Pistoles je n'ai pas trouvé de cégep ou d'université pour que je puisse continuer ma carrière dans mon domaine. À Rimouski, où il y a l'université la plus proche, il n'y a pas de faculté de médecine. Alors, je suis parti pour Québec. Là, il y a l'Université Laval où je pouvais étudier (11 août 2013, Drummondville).

C'est aussi l'une des raisons pour laquelle Mariela s'est installée à Rimouski. Elle voulait avoir l'opportunité de poursuivre des études en administration sans avoir à voyager entre Trois-Pistoles et Rimouski tous les jours : « Moi, je préférais déménager à Rimouski qu'acheter une voiture. L'hiver ici et les routes pleines de neige, je n'aime pas ça » (8 mai 2013, Rimouski).

5.2.3 Le manque d'emplois et la sensibilisation des employeurs

Les raisons pour lesquelles les personnes réfugiées que nous avons interviewées ont quitté leur ville d'installation sont parfois liées au fait qu'il n'y a pas d'institution scolaire à proximité de leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études, mais aussi, comme l'explique Cathya, parce qu'il n'y a pas d'emploi disponible ou d'entreprises qui sont sensibilisées pour embaucher des personnes immigrantes :

À Trois-Pistoles, je n'ai jamais eu vraiment de période difficile. La vie était belle, on était content. Mais, quand les garçons ont décidé de partir pour étudier à Montréal et à Trois-Rivière, on s'est dit : « il faut qu'on parte aussi ». Et, de toute manière, il n'y avait pas beaucoup de travail [...]. Ce sont des amis colombiens qui nous ont dit de venir à Drummondville parce qu'il y avait plus d'opportunités pour trouver un bon travail. À Trois-Pistoles, il n'y avait rien pour nous (10 août 2013, Drummondville).

Le manque de sensibilisation de la part des employeurs envers les personnes immigrantes et le manque de concordance entre les capacités professionnelles des immigrants et la nature des emplois d'une région à l'autre sont des facteurs qui peuvent nuire à l'intégration économique (Quimper, 2005). À cet effet, Mariela raconte son expérience avec les employés d'une entreprise à Trois-Pistoles :

Je me souviens qu'une fois à Trois-Pistoles... je ne veux pas dire l'entreprise. Une fois, on cherchait du travail [les Colombiens] dans une entreprise qui nous a donné l'opportunité de travailler. Mais, ce n'était pas pour beaucoup de temps. Parce que le lendemain on a su par les autres employés québécois que

si on restait là pour travailler, ils démissionneraient. Ce n'était pas bien reçu que les immigrants travaillent dans la même entreprise qu'eux (8 mai 2011, Rimouski).

Parfois, il n'y a tout simplement pas d'emploi qui concorde avec l'expérience professionnelle des personnes réfugiées. Veronica et sa famille ont effectivement quitté Victoriaville parce que son mari ne pouvait pas travailler dans son domaine professionnel. Véronica explique pourquoi ils sont partis pour Calgary :

Nous sommes partis de Victoriaville parce qu'il n'y avait pas d'emploi pour mon mari. Après deux ans, rien, rien. Lui, il était économiste. Il travaillait pour le gouvernement. Dans l'entreprise [à Calgary], il fait le travail de la comptabilité. Au Québec, ce n'était pas possible (12 octobre 2013, Calgary).

Comme le souligne Quimper (2005), non seulement les réfugiés doivent accepter un travail déclassifié dans les premières années d'installation, mais les conditions de travail sont difficiles et les relations avec les autres employés sont problématiques. Pendant ses études, Antonio s'est trouvé un emploi de nuit dans un dépanneur et les rapports avec ses collègues étaient, semble-t-il, agressifs :

J'ai trouvé du travail dans un magasin. Un travail de nuit. C'était l'enfer pour moi. Je n'étais pas habitué de travailler pendant la nuit. Je travaillais de 7 heures le soir à 7 heures le matin. Et après je me rendais à la maison et l'après-midi j'allais à mes cours à l'Université. C'était vraiment difficile pour moi. Je n'ai pas aimé ce travail. Il y avait un gang sur le quart de nuit qui n'avait pas vraiment de parcours universitaire. On n'était pas sur le même niveau social. C'était une chose difficile. Il y avait un gars qui m'avait invité à me battre à l'extérieur parce qu'il n'était pas d'accord avec moi (27 octobre 2013, Rimouski).

Un autre aspect semble pouvoir influencer la rétention des réfugiés, ce sont les possibilités économiques plus attirantes du Canada anglais. Dans les entretiens que nous avons faits, tous affirment connaître au moins trois familles colombiennes qui

ont quitté le Québec pour s'installer dans une autre province canadienne, notamment en Ontario et en Alberta. Le marché de l'emploi dans ces deux provinces est effectivement très attirant pour les réfugiés colombiens. D'ailleurs, Santiago a choisi de s'installer à Drummondville, mais pense parfois quitter pour aller du côté anglophone :

Du côté anglophone, je vois des opportunités. Je vois, parce que je ne l'ai jamais vécu. Mais, la plupart des personnes qui sont du côté anglais ont eu la chance de pratiquer leur profession. Et si ce n'est pas leur profession, il va y avoir la possibilité de pratiquer une technique ou quelque chose de connexe. [... (Du côté anglais, les immigrants trouvent du travail à l'intérieur de deux à trois ans. Même, à Toronto, il y a un bottin téléphonique de professionnels qui [viennent] de Colombie, d'Amérique latine (11 août 2013, Drummondville).

L'emploi est probablement le facteur le plus important de l'intégration en région, mais il n'est pas une condition *sin qua non* à la rétention des personnes réfugiées. D'ailleurs, même si la moitié des personnes interviewées ont quitté leur ville d'installation pour des raisons économiques, elles ont choisi d'habiter sur le territoire à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal (RRM). Il y a donc d'autres facteurs qui entrent en jeu, comme celui de la tranquillité et de la sécurité que nous abordons un peu plus loin dans ce chapitre.

5.2.4 La langue comme obstacle à l'intégration professionnelle

La maîtrise de la langue a été abondamment soulignée par les répondants et les répondantes. Selon le mémoire de la TRCI présenté dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec 2012-2015, « [l]a relation entre la capacité d'obtenir un bon emploi et une maîtrise suffisante de la langue est soulevée dans de nombreux

travaux » (TRCI, 2011)¹. Par contre, selon ce mémoire, la non maîtrise de langue n'est pas garante d'une incompetence ou d'une méconnaissance du métier. Effectivement, Gabriella, qui est actuellement chargée de projet auprès des femmes immigrantes victimes d'agressions sexuelles, dénonce le préjugé qui lie la compétence à la langue :

C'est dur comme immigrante, car tu dois travailler en double pour démontrer aux autres que tu es capable. Souvent, on pense que parce que les immigrants ne parlent pas la langue, ils ne sont pas intelligents. C'est ce que je perçois. Les femmes, on les traite comme des enfants. Tu dois t'habituer à une nouvelle culture, mais ça ne veut pas dire que tu ne sais pas quoi faire (3 août 2013, Victoriaville).

Selon la TRCI (2011), la difficulté initiale rencontrée, lorsqu'un nouvel arrivant cherche un emploi, est la stigmatisation véhiculée par les employeurs du fait qu'ils trouvent que les personnes immigrantes ne maîtrisent pas bien le français ou ont un « accent ». Mais, comme l'indique Santiago, il faut passer outre cette stigmatisation :

Moi, j'ai décidé de me présenter en politique parce que je pense avoir les qualités pour représenter mes citoyens. Même si j'ai un accent, je crois que j'ai les capacités. Mais, je me demandais comment les citoyens allaient recevoir ça (11 août 2013, Drummondville).

Santiago a finalement été élu lors de l'élection et occupe présentement un poste décisionnel. Il est donc possible de démontrer qu'une personne, malgré son accent, peut avoir des compétences et des connaissances pour représenter la population.

De plus, l'accent et le langage peuvent être perçus très différemment d'un groupe de personnes à l'autre. Le récit de Gabriella raconte cette contradiction. Lorsqu'est venu le temps de poser sa candidature dans des écoles primaires pour faire son stage dans

¹ Il est important de noter que la problématique urbaine concernant la nécessité d'apprendre aussi l'anglais pour obtenir un emploi est un phénomène marginal dans les régions.

une classe d'adaptation comme éducatrice spécialisée, l'un des postes lui a été refusé en raison de son accent. Dans un autre cas, on considérait les difficultés d'apprentissage d'une langue comme étant un exemple de ténacité pour les jeunes :

Quand j'ai rappelé pour savoir si j'étais retenue pour le stage, l'éducatrice semblait gênée. Elle a passé l'appareil à l'autre éducatrice qui était absente lors de l'entrevue. Elle m'a expliqué qu'elles ont décidé de ne pas me prendre parce qu'elles sont dans une classe de trouble de langage (dyspraxie) et qu'avec mon accent ça pourrait être plus difficile pour les élèves. [...] (Dans une autre école, les enseignantes m'ont pris tout de suite. Elles disaient qu'elles trouvaient ça génial de pouvoir montrer aux enfants que même un adulte peut avoir des difficultés d'adaptation. Ce n'est pas des problèmes de langage que j'ai, mais je vis des difficultés avec l'apprentissage d'une langue (3 août 2013, Victoriaville).

Enfin, bien que la langue soit un facteur qui défavorise l'intégration, nous ne croyons pas qu'elle crée un obstacle à la rétention des nouveaux arrivants dans les régions du Québec hors RMM. Dans les entrevues faites auprès des réfugiés colombiens, personne n'aurait voulu quitter le Québec pour éviter d'apprendre le français. Même Veronica, qui s'est installée à Calgary avec sa famille, nous a confié que ses enfants poursuivaient leur cheminement scolaire dans une école francophone pour leur donner l'opportunité de maîtriser les deux langues officielles lorsqu'ils seront grands.

5.2.5 Synthèse de la discussion

Les éléments de la dimension économique que nous avons observés, tels que la reconnaissance des acquis et des compétences, la proximité des institutions scolaires, les possibilités d'emploi et la sensibilité des entreprises, ainsi que la maîtrise de la langue, sont des facteurs qui jouent sur l'intégration des personnes réfugiées. Par contre, ils ne sont pas nécessairement des vecteurs de la rétention ou de la mobilité.

D'abord, la reconnaissance des acquis et des compétences au Québec, telle que la formation scolaire et l'expérience étrangère, est difficilement reconnue à la population immigrante, peu importe la région d'installation (Labelle, Field et Icart, 2007). Par contre, nous avons constaté, à travers les récits des réfugiés, que l'attrance pour les provinces de l'Alberta et de l'Ontario est particulièrement présente, en raison d'une plus grande facilité d'accès au marché du travail. D'ailleurs, si nous n'avons pas pu obtenir davantage de réfugiés colombiens installés à Trois-Pistoles dans notre échantillonnage, c'est que la plupart ont quitté la région du Bas-Saint-Laurent pour s'établir dans une autre province canadienne. Le cas de Veronica en est un exemple typique.

La maîtrise de la langue d'accueil semble aussi causer un frein à l'intégration économique. D'ailleurs, certains signalent que l'accent les trahit lorsqu'ils font des démarches de recherche d'emploi. Par contre, les difficultés d'apprentissage du français ne sont pas la cause de la non-rétention des réfugiés, puisque ceux-ci ne quitteront pas leur milieu d'installation pour rejoindre la communauté hispanophone dans l'une des métropoles, afin de pouvoir s'exprimer dans leur langue couramment, et s'installeront encore moins dans une autre province pour utiliser l'anglais comme deuxième langue.

En général, la question de la proximité des établissements scolaires, les possibilités d'emploi et la sensibilisation des employeurs et des employés sont des éléments qui défavorisent la rétention des réfugiés installés dans les régions du Québec. En fait, ce sont les principales raisons données par les participants qui ont quitté leur première ville d'installation. Donc, comme le mentionnent les recherches sur les questions d'intégration et de rétention des personnes immigrantes (Drainville, 2006 ; Quimper, 2005; Vatz Laaroussi, 2007; Bernier et Vatz Laaroussi, 2012), la dimension économique semble incontournable et déterminante pour la rétention des réfugiés dans les régions hors RMM.

Ainsi, on peut conclure que Trois-Pistoles répond difficilement aux facteurs économiques afin de retenir ses nouveaux arrivants sur son territoire. L'absence d'institution scolaire, le manque d'ouverture des employeurs et la précarité du marché de l'emploi sont des éléments qui refoulent les personnes réfugiées vers d'autres villes et d'autres régions. Par contre, les villes moyennes telles que Rimouski ou Victoriaville semblent mieux répondre aux besoins des Colombiens. Il y a de plus grandes possibilités d'emploi et la présence d'institutions scolaires assure l'éventualité de poursuivre des études.

5.3 L'intégration culturelle et linguistique

La dimension culturelle et linguistique, selon Labelle, Field et Icart (2007) concerne, entre autres, l'apprentissage de la langue de la société d'accueil ainsi que les pratiques culturelles. Ces deux éléments seront développés dans la suite de cette étude. La question du jumelage interculturel ainsi que la mise en place d'un « noyau culturel » sont des éléments qui ont été abordés largement par les chercheurs (Vatz Laaroussi, 2005; Simard, 2002 ; Routhier, 1999) et qu'il nous semble pertinent dans cette section puisqu'ils touchent la dimension culturelle.

5.3.1 La francisation

À leur arrivée au Québec, les réfugiés colombiens s'inscrivent à l'aide sociale le temps de s'installer convenablement et d'apprendre le français. Le Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (M.I.C.C.) offre des cours de francisation partout sur le territoire québécois afin de solliciter l'intégration des nouveaux arrivants. Par contre, comme le mentionnent Arsenault et Giroux (2009), les classes de francisation ne sont pas toujours adaptées pour les régions. Dans ce que nous avons observé, particulièrement à Trois-Pistoles et à Rimouski, l'accès à des cours de français est très long. Les organismes d'accueil doivent attendre l'obtention

d'un nombre minimal d'inscriptions pour obtenir une aide financière du MICC afin de mettre en place une classe de francisation. La période entre l'arrivée et le début des cours semble donc interminable pour les personnes réfugiées. C'est ce qu'ont vécu Cathya et Santiago :

La francisation, ç'a tardé un peu. Nous, on aurait voulu commencer tout de suite, mais il a fallu attendre pour former un groupe. À ce moment-là, on était exaspéré, on se demandait ce qu'on allait faire. Rester à la maison ce n'était pas évident. Mais, il fallait un groupe d'au moins 15 personnes pour mettre en place un groupe de francisation (Cathya, 10 août 2013, Drummondville).

Je ne sais pas comment on a attendu de temps pour la francisation, mais nous, on essayait de toujours garder espoir, mais il y a des moments où l'on pleurait. On pleurait parce que c'était le désespoir. [...] (Il faudra qu'on nous donne tout de suite des cours de langue pour qu'on puisse se débrouiller par la suite. Qu'on s'intègre (Santiago, 11 août 2013, Drummondville).

Pour les réfugiés qui ont été installés à Rimouski, cette période d'attente a été tout aussi difficile, comme l'explique Andres :

On a attendu jusqu'en février pour commencer les cours de francisation. Alors, de novembre à février, on ne faisait rien. On passait du temps entre nous, on passait du temps chez les uns et les autres, à marcher dans la ville. C'était quand même dur de ne rien faire. Et, on ne parlait pas français (9 juin 2013, Rimouski).

À Victoriaville, les cours de francisation ont commencé peu de temps après l'arrivée des personnes que nous avons interviewées. Il n'y a donc pas eu de temps d'attente à la suite de leur installation dans la ville d'accueil. En revanche, lorsque les classes de français se sont terminées, les personnes réfugiées n'étaient plus accompagnées dans leur processus d'intégration. Il faut dire qu'à l'époque, il n'y avait que très peu de programmes d'accompagnement en emploi ; les réfugiés devaient se débrouiller seuls. C'est le cas de Gabriella qui a vécu une période moralement douloureuse :

Maintenant, il y a plusieurs programmes. Beaucoup de choses ont été mises en place pour aider les immigrants à avoir une meilleure intégration. Mais à

l'époque, quand la francisation était terminée, on ne savait pas quoi faire. [...] C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que j'avais quitté mon pays, ma vie. J'ai réalisé que j'avais tout perdu aussi. Donc, je me suis dit qu'il ne faut pas rester isolé. Alors je me suis inscrite à l'école des adultes avec les Québécois qui n'ont pas fini leur secondaire. Ça occupait (3 août 2013, Victoriaville).

À cet effet, Guilbert (2006) souligne qu'il est important d'assurer une routine chez les personnes réfugiées, sans quoi celles-ci devront lutter contre l'angoisse et les inquiétudes. Elle affirme, à ce propos, que les cours de francisation assurent une routine, puisqu'ils entraînent une prévisibilité des journées. Mais lorsque les cours sont terminés, « le réfugié se retrouve face à lui-même, et l'impression de régression refait surface » (Guilbert, 2006, p. 122). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, les réfugiés, avant de quitter leur pays, perdent leur attitude de confiance à la suite de l'insécurité vécue en raison du quotidien et de la routine ébranlés par la menace. Lorsqu'ils arrivent au Canada, il semble donc important de leur assurer une continuité pour mieux les accompagner dans leur intégration.

5.3.2 Le jumelage interculturel

Le jumelage familial est une expérience qui favorise l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec (Vatz Laaroussi, 2001 ; Drainville, 2006 ; Routhier, 1999). Il offre notamment une aide pratique, telle que la recherche d'un logement, et l'opportunité de socialiser, d'effectuer des apprentissages linguistiques, culturels et sociaux, d'obtenir un accompagnement institutionnel et de solliciter la participation des membres de la communauté d'accueil à l'intégration des nouveaux arrivants (Charbonneau et Vatz Laaroussi, 2001). Par contre, selon Vatz-Laaroussi (2005), le jumelage n'est pas un facteur de rétention.

Effectivement, l'expérience du jumelage a été très appréciée par les participants qui ont été installés à Trois-Pistoles. Elle aide à comprendre la société, à briser l'isolement et développe un sentiment de sécurité. Cathya explique :

Notre famille d'accueil, ce sont des gens très impliqués dans la communauté, et ils nous ont aidés beaucoup. Ils nous ont beaucoup aidés dans l'intégration. Ils nous faisaient connaître un peu la région, ils nous ont amenés à Québec et à Rimouski. Ils nous ont fait de petites sorties. Moi, j'ai beaucoup d'affection pour Trois-Pistoles. C'était une très belle expérience d'avoir vécu là-bas. Très belle expérience d'avoir connu le Bas-Saint-Laurent. Malgré qu'on a trouvé dommage qu'il n'y eût pas d'institutions scolaires pour les enfants et très peu d'emploi, on a beaucoup aimé. Et quand notre famille d'accueil est partie en voyage, c'est là qu'on s'est senti tout seul ici (10 août 2013, Drummondville).

Le jumelage assure aussi une certaine continuité dans le processus d'accueil et d'intégration puisque l'attente entre les premiers temps d'installation et le début des cours en francisation est plus dynamique. À Rimouski, les familles réfugiées se sentaient davantage isolées, ne sachant quoi faire puisque la barrière de la langue les empêchait de prendre contact avec la communauté. Adelina affirme:

Une chance qu'il y avait des Colombiens qui étaient arrivés depuis 4 ans pour faire les interprètes. Parce que quand on voulait quelque chose on ne pouvait pas demander. On ne parlait pas la langue. Pendant 3 mois, on ne faisait rien. On attendait pour avoir la francisation. Je restais chez moi avec mon mari puis j'allais visiter mes filles. Moi, je trouvais ça difficile (11 mai 2013, Rimouski).

Par ailleurs, nous avons observé que les familles québécoises qui participent à ce jumelage semblent développer des relations de type familial avec les réfugiés colombiens. Un lien très fort se développe, à tel point que les réfugiés entrent dans un processus de recomposition familiale. Pour Mariela :

Ces gens sont comme ma famille. Toujours, ils sont là pour me supporter et me donner confiance. Ils sont devenus le parrain et la marraine de ma fille. Et aussi, à la naissance de ma fille, la marraine, c'est elle qui a coupé le cordon

ombilical. Elle était avec moi au moment de l'accouchement. C'est une personne très proche. C'est ma mère adoptive (8 mai 2013, Rimouski).

En effet, il arrive, selon Charbonneau et Vatz Laaroussi « que [l]es jumelages aboutissent à une forme de recomposition familiale, à une adoption familiale, qui continue à combiner les obligations de chacun, le don et les liens affectifs en construction » (2001, p.115), et ce, en lien avec le fait d'avoir vécu des pertes matérielles et sociales lors de la trajectoire, de se sentir isolé et démunie.

Par contre, le jumelage semble davantage être un tremplin à l'intégration globale qu'un facteur de rétention régionale. Malgré ces relations effectives et familiales, Charbonneau et Vatz Laaroussi (1999) constatent que cette expérience n'empêche pas la mobilité des réfugiés :

Les jumelages peuvent redonner à la famille immigrante une solidité et une confiance en elle qui représentent des bases importantes pour son autonomie dans le système québécois. En ce sens, plus que de favoriser l'enracinement en région, les jumelages peuvent être facteurs d'intégration sociale globale se traduisant, comme pour les Québécois accueillants, par la mobilité géographique (p.148).

C'est aussi ce que remarque Routhier (1999) dans son mémoire sur les réfugiés ex-yougoslaves qui ont été installés à St-Jérôme. Plusieurs ont quitté pour s'établir en Ontario ou ailleurs à cause du manque d'emploi dans la localité et des difficultés d'entrer dans les réseaux professionnels. Selon l'auteure, le jumelage peut augmenter les chances de rétention s'il est établi dans un réseau qui peut ouvrir à des opportunités d'emploi. Actuellement, les programmes du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles offrent des possibilités de faire du jumelage dans une entreprise (MICC, 2013). Ce service permet aux personnes immigrantes de connaître et d'entrer dans les réseaux professionnels plus rapidement. Malheureusement, à

l'époque où les réfugiés colombiens sont arrivés, les programmes de jumelages professionnels n'existaient pas encore.

5.3.3 Les pratiques culturelles

Lorsque les personnes immigrantes arrivent au Québec, elles doivent faire face à plusieurs changements socio-culturels. La capacité d'adaptation des réfugiés colombiens relative aux pratiques et à l'environnement culturel de la société québécoise nous paraît fortement conciliable. Malgré le peu de connaissances qu'ils ont du Canada et du Québec à leur arrivée, les Colombiens apprécient et intègrent la culture québécoise.

Dans un premier temps, nous avons observé que les relations entre les hommes et les femmes se transforment au sein même du couple. Dans les entrevues recueillies, plusieurs qualifient la culture colombienne comme étant « machiste ». L'homme est le chef de la famille. Son rôle est de protéger la famille et de s'assurer qu'il y a des vivres. Même s'il est coutume d'engager une ménagère ou une « nounou » pour les enfants, la femme s'occupe des tâches intérieures de la maison : les repas, le ménage, les enfants, etc. Lorsque les Colombiens s'installent au Québec, le mode de vie de la société d'accueil les contraint à adopter une autre manière de fonctionner au sein même de la famille. Cathya raconte son expérience dans les termes suivants :

Quand on est arrivé ici, ce n'était plus monsieur Morales qui attendait à la table que tout arrive, non. C'était tout un processus de changement. Parce qu'en Colombie on avait la capacité de payer une employée, une personne qui venait nous aider à la maison. Ici non. Il faut que tout le monde aide. À un moment donné, j'étais fatiguée de faire presque tout. Il a commencé à s'occuper des affaires de ménage, de lavage, de nettoyage et à préparer à manger. Il n'était pas habitué. Il ne savait pas comment faire au début (10 août 2013, Drummondville).

Ce nouveau mode de vie semble très bien être vécu par les hommes, aussi bien chez les plus jeunes que chez les plus âgés, comme témoignent Fernando et Hernando :

En Colombie, les hommes ne s'occupent jamais de la cuisine, ni du reste non plus. Et ici, on apprend qu'on doit partager. Parce qu'ici c'est l'égalité entre les hommes et les femmes. Et on doit faire tous pareil. C'est la culture, et on s'y est habitué. (Fernando, 10 août 2013, Drummondville).

La mère de mon beau-frère a adoré venir au Québec. Elle trouvait que la culture était totalement différente. Pas du mauvais côté, du bon côté. Le monde est actif, ils sortent dehors, ils s'occupent de mettre ça beau. En Colombie, les gens ne se s'occupent pas de leurs affaires. Ils paient quelqu'un pour le faire à leur place. Par exemple, en Colombie les gens sont habitués d'avoir une femme de ménage. Ici, ça coûte cher ! Nous, ici, on apprend à faire la cuisine, à faire des petits travaux de construction. Quand elle a vu son fils faire la vaisselle, elle a dit : « Non ! Mon fils n'a jamais, jamais, pris un couteau chez nous pour le laver ». Il avait changé complètement. C'est ça la vie ici, il faut qu'on s'occupe de nos affaires (Hernando, 4 août 2013, Victoriaville).

Un éventail d'éléments culturels québécois a été identifié dans les récits de vie et, mis à part le froid et le manque de lumière pendant l'hiver, les réfugiés colombiens affirment s'adapter aisément à la culture nord-américaine. Par exemple, Veronica qui habite à Calgary, se dit impressionnée de la manière avec laquelle les enfants sont éduqués. On leur enseigne à être responsables dès leur jeune âge. L'air pur, la tranquillité, la paix sociale, le respect envers les piétons et les files d'attente, sont d'autant d'éléments appréciés par les réfugiés. Cathya mentionne, d'ailleurs, qu'elle a adopté la cuisine québécoise parce qu'elle est meilleure pour la santé. Dans les témoignages, nous avons aussi observé la présence de nombreuses expressions québécoises et de mots sacralisés que les immigrants se plaisent à utiliser.

Dans un autre ordre d'idée, la sécurité et la tranquillité des villes dans les régions hors métropole sont des facteurs récurrents dans les propos recueillis auprès des réfugiés. Effectivement, même si la moitié d'entre eux ont quitté leur première ville d'installation, aucun n'a rejoint l'une des grandes métropoles canadiennes (Montréal,

Toronto ou Vancouver). Hernando et Fernando expliquent l'importance de vivre dans un endroit sécuritaire et tranquille :

Le sentiment de sécurité, c'est très important pour moi. C'est peut-être pour ça que je n'aime pas Montréal. Un jour, je me suis retrouvé dans un quartier où il y avait des gangs de rue et je n'aimais vraiment pas ça. Je n'ai pas besoin de me sentir comme en Colombie (Hernando, 4 août 2013, Victoriaville).

Il y a beaucoup de bonnes choses, ici, à Victoriaville. Mais ce que j'aime le plus, c'est la tranquillité, la sécurité, la paix. On ne peut pas acheter ça avec des millions, dans aucun endroit. Et ici, on retrouve ça gratuitement (Fernando, 10 août 2013, Drummondville).

Le processus de migration, à partir de l'arrivée sur le territoire québécois, semble même une réussite en matière de confiance et de sentiment de sécurité. Adelina raconte comment elle se sentait en sécurité et en confiance lorsqu'elle est arrivée au Québec :

À aucun moment, à notre arrivée, nous n'avions senti de la discrimination ou de l'humiliation. C'était tout le contraire. C'était la première fois dans ma vie que je me sentais protégée, que je me sentais en sécurité. Et c'était grâce à la solidarité des agents de l'immigration, des organismes d'accueil, des bénévoles qui nous ont aidés à nous installer (19 mai, Rimouski).

Ce sentiment de sécurité se traduit par la gentillesse et le respect des travailleurs et des bénévoles à l'accueil, des organismes d'accompagnement, du jumelage et des membres de la communauté colombienne déjà installés. De même, tout le stress et l'angoisse liés à la guerre, à cette peur constante de l'autre, sont des sentiments qui s'atténuent peu à peu pour laisser place à une certaine forme de liberté. Pour Gabriella, cette forme de liberté s'exprime ainsi :

Au niveau de la sécurité, je me suis habituée à ce mode de tranquillité, ici, au Québec. Je peux me promener dans la rue avec ma sacoche dans mes mains. Je peux m'arrêter à une lumière avec les vitres de la voiture baissées. Sans avoir peur que quelqu'un arrive pour m'agresser et prendre mon auto. Ici, je peux aller où je veux comme je veux (3 août 2013, Victoriaville).

De plus, dans les régions du Québec à l'extérieur de la région métropolitaine, le contact avec les gens est plus facile et plus familial. Hernando mentionne que lorsqu'il sort dans la rue, les gens le saluent et, parfois, on lui demande s'il a besoin de quelque chose :

À Montréal, c'est comme à Bogota un peu. Les gens sont froids, ils font leurs petites affaires, ne s'occupent pas des autres. Même à Bariquilla où j'habitais dans un bloc, ça faisait un an et je ne connaissais pas mes voisins. On se croisait dans la porte. C'est la même chose pour les amis de Montréal. Ici, à Victo, c'est différent. Au début, la petite madame en haut est descendue pour placoter, savoir d'où je venais, si je parlais français. C'est plus familial. J'adore ça (4 août 2013, Victoriaville).

Selon les témoignages, les villes plus petites semblent offrir davantage de sécurité, de tranquillité et les gens s'intéressent davantage aux immigrants, ce qui n'est pas le cas dans la métropole où les rapports sociaux sont plus individualistes. On peut donc constater que ces facteurs sont favorables à la rétention des personnes réfugiées dans les régions hors RMM, car ils assurent une sécurité ontologique. En plus d'avoir besoin de continuité dans le processus d'intégration, les réfugiés ont besoin d'avoir un sentiment de fiabilité envers les autres et leur environnement.

5.3.4 Le noyau culturel

Pour retenir les personnes immigrantes et réfugiées, le gouvernement du Québec, par sa politique de régionalisation, sélectionne les personnes selon leurs réseaux d'affiliations fondés sur une communauté culturelle (Routhier, 2000) de manière à installer en région des noyaux culturels. C'est pour cette raison que les Colombiens se sont retrouvés à Trois-Pistoles, à Rimouski et à Victoriaville. Le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) souhaitait établir des « noyaux culturels » pour attirer et retenir d'autres personnes immigrantes dans les localités du Québec. Certains auteurs démontrent l'importance d'établir un noyau

culturel dans la ville d'accueil pour favoriser l'intégration et la rétention des personnes immigrantes et réfugiées (Routhier, 1999 ; Métropolis, 2003). En contrepartie, des chercheurs affirment que l'absence d'un noyau culturel dans les milieux ruraux favorise l'intégration des nouveaux arrivants, car ceux-ci sont incités à développer leurs propres stratégies pour pouvoir y vivre et utiliser le français dans leur rapport au quotidien (Vatz Laaroussi, 2005 ; Statistique Canada, 2009).

Concernant les réfugiés colombiens interrogés, la présence d'un noyau culturel ne semble pas être un élément essentiel à l'intégration. Bien que la plupart maintiennent des relations avec d'autres familles colombiennes, ils ne veulent pas se replier sur leur communauté. D'ailleurs, nous avons été surpris d'apprendre que les familles colombiennes installées à Trois-Pistoles n'avaient pas gardé contact entre elles, comme en témoigne Cathya :

On n'a pas gardé beaucoup de contacts, parce que je suis un peu réaliste. On s'est dit que si nous sommes venus ici pour parler entre nous, ça ne vaut pas la peine. Si on se fait que des amis hispanophones ça fait du bien, mais ça ne vaut pas la peine parce qu'on est venu ici pour s'intégrer et apprendre le français. Et aussi, pour connaître des personnes québécoises. Donc, on n'a pas beaucoup d'amis colombiens (10 août 2013, Drummondville).

Effectivement, les Colombiens cherchent davantage à créer un rapprochement avec les membres de la société d'accueil plutôt qu'avec leurs pairs. En plus, ils conservent toujours une méfiance entre eux puisqu'ils ne savent pas toujours de quel clan (paramilitaire, FARC, ELN) proviennent leurs compatriotes. « Quand j'ai entendu qu'il y avait des Colombiens qui ont été arrêtés à l'aéroport à Montréal, j'ai recommencé à me méfier de tous les Colombiens », de dire Hernando. Il est donc peu probable que dans le cas des réfugiés colombiens, la présence d'un noyau culturel serait favorable à leur rétention.

5.3.5 Synthèse de la discussion

Le jumelage interculturel favorise, sans aucun doute, la rétention des personnes réfugiées dans les régions hors RMM. Bien qu'elle ne soit pas aussi importante que la question de l'emploi, cette mesure semble très appréciée des nouveaux arrivants et la plupart ont conservé jusqu'à aujourd'hui de précieux contacts. Le problème est que ce jumelage devrait être relié davantage au secteur professionnel afin que les individus puissent développer un réseau pour accéder au marché de l'emploi. Concernant l'adaptation aux pratiques culturelles, il ne semble pas y avoir de difficultés pouvant venir compromettre la rétention des réfugiés. En général, la culture québécoise est appréciée des Colombiens.

Par ailleurs, la francisation doit être repensée pour mieux servir les nouveaux arrivants qui s'installent dans les régions. Le temps d'attente avant le début des cours est trop long et les personnes tombent dans la nostalgie. Quant à la mise en place d'un « noyau culturel » pour attirer les Colombiens en région, elle ne semble pas efficace. Les participants préfèrent s'intégrer à la société d'accueil plutôt que de former des petits ghettos culturels.

5.4 L'intégration sociale et politique

La dimension sociale de l'intégration constitue, selon Labelle, Field et Icart (2007), la contribution de la personne à un groupe, à une association ou à une organisation (équipes sportives, clubs, organisations communautaires, associations ethniques, etc.) ainsi qu'à la participation à la vie démocratique. Par la suite, les mêmes auteurs définissent la dimension politique comme étant la participation sous forme de vote et de la représentation au sein de l'appareil politique (2007, p.43). Dans la présente partie, nous chercherons donc à comprendre comment les réfugiés s'impliquent dans la communauté et comment ils exercent leur citoyenneté pour s'intégrer dans la

société. Mais il convient d'abord d'aborder le thème de la pauvreté vécue chez les personnes réfugiées, un fait récurrent qui crée un obstacle important à l'intégration sociale et politique.

5.4.1 La situation de pauvreté

Chacune des familles colombiennes qui arrivent au Québec dans le cadre du *Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire*, reçoit un chèque de solidarité sociale afin de pouvoir subvenir à ses besoins en nourriture et en logement. De plus, pendant la période de francisation, l'adulte reçoit un chèque de 30 \$ par semaine pour une durée de huit mois, ainsi qu'une aide accordée pour couvrir les frais de service de garde (Quimper, 2006). Malgré l'aide financière apportée, les réfugiés se retrouvent souvent en situation de grande pauvreté, comme dans le cas de Veronica :

Le plus difficile, c'est que nous avons vécu la pauvreté, pendant les trois premières années. En Colombie, on était bien. Dans ma famille, on a toujours été bien. Nous n'avions jamais vécu la pauvreté comme ici. Je me sentais très mal, car nous allions chercher des produits au comptoir alimentaire. La date d'expérimentation était souvent la journée même et on devait cuisiner rapidement (12 octobre 2013, Calgary).

Cette situation de pauvreté rend encore plus difficile l'intégration sociale et politique dans les premières années d'installation des personnes réfugiées. Selon une étude canadienne du Conseil national du bien-être social (CNB, automne 2011), les individus qui se retrouvent dans des conditions de pauvreté doivent lutter constamment pour leur survie. En l'occurrence, ils occupent tout leur temps à trouver les moyens de nourrir leur famille, de se loger, etc. Dans les entretiens de réfugiés, ceux qui ont vécu une situation de pauvreté importante ont mis davantage de temps à s'intégrer au niveau social et politique. Par exemple, Adelina, qui est la plus âgée de nos participantes et qui a eu des difficultés avec l'administration d'Emploi-Québec

pour obtenir de l'aide sociale à la suite de son divorce, s'est retrouvée avec une dette de 4 000 \$. De plus, ses problèmes de santé la contraignent à l'emploi. Bref, depuis son arrivée, Adelina n'a jamais vraiment pu se sortir de sa situation de pauvreté :

Présentement, je ne reçois plus d'aide sociale parce qu'on ne me croit pas quand je leur dis que je suis séparée. Je suis endettée et je dois de l'argent à ma famille et à ma compagnie de crédit. Je vais au comptoir alimentaire pour recevoir de la nourriture. Mais, à cause de ma santé fragile, je dois manger de bonnes choses. C'est difficile quand tu es dépendant d'un comptoir alimentaire. Il n'y a pas de choix. Je dois manger des légumes et je dois toujours me débrouiller pour en trouver (8 mai 2013, Rimouski).

Adelina bénéficie de l'aide sociale depuis son arrivée pour des raisons particulières telles que son âge avancé, ses problèmes de santé et ses difficultés d'apprentissage de la langue. Il s'agit donc d'un cas marginal. Lorsque le capital humain le permet, les réfugiés colombiens s'empressent de quitter l'aide sociale pour éviter de donner raison aux préjugés² répandus dans la société et, surtout, pour redonner à la communauté ce qu'elle leur a donné.

5.4.2 La contribution et l'implication

Les personnes réfugiées que nous avons interviewées sont arrivées au Québec depuis sept à dix ans et ont toutes obtenu leur citoyenneté. La plupart sont actuellement bien installés et ont un emploi convenable. Les circonstances sont donc devenues plus propices à une intégration sociale et politique.

D'autre part, les familles colombiennes rencontrées sont très reconnaissantes envers le pays hôte pour ses services d'accueil et d'intégration et particulièrement pour l'aide financière qu'ils reçoivent dès leur arrivée. Cette reconnaissance, comme le

² Plusieurs stéréotypes et préjugés vécus par les réfugiés ont été mentionnés dans les récits de vie tels que les immigrants profitent de l'aide sociale ou travaillent au noir et ne paient pas d'impôt.

témoignent Hernando et Cathya, se transforme par un engagement : celui de redonner à la communauté d'accueil.

Les immigrants reçoivent de l'argent, et vont travailler pour remercier ce que le pays leur a donné. Ils sont très contents de payer de l'impôt. Parce que l'impôt qu'il paie aujourd'hui est l'impôt qui a servi à payer leur arrivée, les cours de français, l'aide sociale. Puis, ça permet d'aider d'autre monde qui arrive (Hernando, 4 août 2013, Victoriaville).

Le Canada, il nous a ouvert la porte. Il nous a donné la chance de venir ici pour avoir une qualité de vie. Il nous a donné la chance de vivre mieux dans tous les sens. [...] (Il faut qu'on remercie de quelques façons que ce soit, en travaillant, en payant des impôts, en ayant un bon comportement, en ayant une belle intégration (Cathya, 10 août 2013, Drummondville).

Nous avons observé trois milieux importants où les réfugiés colombiens contribuent socialement à la société : les organismes d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants, les groupes féministes ainsi que les communautés religieuses.

Parmi les personnes rencontrées, quatre personnes consacrent du temps aux organismes d'accueil et d'intégration. Certaines vont contribuer à la promotion de la diversité culturelle en organisant des festivals interculturels, des soirées thématiques ou gastronomiques. D'autres vont préférer faire du bénévolat auprès des nouveaux arrivants afin de les aider à mieux s'intégrer ou pour faciliter leur installation dans leur nouvelle ville d'établissement. C'est le cas d'Hernando, bénévole au comité d'accueil des Bois-Francis :

Quand quelqu'un a besoin de quelque chose, il t'appelle pour voir si tu es disponible. Par exemple, cette semaine, je suis allé poser des rideaux dans un logement parce que la personne n'avait pas encore d'outils. Si je peux rendre service, pourquoi pas ? Quand je suis arrivé, j'ai beaucoup apprécié les services que j'ai reçus. C'est à mon tour maintenant (4 août 2013, Victoriaville).

Le fait d'avoir des racines religieuses de la même souche que les membres de la société d'accueil facilite l'intégration des Colombiens. C'est parfois par le truchement des organisations religieuses que les personnes réfugiées vont trouver un espace pour socialiser et s'impliquer. Trois des personnes interviewées participent à l'organisation d'activités afin de dynamiser l'animation au sein des groupes religieux. Par exemple, Andres joue de la musique lors des messes à l'Église protestante à Rimouski :

Je joue à l'Église protestante tous les dimanches. L'église s'appelle l'Alliance chrétienne. Les autres qui jouent de la musique avec moi sont des jeunes Québécois, des Haïtiens. Il y a plusieurs nationalités. Je le fais gratuitement parce que je suis protestant (9 juin 2013, Rimouski).

Leurs engagements peuvent même les amener à occuper des fonctions décisionnelles telles que des postes sur des conseils d'administration. Voici l'exemple d'Antonio qui raconte l'évolution de sa participation au sein de la communauté :

On s'est créé un petit groupe avec des Colombiens pour aller faire de l'animation sociale chez les Sœurs du St-Rosaire. Moi, je suis danseur. C'était notre activité sociale. C'était ma façon de m'impliquer. Puis, les Sœurs avaient des amis qui s'occupaient d'un club espagnol. Ce sont des Québécois qui se rassemblaient pour parler espagnol. Ça fait maintenant deux ans que je suis sur le conseil d'administration du club (27 octobre 2013, Rimouski).

Les groupes féministes tels que les centres-femmes, les maisons d'hébergement, les Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACs) sont des organismes que l'on réfère aux femmes immigrantes afin qu'elles puissent obtenir un soutien psychologique à la suite de la violence vécue ou, tout simplement, pour se sortir de leur isolement. Après avoir reçu de l'aide, les femmes réfugiées s'impliquent auprès de ces groupes puisque plusieurs activités à caractère sociales et politiques sont organisées pour défendre le droit des femmes. Cet engagement leur permet de socialiser tout en contestant une situation qu'elles ont elles-mêmes vécue. Mariela a

beaucoup travaillé lors de la Marche mondiale des femmes qui a eu lieu à Rimouski en 2010 :

Après avoir appris le français, et que je pouvais communiquer avec les gens. Et aussi parce que j'ai un passé d'implication dans les écoles, dans les institutions publiques et communautaires, j'ai voulu m'impliquer. Je connaissais le Centre-femmes et après quelques années, j'ai commencé à m'impliquer au sein de l'organisme et notamment pour la marche mondiale des femmes qui a eu lieu à Rimouski (8 mai 2013, Rimouski).

Par ailleurs, nous avons dans notre échantillon, une personne qui s'est lancée en politique. Lorsque nous avons rencontré Santiago, il était en pleine campagne électorale. Sa principale motivation était de mieux faire connaître la population immigrante auprès des membres de la société québécoise afin de mettre fin aux préjugés et aux stéréotypes véhiculés par la société :

Je pense qu'en politique il y a beaucoup à faire. Et je pense que je suis déjà en train de le faire. Juste me présenter, c'est dire aux citoyens de Drummondville qu'il y a des immigrants dans leur ville. Et que nous, on appartient aussi à cette ville. Mais, il ne faut pas nier que si je suis en politique, j'aimerais créer des choses pour dire aux citoyens que nous on est là, puis de leur expliquer c'est quoi l'importance d'un immigrant pour une ville (11 août 2013, Drummondville).

Finalement, Santiago a été élu. Il pourra donc s'impliquer activement au sein de sa communauté et représenter davantage la population immigrante.

Bref, les réfugiés colombiens contribuent à la vie sociale et politique à travers des organisations qui représentent la population immigrante, de manière à mettre en valeur leur culture, leur histoire et leurs traditions. Ils vont aussi s'impliquer pour aider leurs proches à mieux s'intégrer ou même venir à la défense de leurs pairs. Pour la plupart, cependant, les délais d'intégration dus au processus migratoire, ainsi qu'à la pauvreté vécue, peut retarder l'implication. En général, l'intégration sociale et

politique semble importante pour les réfugiés colombiens. Par contre, cette intégration ne semble pas du tout jouer sur la rétention de ceux-ci dans les régions, car l'intégration sociale et politique s'établit après l'installation des personnes dans un lieu déjà choisi.

5.5 L'intégration de la communauté

L'intégration suggère une communauté dans laquelle les individus vont se trouver une place. Dans cette communauté, il y a divers types d'interactions sociales qui interviennent par le truchement d'institutions communes (Ménard, 1969). On y retrouve les liens familiaux, conjugaux, d'amitié et les contacts professionnels, sociaux et politiques qui vont permettre de développer un sentiment d'appartenance. Les réfugiés colombiens qui ont dû quitter leur communauté de référence pour des questions de survie développent parfois sur le tard des rapports avec la communauté d'accueil. Dans les entrevues recueillies, plusieurs ne voyaient pas l'importance de développer de nouveaux liens avec les membres de la collectivité qui les reçoit puisque leur intention était de retourner dans leur pays. Alors que pour d'autres, le fait d'être accueilli par le Canada était perçu comme une opportunité qu'il ne fallait pas manquer. Dans ce dernier cas, l'échange avec la communauté est donc plus important et le sentiment d'appartenance semble se développer plus rapidement.

Par ailleurs, les réfugiés arrivent dans un milieu où la population est majoritairement blanche, francophone et catholique, plutôt que dans les régions métropolitaines où sont présents des groupes ethniques bien organisés (Alonso-Coto, 1998). Les personnes réfugiées ne peuvent donc pas s'appuyer sur leur communauté immigrante pour obtenir un soutien afin de s'intégrer. C'est donc dans ce contexte régional que nous chercherons à comprendre, à travers les récits de vie, les interrelations qui se créent entre eux et les membres de la société d'accueil.

Dans cette partie du chapitre, nous abordons les liens personnels et les interactions avec la famille, les partenaires conjugaux, les amis, l'entourage ainsi que les rapports avec les membres de la communauté d'accueil.

5.5.1 Présence de la famille

Comme le souligne Ménard (1969), le premier type d'interaction est l'espace de la famille et de l'amour. La présence de la famille est très importante puisqu'elle est souvent un tremplin à l'intégration (Vatz Laaroussi, 2005). Nous avons d'ailleurs constaté que les liens familiaux chez les réfugiés colombiens sont souvent plus serrés lors de la migration puisqu'ils se retrouvent isolés de la société d'accueil, particulièrement dans les premières années d'installation. Au CLSC de Victoriaville, Gabriella raconte que les intervenants lui disaient ceci :

Mais Gabriella, on prend rendez-vous avec la madame et la famille arrive au complet ». Mais, c'est la réalité, ils sont tout seuls. Les liens familiaux, ils sont plus serrés. Je l'ai fait aussi. J'avais un rendez-vous et je suis arrivée avec ma fille et mon mari. Parce que si on avait de la difficulté à comprendre, l'un pouvait peut-être plus comprendre que l'autre. On s'entraidait à comprendre (3 août 2013, Victoriaville).

Par contre, parmi les dix personnes rencontrées, deux femmes sont actuellement divorcées, et trois autres ne sont ni mariées ni conjointes de fait. La situation conjugale ne semble pas toujours facile pour les réfugiées colombiennes. Dans le cas des personnes divorcées, la violence conjugale en est la cause principale.

Les trois plus jeunes hommes rencontrés représentent le cas des personnes sans partenaire conjugal. Pour les jeunes colombiens, les relations semblent effectivement complexes, particulièrement pour Hernando. La recherche de l'amour est plutôt

laborieuse, du moins pour les hommes, car notre échantillon ne comprend pas de femmes dans une position équivalente.

C'est quelque chose de très difficile. J'ai essayé, mais ça ne marche pas. La mentalité des Québécoises n'est pas pareille. Avec les valeurs que j'ai apprises pendant toute ma vie, ça ne marche pas. [...] (J'ai voulu essayer avec les Colombiennes, mais je me pose toujours des questions dans la tête. Parce que les filles veulent sortir du pays et sont prêtes à beaucoup de choses (4 août 2013, Victoriaville).

Les liens familiaux restent très serrés entre les parents et les enfants. Que ce soit sur le territoire québécois ou celui de la Colombie, le contact par téléphone, par courriel ou par appel internet est toujours maintenu solidement. « Les contacts sont réguliers, parce que ça ne coûte pas cher d'utiliser internet ». De plus, comme l'explique Antonio, l'entraide et le soutien familial sont toujours présents, même si des milliers de kilomètres les séparent :

Mes parents sont encore là-bas. Toujours, je dois me battre pour aller les voir en Colombie. Je dois ramasser de l'argent pendant deux ans pour aller faire une visite. En plus, la situation économique là-bas n'est pas facile. On doit travailler fort, ici, pour envoyer de l'argent pour notre famille. Pour donner à nos parents, qui ont vieilli, une meilleure qualité de vie (27 octobre 2013, Rimouski).

Donc, dans les relations familiales et conjugales, les réfugiés semblent être en position de fragilité. La famille peut-être un tremplin à l'intégration, mais semble aussi être déficiente dans les cas de séparation.

5.5.2 Les amis et les contacts

Lors des entrevues réalisées auprès de nos informateurs, nous avons constaté que le réseau d'amis se restreint à d'autres Colombiens et d'autres personnes issues de

l'immigration, mais qu'il inclut très peu de Québécois d'origine. Pour certains réfugiés, le fait de ne pas être né sur le territoire nuit à la possibilité d'avoir un réseau bien ancré dans la communauté. Santiago exprime bien d'où vient cette perception :

Je n'ai pas de réseaux d'amis. J'ai deux ou trois amis colombiens avec lesquels je vais jouer au soccer. Mais, ce n'est pas des amis comme vous avez les Québécois quand vous dites : « lui c'est mon chum de gars », et tout ça. On n'a pas vraiment de réseaux, nous les immigrants. Même si nous sommes dans une ville, je me sens toujours isolé. Puis, je pense que ce n'est pas juste mon sentiment à moi. C'est le sentiment de beaucoup d'immigrants. La plupart vont se faire des amis issus du même pays d'origine ou avec d'autres immigrants. Il y en a qui vont se faire quelques amis québécois, mais on va toujours rester isolé (11 août 2013, Drummondville).

Les milieux d'études et de travail devraient offrir l'opportunité aux Colombiens d'élargir leur réseau de contacts avec des personnes québécoises. On observe, au contraire, que les liens entre les nouveaux arrivants et les natifs sont difficiles à se ficeler. Par le témoignage d'Antonio, on constate qu'à l'Université du Québec à Rimouski, qui accueille un nombre important de non-Canadiens, les personnes venant des autres pays se retrouvent régulièrement entre elles :

Quand nous devions faire des groupes de travail, les étudiants québécois se rassemblaient entre eux et nous, les étudiants étrangers, on se cherchait entre nous. On se regroupait, les chinois, les Marocains, les Mexicains et les Colombiens ensemble. Puis, on pensait entre nous, et on se disait qu'ils sont peut-être jaloux de nous. Parce que nous sommes étrangers, on vient ici pour faire nos études et ils pensent qu'on va leur enlever le travail après. Ou peut-être qu'ils ont plus de capacité par rapport à nous, et que notre français peut les déranger (27 octobre 2013, Rimouski).

Nous avons aussi observé un cas beaucoup plus difficile : celui de Santiago. Ses camarades de classe étant pratiquement tous des Québécoises qui se connaissaient depuis longtemps, il s'est retrouvé complètement isolé au sein du groupe :

C'était dur tout le long de mon baccalauréat parce que j'avais un nœud à la gorge. Dans les cours, il fallait faire des groupes de travail. Et bien sûr, tout le monde se connaît depuis l'école primaire, l'école secondaire ou le cégep. Donc, tout le monde se connaît, tout le monde se fait un groupe. Et moi je restais tout seul. À chaque fois, il fallait faire une face de pitié ou aller en avant et demander au prof de me trouver un groupe. C'est humiliant, puis c'est triste, puis c'est dur (11 août 2013, Drummondville).

Les interrelations dans les milieux de travail ne sont pas toujours faciles n'ont plus. Il est difficile pour les personnes réfugiées de démontrer à leur collègue qu'elles sont compétentes dans ce qu'elles font.

5.5.3 L'implication de la communauté vue par les réfugiés

Les dimensions de l'intégration ne sont pas à sens unique, c'est-à-dire que l'intégration ne concerne pas seulement les immigrants, mais l'ensemble de la société. Selon la TRCI (2011), les facteurs favorables à la rétention des immigrants et des réfugiés dépendent de l'implication des partenaires¹ qui doivent se soucier des besoins des nouveaux arrivants : l'emploi, les services publics adaptés (santé, éducation), le transport, le réseau social, l'accueil ouvert de la communauté et, surtout, la reconnaissance de la trajectoire migratrice (Guilbert, 2004). Effectivement, Fernando évoque, dans son récit, l'importance de l'implication de la communauté :

Il faut aussi que la population s'implique auprès des immigrants pour qu'ils sachent qui sont ces immigrants. Il faut que les Québécois sachent pourquoi les immigrants viennent ici (10 août 2013, Drummondville).

¹ Les partenaires sont tous les acteurs de la communauté : organismes communautaires; institutions publiques (santé, éducation, emploi); classe politique (conférence régionale des élus); services municipaux (sports, loisirs, culture); réseaux d'employeurs (Chambre de commerce, regroupement de gens d'affaires); citoyens.

À Victoriaville et à Rimouski, il y a maintenant plusieurs activités culturelles et d'échange entre les personnes immigrantes et la population locale. Selon les propos d'Hernando, il semble qu'on travaille dans les deux sens :

La région, ici, a bien travaillé pour intégrer la communauté avec nous et nous avec eux. On fait des échanges culturels au Cégep avec les étudiants inscrits aux cours de langue. On leur fait découvrir nos traditions, on fait des conversations en espagnol et on fait des échanges gastronomiques. [...](Chaque fois qu'il y a des événements dans le centre-ville, le comité d'accueil organise des kiosques pour présenter les différentes cultures qui existent à Victoriaville et on discute avec les Québécois, on échange des recettes (4 août 2013, Drummondville).

Concernant les services offerts par la communauté d'accueil et utilisés par les réfugiés tels que le médecin de famille, les traducteurs, les bénévoles, les lieux de cultes, les épiceries, sont, généralement, très satisfaisants. Par contre, le soutien psychologique semble manquant et aurait été essentiel à l'intégration des familles colombiennes.

En effet, les réfugiés arrivent avec un passé lourd derrière eux et les communautés qui les accueillent ne sont pas toujours conscientes du besoin qu'ils ont d'être sécurisés, rassurés et traités avec attention. Selon Berthot et Jacob : « Cette exigence de leur part s'avère des plus naturelle quand on constate combien le réfugié est dérouté, perturbé psychologiquement, oppressé par des sentiments d'anxiété, de solitude, d'impuissance et de marginalisation dans une société inconnue » (1991, p. 121). Antonio témoigne d'une situation où les événements troublants du passé ont refait surface :

Un jour, je suis passé devant la cafétéria de l'école et il y avait un mannequin qui était allongé sur le plancher. Et là, j'ai pensé au corps de mon frère tué près de la rivière. C'était exactement la même position. Je me suis mis à trembler. Je voulais pleurer, pleurer. Je n'ai pas pu retourner dans la classe ce jour-là (27 octobre, Rimouski).

L'angoisse, le sentiment d'anxiété, le stress vécu par les personnes réfugiées se manifeste aussi par des problèmes physiques. Le cas de Cathya illustre bien cette situation :

Moi, je gardais tout à l'intérieur, et un jour, pouf ! Mon œil était gonflé. Et tout de suite, je suis allée chez le médecin de famille. Il m'a passé des examens et il me dit : « Cathya, quelqu'un t'a grafigné. Ton œil est tout grafigné à l'intérieur ». Mon œil était rouge, rouge. La partie blanche était rouge. Finalement, c'était une affaire de nervosité, de stress accumulé (10 août 2013, Drummondville).

Par la suite, le médecin lui a prescrit un médicament. Selon les réfugiés colombiens, un service de soutien psychologique serait toutefois essentiel afin de mieux s'intégrer. Dans son récit, Andres évoque souvent les blessures liées au passé difficile à guérir :

Un soutien psychologique aurait vraiment été utile. Parce que certains étaient frustrés. Il y a eu des chicanes dans la famille. Et tout ça, c'est à cause de la migration. Du jour au lendemain, tu te rends compte que tu as tout laissé, tu ne fais rien. Tu as des blessures. Ç'a aurait été très utile, effectivement (9 juin 2013, Rimouski).

Par contre, pour les femmes qui ont été victimes de violence conjugale, la maison d'hébergement et le Centre-femmes ont été des organismes importants en ce qui concerne le soutien psychologique. Néanmoins, nous constatons, à travers les récits de vie, qu'il y a très peu de sensibilisation auprès de la population. Peu de gens semblent connaître ce qu'ont vécu les personnes réfugiées, d'où elles viennent, ce qu'elles étaient avant d'arriver au Canada. Par conséquent, cette ignorance donnera naissance à certains préjugés et stéréotypes qui porteront préjudice aux nouveaux arrivants.

5.5.4 Les préjugés vécus par les réfugiés

Au cours des entretiens faits auprès de réfugiés d'origine colombienne, plusieurs ont confié qu'ils se sentaient victimes de certains préjugés sociaux. Selon ces derniers, les immigrants profiteraient du système en recevant de l'aide sociale, travailleraient au noir sans payer d'impôt ou seraient des « voleurs de job ». À ce sujet, Santiago exprime son point de vue dans les termes suivants :

Et ce qui est triste, c'est que le gouvernement se plaint qu'il y a beaucoup d'immigrants qui travaillent au noir ou qui restent sur l'aide sociale. Il y a des gens qui le disent, ça se dit partout que les immigrants sont sur le BS ou travaillent au noir. Ça sort de la bouche des Québécois, on le dit dans les journaux, à la radio, et c'est aussi le sentiment qu'on a. C'est vrai que ça existe, mais il y a une réalité. Nous, les immigrants, on est peut-être 5 à 10 % des citoyens, puis il y en a peut-être 10 % qui travaillent au noir ou sont sur l'aide sociale. Puis, se sont-ils demandé comment de Québécois travaillent au noir et sont sur l'aide sociale ? Il faut observer d'un point de vue équitable (11 août 2013, Drummondville).

Ces préjugés défavorables peuvent avoir des incidences sur leur intégration, car « ils constituent des obstacles sous-jacents qui empêchent les immigrants et les réfugiés de jouer pleinement leur rôle au sein de la société » (Metropolis, 2009, p.71).

Gabriella conclue, effectivement que les préjugés sont dus au manque de connaissance de la population concernant leur vécu. Pour aller chercher la reconnaissance des membres de la société d'accueil, les nouveaux arrivants vont alors s'impliquer davantage pour se faire respecter.

Moi, je le vois avec de bons jeux. Dans le sens que c'est bien que les gens s'impliquent dans la communauté, mais aussi que les gens sachent que les immigrants s'impliquent. Et c'est bien qu'ils sachent pourquoi on est ici. Parfois, les gens pensent qu'on est ici juste pour profiter du système. Qu'on ne travaille pas. On s'est fait déjà dire un jour : vous êtes des voleurs d'emploi, des voleurs d'appartement (3 août 2013, Victoriaville).

Les participants à la recherche expliquent la présence des préjugés dans la communauté comme étant une conséquence de la mauvaise gestion du gouvernement dans l'installation des réfugiés sur le territoire. Selon Santiago, le manque de concordance entre les emplois et les compétences des personnes, la non-reconnaissance des diplômes, le temps d'attente avant le début de la francisation, ainsi que le manque de sensibilisation contraignent les personnes réfugiées à prendre un chemin irrégulier. Les propos de Santiago mettent de l'avant ce manquement :

C'est peut-être vrai qu'il y a des immigrants qui travaillent au noir, mais c'est le gouvernement qui nous oblige. Ce n'est pas un choix. On se sent obligé. Quand on ne peut pas travailler dans le métier qu'on pratiquait dans notre pays, quand il ne nous donne pas les outils pour aller étudier, quand on arrive et ça prend 2 mois, 3 mois avant d'avoir des cours de francisation [...] Puis quand il y a du raciste. Ce n'est pas les citoyens, ce sont les politiciens qui n'ont pas expliqué aux Québécois que vous avez besoin de nous. Parce qu'il y a plusieurs entreprises qui auraient pu fermer, parce que vous êtes une population vieillissante. Puis, ce n'est pas la faute des citoyens du commun. C'est la faute des médias qui vont manipuler l'information et qui vont dire que nous les immigrants, on demande des accommodements raisonnables puis déraisonnables (11 août 2013, Drummondville).

5.5.5 Sentiment d'appartenance à la communauté

Lorsque les Colombiens retournent dans leur pays d'origine après trois ou quatre ans, ils se retrouvent devant un choc identitaire : « Je me sentais comme si j'étais un spectateur dans mon ancienne ville. Comme si je ne faisais plus partie intégrante de cet endroit », explique Andres (9 juin 2013, Rimouski). La fusion avec l'origine évoquée comme une condition perdue rappelle l'image qui exprime, celle de l'enfant dans le ventre de sa mère, dans le sens de Bolle de Bal (2004), l'idée de *liance*, qui est selon l'auteur, le premier moment d'existence. Dans l'esprit de la sociologie existentialiste, la *dé-liance*, est le moment de l'accouchement, la rupture de la *liance*, de son origine propre. Dans les récits de vie, la *dé-liance*, est un phénomène

multidimensionnel qui cherche constamment à nous délier d'un contexte. Il peut être d'un ordre social, psychologique, politique ou culturel comme dans le cas de la migration qu'ont vécue les réfugiés. Lorsque ceux-ci retournent dans leur lieu d'origine, ils prennent conscience de cette *dé-liance*, car ils n'arrivent plus à retrouver le lien originel. Ils se retrouvent alors devant un vide identitaire, comme dans le cas de Santiago qui exprime ce sentiment d'être étranger autant dans son pays d'origine que dans son pays d'accueil.

Quand on est ici, on n'est pas des Québécois, on est des immigrants, des étrangers. Puis, quand on est dans notre pays, on est des visiteurs, des étrangers aussi. On est plus des Colombiens. On a plus de pays. Au Canada, on est des personnes qui parlent d'une façon étrange. Puis, en Colombie, on est des Canadiens. Au Canada, on est des Colombiens et en Colombie on est des Canadiens, ou Québécois. Et finalement, on n'est plus rien (11 août 2013, Drummondville).

Dans ce processus de *dé-liance*, l'individu va toutefois chercher à se re-lie tout au long de son existence afin de maintenir le lien social. Deux témoignages qui vont en ce sens, d'abord celui de Gabriella et ensuite celui de Mariela. Les deux femmes expliquent ce désir de se relier avec le monde :

Quand je suis revenue de la Colombie, j'étais bouleversée. Un jour, au travail je me suis mise à pleurer, pleurer. Quand je suis arrivée à parler, j'ai dit : « je ne me trouve pas ». Je ne trouve pas ma place, je ne sais pas où elle est. Je n'ai plus ma place en Colombie et je ne trouve pas ma place ici non plus. Donc, qui je suis ? À l'intérieur de moi, j'étais comme déracinée. Mais, j'ai eu beaucoup de soutien de mes collègues. J'ai donc fini par me résilier et me convaincre que ma place était ici, malgré tout ce que j'ai perdu. Et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à semer des choses dans ma société, dans ma communauté d'accueil (Gabriella, 3 août 2013, Victoriaville).

M'installer au Québec n'était pas mon idée. Ce n'était pas mon pays. Et dans les premiers 3 ans, je ne me suis pas impliquée dans la communauté, et je n'ai même pas appris la langue, rien. Et quand je suis revenue de la Colombie, j'ai

décidé d'apprendre la langue et de m'impliquer. Car j'avais fait le choix de vivre ici. Là-bas ce n'était plus ma place (Mariela, 8 mai 2013, Rimouski).

Nous avons donc observé que lorsque la personne prend conscience qu'elle a perdu son lien avec ses origines, qu'elle n'a plus sa place, elle décide de se résilier et de prendre les moyens pour s'intégrer dans sa nouvelle société et de reconstruire un lien social. Comme le souligne Bolle de Bal, ce désir profond de se relier au monde peut se réaliser par toute forme d'intégration et de stratégie pour développer peu à peu un sentiment d'appartenance à la communauté.

5.6 Les stratégies identitaires

Nous relèverons quelques stratégies identitaires utilisées par les réfugiés dès les premières années de leur installation jusqu'au moment de la réalisation des entrevues afin de s'intégrer dans la société d'accueil. Dans un premier temps, nous avons observé que les premières années ne sont pas toujours propices à l'intégration puisque les personnes réfugiées adoptent une stratégie d'attente. En espérant retourner dans leur pays, l'individu tente de conserver ses liens d'origine, sa *liance*. Cependant, une stratégie de résilience lui fait suite, que l'on peut nommer *dé-liance*, où l'individu fera un choix entre la société d'accueil et la société d'origine, ce qui lui permettra d'entreprendre son intégration. Comme nous l'avons identifié précédemment, la dimension économique est déterminante de l'intégration. Les premières stratégies utilisées par les réfugiés concernent donc la question d'employabilité. Quant aux dimensions culturelles, sociales et politiques, nous avons constaté que les réfugiés utilisent leur expérience culturelle et leur identité de migrant ou de femme immigrante pour développer des stratégies de partage culturel et de visibilité identitaire. Ainsi, ces stratégies permettront de s'intégrer ou plutôt de se *relier* à la nouvelle société.

5.6.1 Stratégies de l'attente et de la résilience³

La première stratégie identitaire que nous avons observée est celle de l'attente. Plusieurs personnes réfugiées, particulièrement des femmes, nous ont confié que, durant les premières années d'installation, elles étaient convaincues de retourner en Colombie et de retrouver leurs proches, leur travail, leur milieu de vie. Par exemple, malgré son désir de retourner dans son pays, Mariela a choisi de rester à Rimouski pour assurer la sécurité de sa fille :

Moi, au début, je n'apprenais pas le français. Je ne voulais pas apprendre. Parce que dans ma tête, c'est sûr, je retournais en Colombie. Mais quand je suis allée en Colombie, je vois que c'est encore dangereux. Que le pays est dangereux pour ma fille. [...] C'est quand j'ai décidé de rester ici, à Rimouski, avec ma fille que j'ai décidé d'apprendre le français et de m'impliquer (8 mai 2013, Rimouski).

À un certain moment, l'individu se retrouve devant la nécessité de faire un choix identitaire. Nous avons constaté que ce choix survient à la suite d'un séjour dans le pays d'origine. Ce moment devient décisif, car l'individu prend conscience de sa réalité et se retrouve devant la nécessité de faire un choix qui ira davantage du côté de la raison que de l'affect. Ainsi, la personne réfugiée choisira la sécurité, l'opportunité d'avoir de meilleures conditions de vie, la possibilité d'offrir un avenir plus profitable pour leurs enfants. Ce moment charnière entraînera le réfugié vers la résilience et il acceptera d'être identifié à la société d'accueil. À son retour de la Colombie, Gabriella explique cette stratégie de résilience qu'elle a adoptée :

J'ai donc fini par me résilier et me convaincre que ma place était ici, malgré tout ce que j'ai perdu. J'ai commencé à semer des choses dans ma société, dans ma communauté d'accueil (3 août 2013, Victoriaville).

³ Le terme résilience est utilisé dans son sens psychologique définie par Bolle De Bal où l'individu développe des aptitudes afin d'affronter le stress de la dé-liance et d'être capable de s'y adapter.

On peut aussi constater qu'il existe quelque chose d'excessivement fragile dans ce passage entre l'attente et la résilience, un moment d'incertitude qui nous semble propre aux personnes réfugiées et qui doit être pris en compte.

5.6.2 Stratégie de la mobilité et de contournement

Pour pallier les difficultés à faire reconnaître leurs acquis et leur expérience les personnes réfugiées vont mettre en place des stratégies afin de s'intégrer professionnellement. En nous inspirant des stratégies d'insertion socio-professionnelle élaborées par Bernier et Vatz Laaroussi (2012), nous tenterons de mettre en lumière comment les réfugiés colombiens installés dans le Bas-Saint-Laurent et dans l'Estrie vont mettre en œuvre des actions selon la marge de manœuvre qu'ils possèdent pour s'intégrer au niveau professionnel (Bernier et Vatz Laaroussi, 2012).

Cette marge de manœuvre peut être considérée comme étant liée aux caractéristiques personnelles des individus qui peuvent influencer la capacité à décrocher un emploi (Bernier et Vatz Laaroussi, 2012). Par exemple, la maîtrise de la langue peut avoir beaucoup d'impact sur le plan de l'intégration économique (TRCI, 2011). Par ailleurs, le facteur « âge » nous semble aussi très important. Selon Bernier et Vatz Laaroussi, « l'âge au moment de l'immigration est aussi un facteur déterminant à l'insertion socioprofessionnelle des immigrants. Les personnes arrivées au Canada avant l'âge adulte occupent des emplois de meilleure qualité que les personnes arrivées à l'âge adulte » (2012, p. 103). C'est aussi ce que nous avons observé chez les réfugiés colombiens que nous avons rencontrés. De plus, dans notre échantillon, les femmes semblent avoir plus de difficulté à se trouver un emploi. Par contre, les hommes plus âgés se retrouvent, plus fréquemment, à occuper un emploi déqualifié, ce que constatent également Bernier et Vatz-Laaroussi (2012).

Nous avons donc observé que la principale stratégie utilisée par les réfugiés colombiens est celle de la mobilité. Cette stratégie signifie qu'une personne décide de changer de ville ou de province, afin de se trouver un emploi ou d'aller faire des études qui la requalifieront en emploi. Dans notre échantillon, trois personnes ont quitté leur ville d'établissement pour pouvoir faire des études universitaires, deux autres ont quitté en raison du marché de l'emploi demeuré faible et une personne a quitté en raison des difficultés québécoises de se requalifier sur le marché du travail. La mobilité est donc une stratégie afin d'obtenir un meilleur capital d'employabilité.

D'autre part, les réfugiés colombiens vont utiliser une stratégie de contournement. Celle-ci consiste à entreprendre des démarches de reconnaissance des acquis et des compétences afin de se requalifier sur le marché du travail lorsque le dossier professionnel de l'individu n'est pas reconnu. Autrement dit, les réfugiés acceptent alors d'entrer dans un cercle autre que celui pour lequel ils sont qualifiés. Ils contournent leur propre identité professionnelle afin de se refaire une place dans la société. Les personnes vont donc mettre en œuvre une stratégie de contournement, dans la mesure où ils vont chercher de la formation et occuper un emploi pour lequel ils sont surqualifiés afin de payer leurs études et acquérir de l'expérience québécoise. Selon Bernier et Vatz Laaroussi (2012), le contournement peut s'exécuter de manière active ou passive. Les cas de Veronica et de son mari sont représentatifs de sa forme passive. Leurs professions devaient faire appel à un ordre et ils devaient retourner aux études afin d'obtenir leurs équivalences. Pendant une longue période d'incertitude et de doute, ils se sont finalement tournés vers la stratégie de mobilité. Le couple a quitté le Québec pour s'installer en Alberta. Dans sa forme active, la stratégie de contournement consiste à retourner aux études, parfois dans un autre domaine où il y a plusieurs opportunités d'emploi. C'est le cas de Fernando qui a choisi de devenir mécanicien alors qu'il était professeur. Dans la forme active, le niveau de motivation est aussi plus élevé et les difficultés vécues sont anticipées. Les personnes ont souvent un plan B qui évite l'errance et l'immobilisme.

Les stratégies de mobilité et de contournement sont souvent utilisées en alternance. Les personnes qui choisissent la mobilité vont aussi utiliser la stratégie de contournement. Bref, ces stratégies sont nécessaires à l'intégration, car elles permettent de sortir de la maison pour occuper l'espace public.

5.6.3 Le partage culturel

Bien qu'ils aient fait le choix d'adopter la société d'accueil, les personnes réfugiées que nous avons rencontrées ne nient pas leur identité originelle. Les Colombiens se présentent comme des individus ayant une expérience de vie distincte et un bagage culturel propre. Ces éléments identitaires et culturels différents sont reconnus comme pouvant constituer un apport à la société. Ils vont donc utiliser la stratégie du partage culturel afin de créer un dialogue sur des thèmes communs avec les membres de la société d'accueil. Par exemple, des échanges gastronomiques seront organisés dans les écoles; des cours de danse, des cours d'espagnol et des conférences sur la Colombie seront offerts à la population. Évidemment, ces échanges doivent être vécus dans un rapport égalitaire. Si la communauté perçoit la culture colombienne comme étant inférieure, il sera difficile pour les individus d'utiliser cette stratégie. L'utilisation de la culture colombienne pour construire un dialogue avec l'autre semble donc une stratégie importante pour s'intégrer.

5.6.4 La visibilité de l'identité

Cette stratégie est l'idée de rendre visible une situation particulière. Par exemple, le fait de vouloir faire de la politique dans le but de représenter la population immigrante pour lui donner une voie ou d'organiser un festival interculturel et mettre en évidence la diversité culturelle sont des exemples qui font partie de la stratégie de visibilité. Il s'agit en quelque sorte de rendre visible ce qui est caché, de montrer, au-

delà des préjugés, ce que sont les immigrants et les réfugiés. Santiago, qui faisait campagne pour les élections municipales au moment de l'entrevue, avait comme intérêt de représenter la population immigrante afin de la rendre visible :

Il ne faut pas nier que si je suis au conseil municipal, j'aimerais créer des choses pour dire aux citoyens que, nous, on est là. De leur expliquer c'est quoi l'importance d'un immigrant pour une ville. Parce que la plupart du temps, les gens sont racistes parce qu'ils ne savent pas c'est quoi un immigrant. Ils savent que c'est une personne qui parle avec un accent, mais ne savent pas qu'un immigrant c'est un citoyen qui a dû tout abandonner pour venir ici. Et qu'à l'intérieur d'eux, ils ont de la peine d'être loin de leur famille. Mais qu'il essaie de s'adapter de son mieux (11 août 2013, Drummondville).

Par ailleurs, l'exemple des femmes qui s'impliquent dans la lutte féminisme est tout autant pertinent. Mariela et Adelina militent au sein des regroupements féministes et ont participé activement à la marche mondiale des femmes qui a eu lieu à Rimouski en 2010. Leur intérêt était de représenter les femmes immigrantes dans cette lutte sociale et politique et d'exposer aux femmes d'ici, la réalité des femmes d'ailleurs ; bref, de leur donner une visibilité.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Le présent mémoire se veut une étude exploratoire sur l'intégration des réfugiés colombiens qui ont été sélectionnés à l'étranger dans le cadre du *Programme canadien de rétablissement des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire*, et qui sont dirigées vers les régions qui se trouvent à l'extérieur des métropoles canadiennes, dont Montréal. Bien que la question des réfugiés demeure sous la juridiction fédérale, c'est le Québec qui est responsable de l'accueil et de l'intégration économique, sociale, culturelle et linguistique de ces personnes. Dans le cadre de sa politique de régionalisation de l'immigration : *Une richesse à partager – Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration*, le Québec a mis en place des programmes d'accueil et d'intégration chapeautés par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) afin que les communautés établies à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMM) puissent recevoir des personnes réfugiées.

Ainsi, nous retrouvons, d'un côté, des personnes vivant l'un des conflits les plus violents de la planète et qui n'ont d'autres choix que de demander la protection auprès d'une ambassade, dont le Canada, afin de fuir les persécutions dont ils sont victimes. Ces individus quittent leur pays et leur famille pour s'installer au Québec, un territoire encore inconnu. Ils ne connaissent ni la langue, ni la culture, ne savent pas où ils demeureront et ce que l'avenir leur réserve. De l'autre côté, le Québec souhaite accueillir ces individus à l'intérieur d'une stratégie politique qui a pour effet de décentraliser l'immigration dans la RMM où se concentrent près de 80 % des nouveaux arrivants. Cette politique vise, principalement, à répartir l'immigration dans l'intention de permettre aux régions à l'extérieur de la RMM de profiter de l'apport

économique et culturel de l'immigration. Il est donc important pour les communautés locales du Québec de trouver des moyens afin de retenir ces personnes pour leur prospérité économique et culturelle.

Cependant, à travers ce que la littérature scientifique nous dit et notre étude de terrain, nous pouvons constater que plusieurs personnes quittent l'endroit d'installation pour s'établir dans une autre ville ou dans une autre province canadienne. Mais, en raison de l'absence d'études statistiques sur la mobilité des personnes réfugiées à travers le pays, il est difficile d'avoir un portrait exhaustif de la situation. Par ailleurs, nous n'avons pas de données précises qui nous permettent de conclure que ces personnes vont rejoindre, a priori, les grands centres urbains. Au contraire, tout semble croire, comme le soutiennent les études de Métropolis (2003), que les personnes réfugiées s'établiront dans une ville peut-être plus grande, mais resteront dans une région à l'extérieur de l'agglomération métropolitaine du Québec ou d'une autre province canadienne. De plus, parmi les personnes interviewées pour notre recherche cinq d'entre elles ont quitté leur première ville d'établissement pour se réinstaller dans une ville plus grande, mais à l'extérieur du territoire métropolitain.

Effectivement, les réfugiés semblent avoir une attirance pour le Canada anglais. Lors de la cueillette de notre échantillon, nous avons eu de la difficulté à retrouver les traces de certaines familles de réfugiées puisqu'elles avaient migré dans une autre province. De plus, lors des entretiens avec les personnes réfugiées, nous avons remarqué que le phénomène d'attraction, particulièrement pour les provinces de l'Ontario et de l'Alberta, était très présent. Les distances considérables à parcourir et les frais afférents ne nous ont pas permis de nous déplacer sur l'ensemble du territoire canadien pour y faire des entrevues, mais la pertinence est de mise. De même, nous croyons que les réseaux transnationaux ont une influence importante sur cette attraction. Il y a des sites Internet et des réseaux de contacts strictement colombiens où les gens échangent de l'information, donnent leurs avis, font des suggestions et

organisent des rencontres festives et informelles. À cet effet, il serait intéressant, dans une recherche plus approfondie d'analyser le phénomène d'attraction pour le Canada anglais ainsi que la question de l'intégration des réfugiés qui quittent le Québec pour s'installer dans une autre province.

Bien qu'une personne dans notre échantillon habite présentement à Calgary en Alberta, nous nous sommes limités au phénomène de mobilité et de rétention des réfugiés colombiens sur le territoire du Québec. Nous avons cherché à comprendre pourquoi certains réfugiés ont décidé de s'établir à long terme dans la ville d'accueil, alors que d'autres ont choisi de migrer vers un autre endroit quelque temps après leur arrivée. Ce projet de mémoire nous a permis de nous interroger, d'une part, sur les éléments qui favorisent l'intégration et la rétention des réfugiés et d'autre part, sur le processus de reconstruction identitaire des réfugiés qui leur permet de s'intégrer à la communauté locale et de développer un sentiment d'appartenance. Bref, nous avons tenté de répondre à deux questions :

1. Quels sont les facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels qui déterminent l'intégration et la rétention des réfugiés dans les communautés locales du Québec?
2. Quelles sont les stratégies identitaires adoptées par les réfugiés afin de s'intégrer à la communauté?

Pour répondre à ces questions, nous avons fait un survol de la littérature qui aborde le thème de la régionalisation de l'immigration. Nous avons remarqué que plusieurs études s'intéressent à l'intégration des personnes immigrantes installées dans les communautés locales, mais très peu se sont consacrées strictement au cas des réfugiés. Les éléments que nous avons retenus dans la littérature représentent donc l'ensemble de la population immigrante qui inclut les immigrants économiques, le regroupement familial ainsi que les réfugiés. En conséquence, les données que nous

avons recueillies concernant les facteurs favorables et défavorables à l'intégration peuvent s'altérer quelque peu lorsque nous parlons des réfugiés. Par exemple, la plupart des recherches sont axées sur l'importance de l'intégration en emploi, de l'apprentissage de la langue et de l'intégration sociale et culturelle, alors que la question de la sécurité, essentielle chez les réfugiés, est très peu abordée. Il était donc important de garder une certaine distance vis-à-vis les éléments ressortis de la littérature afin de découvrir les facteurs d'intégration propres aux réfugiés colombiens rencontrés.

Pour réaliser notre étude de terrain, nous avons choisi d'utiliser la méthode des récits de vie. Nous avons tenté par cette méthodologie de faire une analyse centrée sur l'expérience de l'individu et de sa représentation au monde qui l'entoure. Nous avons invité dix personnes qui ont une expérience commune, c'est-à-dire des Colombiens qui ont fait la demande du statut de réfugié pour venir s'établir au Québec afin de venir nous raconter leur récit. Par la suite, nous avons fait des croisements et des recoupements avec les différents récits de vie des réfugiés pour faire des comparaisons entre ceux-ci et les éléments ressortis de notre cadre conceptuel pour trouver des points communs qui répondaient à nos deux questions de recherche. Nous avons focalisé sur une catégorie de phénomène (les causes du départ, le départ, l'accueil dans le pays hôte et l'intégration) pour recueillir le social événementiel de ces récits de vie afin de donner du sens à l'ensemble des personnes qui ont vécu une situation semblable. De plus, cette démarche nous a permis d'aller chercher les dimensions subjectives et intersubjectives des expériences vécues. Ainsi, certaines dimensions de la réalité sociale que vivent les réfugiés colombiens, moins investiguées dans la littérature, ont pu être mises à jour, notamment en ce qui a trait aux questions de l'implication socio-politique des réfugiés dans les régions du Québec et des différences entre les hommes et les femmes.

L'univers d'analyse des récits de vie que nous avons choisi se rapproche d'une sociologie existentielle, car nous avons accordé une place importante au monde vécu des acteurs sociaux. Ces histoires de vie sont des ensembles complexes de liens qui se manifestent dans les rapports à l'Autre (liens d'attachements, familiaux, professionnels, liens d'intérêt, liens religieux ou spirituels) et qui engendrent une histoire commune. Ces liens se construisent et se déconstruisent, ils sont accueillis par les personnes ou rejetés, d'autres fois modifiés ou rompus tout au long d'un parcours de vie. Or, retracer les liens dans les histoires individuelles c'est découvrir une expérience de vie collective puisqu'ils sont toujours en interrelations avec des individus, des faits, des événements ou des institutions. Donc, en gardant à l'esprit les notions de *liance*, *déliance* et *reliance* de Bolle De Bal, nous avons pu observer les différents liens vécus par les réfugiés. D'abord, il a été possible de mettre en évidence les liens identitaires établis par les Colombiens dans leur pays d'origine. C'est-à-dire une langue, une culture, une manière de voir les choses qui est le point originel, la *liance*. C'est aussi le statut professionnel, l'état civil, la classe sociale, bref la place qu'il occupe dans la société. Une certaine partie de ce lien est donc rompu, car l'individu est menacé. Il doit se délier pour protéger sa vie et celle de sa famille, alors il rompt totalement avec sa *liance* pour s'installer dans un autre monde. Afin de poursuivre sa vie, il doit créer de nouveaux liens, une *reliance*, dans le but d'intégrer la nouvelle société. C'est donc à travers cet univers d'analyse que nous nous sommes intéressés aux différents liens développés par les réfugiés tout au long de leur parcours migratoire : les liens avec les autres colombiens, les liens avec les natifs, les liens familiaux et professionnels. Autour de ces liens, il y avait des histoires à partir desquels nous avons donné du sens, et ainsi tricoter une histoire collective : celle de l'intégration des réfugiés colombiens dans les communautés locales du Québec.

Par ailleurs, les balises conceptuelles, c'est-à-dire l'intégration, la communauté, l'identité et les stratégies identitaires, nous ont aidées à clarifier les éléments théoriques pour intégrer la problématique de la rétention des réfugiés dans les régions

hors RRM. D'abord, l'intégration suggère une communauté dans laquelle les individus doivent se trouver une place. Il est important que cette communauté puisse offrir des services essentiels aux personnes réfugiées, tels que des soins de santé, des cours de francisation, un accès aux études supérieures ou à des formations techniques, ainsi que des possibilités d'employabilité. Dans le cas de Trois-Pistoles, la communauté offrait une dimension sociale et culturelle intéressante (jumelage, proximité avec les natifs), mais ne répondait aucunement au besoin économique. La pénurie d'emploi et l'absence d'institutions scolaires sont des facteurs qui ont poussé les réfugiés à quitter l'endroit. En contrepartie, Rimouski et Victoriaville offrent davantage de possibilités pour étudier et pour travailler. Grâce à ce potentiel économique, plusieurs ont décidé de s'y installer à long terme. Donc, nous observons que l'intégration économique, dans le cas des réfugiés colombiens, est essentielle à leur rétention. Ce qui atteste, d'ailleurs, la centralité de cette dimension dans les questions d'intégration évoquées dans la littérature scientifique.

L'identité personnelle de l'individu peut être un facteur important d'intégration. L'âge de la personne et le genre sont deux éléments qui ressortent beaucoup de la littérature. Par exemple, plus la personne est jeune, plus elle s'inscrit dans un processus de continuité dans la poursuite de ses projets de vie et rend ainsi l'intégration plus facile. Les réfugiés vont aussi utiliser des stratégies identitaires reliées à l'employabilité, telles que la mobilité et le contournement. De toute évidence, le statut professionnel est une question identitaire importante pour les personnes que nous avons interviewées. Par exemple, pour éviter de rester sur l'aide sociale et subir tous les préjugés qui s'ensuivent, les personnes réfugiées vont rapidement acceptées un emploi « déclassifié » ou migrer vers une autre ville pour chercher du travail. Plusieurs vont entreprendre une courte formation pour s'insérer sur le marché de l'emploi ou tenter de faire leur équivalence de diplôme pour atteindre un statut professionnel équivalant à celui obtenu dans le pays d'origine. En fait, une intégration réussie semble d'abord passer par l'obtention d'un statut

professionnel. La plupart des participants nous ont partagé leur fierté d'avoir passé au travers de plusieurs épreuves pour enfin obtenir un emploi stable et valorisant. L'individu, dans son processus d'intégration, cherche donc une certaine fierté ou, comme l'affirme Dominique Schnapper (2007), une dignité qui passe par l'acquisition d'un statut professionnel. Effectivement, l'auteure soutient que cette dignité humaine repose, entre autres, sur l'activité de producteur. Autrement dit, le travail est l'activité qui lui permet d'être autonome et de se sentir inclus dans les échanges de la vie collective.

La reconnaissance et la sécurité ontologique présentées par Guilbert (2004) sont des thèmes qui ressortent de manière importante dans notre enquête. Dans une certaine mesure, la reconnaissance de l'expérience professionnelle et des diplômes faciliterait l'intégration des réfugiés. De plus, leur passé, leur histoire, leur vécu doivent être popularisés et reconnus par les natifs et les groupes qui les accueillent afin d'éviter les préjugés et de mettre en place des services mieux adaptés. Par exemple, reconnaître davantage le passé troublant des réfugiés signifierait l'importance d'offrir un soutien psychologique dès leur arrivée. De même, la question de la sécurité ontologique est cruciale. Les réfugiés doivent reprendre confiance en leur propre identité. Les événements troublants du départ ébranlent l'identité et créent de l'anxiété et de l'inquiétude. Il est donc important de contrer l'angoisse vécue par les réfugiés et les aider à reprendre confiance afin qu'ils puissent s'affranchir dans leur nouvelle société. Par ailleurs, les éléments portant sur la question des traumatismes et du stress-traumatique, ont aussi un impact important sur l'intégration des personnes réfugiées. Nous avons pu constater, à travers les témoignages, que plusieurs d'entre eux vivaient des souvenirs douloureux, certaines reviviscences des violences vécues, des réactions physiques désagréables ou des syndromes d'hyperactivité. Ces éléments qui sont ressortis considérablement lors de nos entrevues pourraient être étudiés davantage pour mieux comprendre l'intégration des réfugiés.

L'idée d'assurer une « continuité », évoquée par Guilbert (2007), dans le processus d'intégration est une démarche essentielle pour contrer l'angoisse et l'anxiété. Lorsque le processus d'intégration est interrompu par une période d'attente, les réfugiés se retrouvent dans une insécurité identitaire. Par exemple, le temps d'attente avant le début des cours est trop long et les personnes sombrent dans la nostalgie. Puisqu'il est difficile de communiquer, les personnes auront tendance à s'isoler. Cet isolement social est souvent un élément déclencheur où l'on y retrouve un risque élevé de dépression. Il est important d'offrir rapidement des cours de francisation peu de temps après l'installation. Le jumelage offre aussi cette continuité, car il permet d'établir un réseau de connaissances rapidement et ainsi établir des liens avec les membres de la communauté.

Une fois que les réfugiés vont reprendre confiance en leur identité, ils vont adopter des stratégies de partage culturel ou de visibilité identitaire. Les réfugiés vont s'impliquer dans la communauté en créant des festivals interculturels, en organisant des activités d'échanges culturels ou en s'engageant dans la politique active pour représenter la communauté immigrante. Les Colombiens conserveront une identité culturelle et en même temps ils adopteront plus facilement les modes de vie québécois. Par exemple, les hommes s'impliqueront davantage dans les tâches de la maison, l'éducation des enfants sera adaptée au contexte social québécois, l'alimentation et les heures de repas seront modifiées. Bref, sur les dix personnes que nous avons rencontrées, la majorité se dit maintenant Québécoise, mais d'origine colombienne. En fait, ils souhaiteraient bien passer pour des Québécois, mais l'accent les trahit.

Notre mémoire aura permis d'apporter une contribution importante sur les différentes approches avec les réfugiés dans le cadre de la régionalisation de l'immigration. De manière générale, l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées dans les villes semi-urbaines (Victoriaville, Rimouski, Drummondville) démontrent qu'il est

possible de retenir les nouveaux arrivants à l'extérieur de la RMM. La proximité des gens, la convivialité du voisinage et l'environnement sécuritaire sont des éléments importants qui favorisent les liens de confiance entre les colombiens et les natifs et alimentent le sentiment de sécurité, tant essentiel chez ce groupe de personnes. De plus, nous retrouvons dans les villes semi-urbaines des institutions scolaires et des possibilités d'emplois favorisant l'intégration et la rétention des réfugiés dans ces communautés. Par ailleurs, des petites villes comme Trois-Pistoles ne répondent pas suffisamment à la dimension économique, car le marché de l'emploi est faible ou insuffisant et les institutions scolaires ne semblent pas avoir les moyens pour faciliter l'intégration des réfugiés. Pour leur part, les grandes villes, comme les métropoles canadiennes, ne disposent pas d'un pouvoir d'attraction, car l'environnement est perçu comme étant moins sécuritaire. Notre recherche offre ainsi des éléments empiriques qui démontrent que la régionalisation de l'immigration peut se développer à travers les villes semi-urbaines situées à l'extérieur de la RMM.

L'environnement conceptuel nous a permis, dans un premier temps, de saisir les dimensions importantes de l'intégration. De toute évidence, la question économique (emploi, étude) est le facteur qui influencera la décision de rester ou de partir pour un endroit où les réfugiés auront accès à des conditions économiques plus intéressantes. Le concept de communauté nous a aidés à saisir le milieu qui favorise l'intégration et l'établissement à long terme, c'est-à-dire la ville semi-urbaine. Enfin, le fait d'avoir un regard sur la question identitaire nous a permis de démontrer que tout au long du processus migratoire, l'identité des réfugiés se transforme et qu'ils doivent, parfois malgré eux, adopter des stratégies qui favorisent ou nuisent à leur intégration. Par exemple, la perte de leur identité professionnelle, les difficultés de communication, les longues périodes d'attentes sont des facteurs qui affaiblissent l'identité d'une personne. Le processus d'accueil et d'intégration doit établir une continuité et assurer une sécurité ontologique dans le but de redonner aux personnes réfugiées une confiance en eux. Ainsi, la démarche conceptuelle de ce mémoire nous

a permis de saisir le milieu favorable à l'établissement, de relever ou d'identifier les facteurs essentiels à l'intégration et les moyens à adopter pour développer une meilleure démarche d'accompagnement afin de retenir les réfugiés dans leur ville d'accueil.

Nous espérons donc que ce projet sera profitable pour les acteurs sociaux, communautaires et gouvernementaux qui travaillent à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées dans le Québec hors RMM afin de poursuivre les actions pour une meilleure régionalisation de l'immigration.

ANNEXE A

TABLEAU SELON LE SEXE, L'ÂGE, L'ÉTAT MARITAL, LE NOMBRE D'ENFANTS, LE STATUT PROFESSIONNEL AU MOMENT DE L'ARRIVÉE AU CANADA ET LE LIEU D'INSTALLATION

	Nom	Âge	État marital	Enfant (s)	Profession en Colombie	Lieu d'installation
F	Mariela	35 ans	Mariée	0	Administratrice	Trois-Pistoles
	Adelina	52 ans	Mariée	2	Coiffeuse	Rimouski
	Gabriella	25 ans	Mariée	1	Femme au foyer	Victoriaville
	Veronica	26 ans	Mariée	2	Ingénieure	Victoriaville
	Cathya	43 ans	Mariée	2	Professeure au secondaire	Trois-Pistoles
	Santiago	20 ans	Célibataire	0	Étudiant en médecine	Trois-Pistoles
H	Andres	22 ans	Célibataire	0	Étudiant et entrepreneur	Rimouski
	Hernando	23 ans	Célibataire	0	Étudiant en droit	Victoriaville
	Fernando	51 ans	Marié	2	Professeur au primaire	Trois-Pistoles
	Antonio	34 ans	Marié	2	Professeur au secondaire	Rimouski

ANNEXE B

TABLEAU SELON LE SEXE, L'ÂGE, L'ÉTAT MARITAL, LE NOMBRE D'ENFANTS, LE STATUT PROFESSIONNEL ET LIEU D'INSTALLATION AU MOMENT DE L'ENTREVUE

	Nom	Âge	État marital	Enfant (s)	Profession au Canada	Lieu d'habitation
F	Mariela	45	Divorcée	1	Étudiante en comptabilité	Rimouski
	Adelina	59	Divorcée	2	Retraîtée	Rimouski
	Gabriella	34	Mariée	2	Intervenante	Victoriaville
	Veronica	35	Mariée	2	Technicienne en génie civil	Calgary
	Cathya	53	Mariée	2	Intervenante	Drummondville
H	Santiago	30	Célibataire	0	Gestionnaire	Drummondville
	Andres	29	Célibataire	0	Informaticien	Rimouski
	Hernando	33	Célibataire	0	Superviseur de production	Victoriaville
	Fernando	61	Marié	2	Mécanicien	Drummondville
	Antonio	42	Marié	3	Gestion des ressources humaines	Rimouski

ANNEXE C

CADRE D'ENTREVUES		
Information	Données recherchées	Questions
Contexte pré-migratoire	<ul style="list-style-type: none"> - Trajectoire personnelle - Description de la situation économique, sociale, politique et culturelle avant la migration. 	Pouvez-vous décrire votre vie dans votre pays d'origine ?
La migration	<ul style="list-style-type: none"> - cause du départ - processus de la demande du statut de réfugié - condition de départ. - arrivée, accueil et installation dans le nouveau pays 	<p>Pouvez-vous nous décrire votre parcours migratoire jusqu'à votre arrivée au Québec ?</p> <p>Pouvez-vous me raconter votre arrivée au Québec ainsi que de votre installation dans la communauté ?</p>
Contexte post-migratoire (processus d'intégration)	<ul style="list-style-type: none"> - l'intégration dans chacune des dimensions (économique, social, politique et culturel) 	<p>Quelles sont les ressources qui ont orienté vos décisions, qui vous ont appuyé et soutenu (dans la communauté locale, dans les réseaux, dans la famille...)?</p> <p>Quelles sont les difficultés et les facilités rencontrées ?</p> <p>Quels sont les changements auxquels vous avez dû vous adapter ?</p>
Situation actuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Description de la situation actuelle au point de vue économique, sociale, politique et culturelle au Québec. 	Pouvez-vous décrire votre situation actuelle votre pays d'accueil ?

ANNEXE D

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Responsable : Elsa Lambert
Courriel : elsalambert@hotmail.com
Téléphone : (418) 509-3842

La présente recherche est réalisée par Mme Elsa Lambert dans le cadre d'un mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal, sous la direction de Marie-Nathalie Leblanc, professeure au département de sociologie.

Cette recherche vise à identifier les facteurs d'intégration qui déterminent la rétention ou la mobilité des réfugiés installés directement dans les communautés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMM). Plus précisément, nous voulons identifier les différentes façons de faire que les personnes réfugiées mettent en œuvre dans la communauté d'accueil pour favoriser leur intégration.

Pour mieux comprendre ces réalités, notre démarche consiste à obtenir des récits de vie de réfugiés qui ont été installés dans les régions hors RMM. Raconter sa vie peut d'abord entraîner une prise de conscience de soi et de son environnement et ainsi, engendrer des effets de transformation. Collaborer à cette recherche vous permet de participer à une histoire collective et de mettre à jour vos connaissances afin de nous permettre de mieux comprendre les besoins des réfugiés et ainsi, d'améliorer les éléments d'accueil et d'intégration.

Il n'y a pas de risque associé à la participation de ce projet. Tout propos qui pourrait causer du tort à une personne sera supprimé. Le responsable du projet demeurera attentif à toute manifestation d'inconfort.

Vous êtes donc invité à nous raconter votre récit de vie qui sera enregistré sur bande audio. Cette entrevue prendra le temps que vous avez à nous consacrer. Il sera possible que nous vous demandions une deuxième rencontre pour éventuellement refaire le point à la lumière d'autres témoignages. Cette entrevue pourra être réalisée à l'endroit de votre choix.

La participation de ce projet est volontaire. Cela signifie que si vous consentez aujourd'hui à participer à cette recherche, il demeure libre de ne pas participer ou de mettre fin à sa participation en tout temps sans justification ni pénalité. Aussi, les

participants sont libres de se donner les limites de ce qu'ils souhaitent partager et de ce qu'ils préfèrent ne pas révéler.

Les informations collectées seront tenues confidentielles. Seules, la responsable de la recherche et sa directrice auront accès à l'enregistrement audio et aux transcriptions. Les données recueillies seront conservées jusqu'à la fin du dépôt du projet et tout le matériel sera détruit d'ici deux ans. Les noms et les renseignements permettant de reconnaître les participants ne seront pas dévoilés dans l'étude.

Vous pouvez contacter la responsable du projet pour de plus amples informations concernant la recherche. Si vous devez formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez communiquer avec le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, Joseph Josy Lévy, au numéro (514) 987-3000 #4483.

J'accepte librement et sans contrainte de participer à la recherche sur **L'intégration des réfugiés dans les régions du Québec**. J'ai pris connaissance des objectifs du projet et de ce en quoi consiste ma participation. Je suis libre de me retirer en tout temps si je le désire.

Signature du ou de la participant (e)

Date

Nous nous engageons à :

1. Garantir le suivi des objectifs et modalités mentionnés.
2. Respecter l'anonymat et la confidentialité des informations données par le ou la participant (e).
3. Informer les participants des résultats de cette recherche.

Signature de la responsable de la recherche

Date

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages cités :

- ABOU, Salim (1986), *L'identité culturelle : relations interethniques et problème d'acculturation*, Paris, Anthropos.
- ANDERSON, Benedict (1996), *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- ARSENAULT, Stéphanie et Isabelle Giroux (2009), *Immigrer en Gaspésie : s'installer pour y rester ?*, Rapport de recherche présenté à la Fondation Gaspésie-les-Îles, Université Laval.
- ALONZO COTO, Miriam (1998), *L'immigration et la communauté d'accueil : le cas du Saguenay*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- BACCOUCHE, Nasser (1997), « L'immigration au Canada. Un analyseur des dynamiques nationales », dans Michèle Vatz Laaroussi, Myriam Simard, Nasser Baccouche (dir.), *Immigration et dynamique locale*, Chaire d'enseignement et de recherches interethniques et interculturelles (CERI), Université du Québec à Chicoutimi.
- BERNIER, Estelle et Michèle Vatz Laaroussi (2012), « Le capital socio-économique de trois régions du Québec et l'employabilité des personnes immigrantes », dans Michèle Vatz Laaroussi, Estelle Bernier et Lucille Guilbert (dir.), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 95-111.
- BERTOT, Jocelyne et André Jacob (1991), *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Montréal, Édition du Méridien.
- BESNARD, Philippe (1987), *L'anomie. Ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOCCO, R. (1993), « Migration, démocratisation, médiations : enjeux locaux et internationaux au Moyen-Orient », dans R. Bocco et M. Djalili, *Moyen-Orient : migrations, démocratisation, médiations*, Paris, Presses universitaires de France, p. 9-29.

- BOISCLAIR, Léonie (1993), *La régionalisation de l'immigration et les attentes des immigrants : le cas du Saguenay*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- BOLDUC, Marie-Claude (2000), *La déconcentration de l'immigration : à la rescousse des régions?*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal.
- BUSINO, Giovanni (1996), *La permanence du passé. Questions d'histoire de la sociologie et d'épistémologie sociologique*, Genève, Librairie Droz.
- CHARBONNEAU, Johanne, Francine Dansereau et Michèle Vatz Laaroussi (1999), *Analyse des processus de jumelage entre familles immigrantes et familles de la société d'accueil dans plusieurs régions du Québec*, Montréal, Immigration et Métropoles.
- CHICHA, Marie-Thérèse (2009), *Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal*, Rapport de recherche présenté à la Fondation canadienne de relations raciales.
- DRAINVILLE, Isabelle (2006), *L'immigration à Trois-Pistoles. Une expérience exceptionnelle*, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigration, Université de Sherbrooke.
- DURKHEIM, Émile (1998), *La division du travail social*, Presses universitaires de France, Paris.
- DURKHEIM, Émile (1976), *Le suicide : Étude sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- ÉLIAS, Norbert et John L. Scotson (1997), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard.
- CASTELLS, Manuel (1999), *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*, Paris, Libraires Arthème Fayard.
- FALL, Khadiyatoulah, Serigne Bamba Gaye et Laurie Turgeon (1998), « Montréal et les autres régions du Québec au risque de la dénomination de l'autre et de la régionalisation de l'autre », dans Khadiyatoulah Fall et Laurie Turgeon (dir.), *Champ multiculturel, Transactions interculturelles. Des théories, des pratiques, des analyses*, Paris, L'Harmattan.
- FORTIN, André (2005), « Espace social, réseau et communauté à l'ère d'internet », dans Francine Saillant et Éric Gagnon (dir.), *Socialités et communautés*, Montréal, Liber.

- GAGNON, Lucie, Juan Manuel Toro Lara, Lilyane Rachédi, Leslie Angeneau, (2006), « *L'immigration à Lac-Mégantic* », Étude de cas, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- GUILBERT, Lucille (dir.) (2004), « Médiation citoyenne interculturelle. L'accueil des réfugiés dans la région de Québec », *Médiations et francophonie interculturelle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (1993), *Les réfugiés dans le monde, l'enjeu de la protection*, Paris, Éditions La Découverte.
- HALBWACHS, Maurice (1955), *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, Armand Colin.
- HELLY, Denise (1992), *L'immigration, pour quoi faire ?*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- JACOB G., André et Danièle Blais (ouvrage en collaboration) (1992), *Les réfugiés dans le monde : recension des écrits et des politiques, programmes et services aux réfugiés*, Université du Québec à Montréal.
- JACOB G., André (1991), *Les rapports sociaux d'insertion des réfugiés salvadoriens et iraniens au Québec*, Thèse de doctorat en sciences sociales, Université de Paris.
- JACOB, André (1991), « Les conditions de l'intégration et de l'intervention avec des immigrants et des réfugiés-réfugiées », dans *Les personnes immigrantes : partenaires du développement régional*, Actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec.
- LASSAILLY-JACOB, Véronique, Jean-Yves Marchal et André Quesnel (1999), *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Paris, Éditions de l'Institut de recherche pour le développement.
- LABELLE, Micheline, Ann-Marie Field et Jean-Claude Icart (2007), « Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec », *Observatoire international sur le racisme et la discrimination*, Montréal, CRIEC.
- LEBEL-RACINE, Marie-Claude (2008), *Représentations sociales interethniques en région : les cas de Drummondville et de Gatineau*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal.

- MANÈGRE, Jean-François (1993), « La régionalisation de l'immigration : du rêve à la réalité », dans Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay (dir.), *Immigration et région : Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chaire de recherches interethniques et interculturelles, Université du Québec à Chicoutimi.
- MÉDARD, Jean-François (1969), *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- MÈGRE, Brune (1998), *Les enjeux de l'immigration au Québec : histoire d'un kidnapping culturel*, Montréal, Balzac-Le Griot éditeur.
- MITROPOLISKA, Nevena (2008), « Les réseaux immigrants "virtuels" : de l'aspatial au territorial », dans Xavier Leloup et Martha Radice (dir), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- POIRIER-GRENIER, Geneviève (2007), *Les politiques de régionalisation de l'immigration au Québec et leurs effets sur leur système urbain*, Mémoire de maîtrise en géographie humaine, Université du Québec à Montréal.
- QUIMPER, Éric (2005), *Les processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants : une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- QUIMPER, Éric (2004), *La régionalisation de l'immigration dans le Bas-St-Laurent. Portrait préliminaire*, Étude de cas, Observatoire de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- QUIMPER, Éric (2005), *Les processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants : une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- QUIMPER, Éric (2006), *L'immigration à Rawdon : La diversité culturelle en transformation ?*, Collection d'études de cas, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke.
- ROUSSEAU, Guillaume (2006), *La nation à l'épreuve de l'immigration : le cas du Canada, du Québec et de la France*, Montréal, Éditions du Québécois.

- ROUTHIER, Julie (1999), *Entre politique et parcours migratoire ; application de la politique québécoise de régionalisation de l'immigration à des réfugiés ex-yougoslaves à Saint-Jérôme*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- SCHNAPPER, Dominique (2007), *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard.
- SIMARD, Carolle (2008), « Les territoires de l'ethnicité », dans Xavier Leloup et Martha Radice, *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- SIMARD, Carolle (2004), « Qui nous gouverne au municipal : reproduction ou renouvellement ? » *Politique et Sociétés*, vol. 23, n° 2-3, p. 135-158.
- SIMARD, Myriam (2007), « L'intégration des immigrants hors de Montréal », *Nos diverses cités*, Projet Metropolis, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, p. 199-134.
- SIMARD, Myriam (2002), « L'intégration des immigrants en région », dans R. Côté (dir.), *Annuaire politique, social, économique et culturel*, Québec, Fides, p. 161-167.
- TAYLOR, Charles (1994), *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, Flammarion.
- TÖNNIES, Ferdinand (1944), *Communauté et société : catégorie fondamentale de la sociologie pure*, Paris, Presses universitaires de France.
- TOURAINÉ, Alain (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*, Paris, Fayard.
- TREMBLAY, Pierre André, Miriam Alonso et Marie-Claude Verschelden (1987), « Le rapport à l'autre au quotidien : deux exemples au Saguenay-Lac-Saint-Jean », dans Michèle Vatz Laaroussi, Myriam Simard, Nasser Baccouche (dir.), *Immigration et dynamique locale*, Chaire d'enseignement et de recherches interethniques et interculturelles (CERI), Université du Québec à Chicoutimi.
- VATZ LAAROSSI, Michèle (2009), *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- VATZ LAAROSSI, Michèle (2008), « Immigration en région : le territoire local à l'épreuve de la mobilité et des réseaux transnationaux », dans Xavier Leloup et Martha Radice (dir.), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

- VATZ LAAROUSSI, Michèle (2007), « Le réseau stratégique sur l'immigration en dehors des métropoles : une structure de recherche, d'échanges et de consultation », *Nos diverses cités*, n° 3, Projet Metropolis, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, p. 181-186.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle (2005), « L'immigration en dehors des métropoles : Vers une relecture des concepts interculturels », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. 37, n° 3, p. 97-113.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle (2002), « Réfugiés musulmans en Estrie : histoires, stigmatisations et stratégie », dans Fernand Ouellet et Michèle Vatz Laaroussi (dir.), *Les relations ethniques en question : Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle (2001), *Le familial au cœur de l'immigration : stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces Interculturels ».
- VATZ LAAROUSSI, Michèle, Pierre Tremblay, Lucie Corriveau, et Myriam Duplain (1999), *Les histoires familiales au cœur des stratégies d'insertion : trajectoires de migration en Estrie et au Saguenay-Lac-St-Jean*, Rapport de recherche présenté au Conseil de la Recherche Sociale, Université de Sherbrooke.
- VIBERT, Stéphane (2005), « La socialité entre communauté et société. Pour une approche holiste de la modernité avancée », dans Francine Saillant et Éric Gagnon (dir.), *Socialités et communautés*, Montréal, Liber, p. 59-72.
- VIBERT, Stéphane et Louise Potvin (2012), « La communauté, une notion à redéfinir pour la santé publique », dans François Audry et Louise Potvin (dir.), avec la collaboration de Jocelyne Bernier, Carole Clavier et Yves Couturier, *Construire l'espace sociosanitaire. Expériences et pratique de recherche dans la production locale de la santé*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 99-117.
- YORN, Chakda et Marie-Lou Ouellet (2007), « Immigration dans les territoires ruraux au Québec », *Nos diverses cités*, n° 3, Projet Metropolis, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.

Documents gouvernementaux :

- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), mai 2001, *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, Recherche et examen stratégiques, Unité de recherche.

- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), janvier 2012, *Faits et chiffres*.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), janvier 2010, *Faits et chiffres*.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), janvier 2009, *Faits et chiffres*.
- Canada, Conseil national du Bien-être social (CNB), automne 2011, *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*, vol. 13.
- Metropolis, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), février 2003, *Régionalisation de l'immigration, Série de Conversations 9*.
- Québec, document réalisé par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP), la Direction des opérations (DO) du secteur et de la Direction des affaires publiques et des communications (DAPC) du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2010, *Plan d'immigration du Québec 2011*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (978-2-550-60185-2).
- Québec, Institut de la statistique, Éditions 2013, *Panorama des régions du Québec*, (sous la direction de Pierre Cambon et Stéphane Ladouceur).
- Québec, Immigration et Communautés culturelles, juillet 2013, *Présence en 2013 des immigrants admis au Québec de 2012 à 2011*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.
- Québec, Immigration et Communautés culturelles, mai 2009, *Présence en 2009 des immigrants admis au Québec de 1998 à 2007*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.
- Québec, Immigration et Communautés Culturelles, novembre 2007, *Régionalisation de l'immigration : Éléments d'histoire et données récentes*, Direction des politiques et programmes d'intégration, de régionalisation et de relation interculturelles.
- Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), année financière 2009-2010, *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)*.
- Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MICC), 1981, « *Autant de façons d'être Québécois* », Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles.

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), (1990a), *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé politique en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal, Direction des communications.

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MICC), (1990b). *L'intégration des immigrants et des Québécois des communautés culturelles : document de réflexion et d'orientation*, Montréal, Direction des communications.

Québec, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) (2011), *Bas-Saint-Laurent : Portrait régional*.

Statistique Canada, janvier 2008, *L'emploi et le revenu en perspective : Les immigrants dans les régions*, vol. 9, n° 1.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Rapport annuel 2008-2009.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) (2007), « L'immigration et l'intégration au Québec : Trop peu et bien tard, il faut agir! », Montréal.

TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES (TCRI), *Cap sur l'intégration*, [en ligne]. [<http://tcri.qc.ca>] (jour mois 2005)

UNHCR, « 2008 Global Trends : Refugees, Asylum-seekers, Returnees, Internally Displace and Stateless Persons », Genève, juin 2008, p. 11.

Articles :

BEAUD ET NOIRIEL (1989), « L'assimilation, un concept en panne », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 21, n° 61.

CHARBONNEAU, Johanne et Michèle Vatz Laaroussi (2001), « L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes », *Lien social et Politiques (RIAC)*, n° 46, p. 111-124.

GUILBERT, Lucille (2006), « Intervention avec les réfugiés. Récits ethnologiques et Recherche. Trajectoire migratoire des Albanais du Kosovo », *Collectif interculturel. La revue de l'Institut de Recherche et de Formation Interculturelles de Québec*, vol. V, n° 1.

LEONETTI, Taboada (1989), « Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés pluriethniques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 21, n° 61, p. 95-107.

ROY, Jean-Olivier, Cheldy Belkhodja et Nicole Gallant (2007), « Immigration francophone en milieu minoritaire : le défi de la ruralité », *Nos diverses cités*, n° 3, Projet Metropolis, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.

SIMARD, Myriam (1996), « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, n° 3, p. 439-469.

Méthodologie :

BOLLE DE BAL, Marcel (2004), « Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle », dans Jean-Yves Robin, Bénédicte de Maumigny-Garban et Michel Soëtard (dir.), *Le récit biographique. Fondements anthropologiques et débats épistémologiques*, tome 1, Paris, Éditions L'Harmattan.

FERRAROTTI, Franco (1983), *Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens.

PIRÈS, Alvaro (1997), « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans Jean Poupard *et al* (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-169.